

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2016

ÉCONOMIE
COMMUNICATION
· SECRÉTARIAT DES ÉLUS ·

COMMUNAUTÉ

AFFAIRES GÉNÉRALES · Accueil & courrier · Assemblées · Assurances · Conseil juridique · Commande publique · Maison des services ·

RESSOURCES HUMAINES · Gestion des carrières & des paies · Emploi & compétences ·

FINANCES · Budgets · Comptabilité · **PROSPECTIVES & STRATÉGIES** ·

Politique de transports & mobilité · Fonds européens, politiques contractuelles et appels à projets · Élaboration de stratégies et prospectives · Conduite et suivi de projets · Conseil de développement · Accompagnement des projets & associations partenaires · Schéma de Cohérence Territoriale &

d'AGGLOMÉRATION

Conservatoire de musique · Bocapole · **TOURISME** · Circuits de randonnées · Office de Tourisme · Pascalis · **ASSAINISSEMENT** · Collecte et traitement · Gestion des eaux pluviales · Contrôles des installations non collectif · Laboratoire d'analyse des eaux · **GESTION DES DÉCHETS** · Collecte des déchets · Gestion des déchetteries · Centre de tri des déchets recyclables · Programme de réduction des déchets ·

DÉVELOPPEMENT DURABLE · Plan Climat Territorial · Politiques locales de l'environnement · Énergies renouvelables · Pollution eau, air, nuisances sonores · Gestion & Préservation du paysage · Agriculture et circuits courts · **GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET** · Entretien et aménagement des cours d'eau · Gestion du site Natura 2000 · Lutte contre le Xénope · **PETITE** **du BOCAGE** **BIODIVERSITÉ** · Multi-accueils · Relais Assistantes Maternelles · mercredis & vacances · **MAINTIEN à DOMICILE** · Soutien à domicile · Portage de repas · Services de Soins Infirmiers à Domicile · **PRÉVENTION** · Contrat de ville · de Sécurité et de Prévention de la Délinquance · **JEUNESSE** · Médiation jeunesse · Bureau et Point · **HÉBERGEMENT SOCIAL** · Gens du Voyage · Centre d'Hébergement et Réinsertion Sociale · **URBANISME &**

HABITAT · **SERVICES AUX COMMUNES** · Bureau d'études · Hygiène, prévention & sécurité · Accessibilité · Archivage · Système d'Information Géographique · Fourrière animale · **TRANSPORT & MOBILITÉ** · Transport à la demande · Transport scolaire · Transport public · **SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUTAIRES** · Informatique et téléphonie · Maintenance en bâtiments, Voirie Réseaux Divers & équipements · SPORT · Centres aquatiques.

Programme Local de l'Habitat · Maisons de santé · **CULTURE & ANIMATION** · Scènes de Territoire et Musées · Réseau de lecture publique ·

BRESSUIRAIS

Conseil intercommunal d'Information Jeunesse ·

Sommaire

L'AGGLO SUR LE TERRITOIRE	3
GOVERNANCE	4

0 - DIRECTION GÉNÉRALE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	8
COMMUNICATION	10

1 - RESSOURCES ET MOYENS

AFFAIRES GÉNÉRALES	12
RESSOURCES HUMAINES	14
FINANCES	16

2 - PROSPECTIVES, STRATÉGIES ET ANIMATIONS TERRITORIALES

PROSPECTIVES ET STRATÉGIES	20
Stratégie - Conduite de projets	20
Prospectives - Planification	23
Ingénierie touristique	24
TOURISME	27
Office de tourisme	27
Pescalis	28
CULTURE ET ANIMATION	30
Réseau de Lecture Publique	30
Bocapole	32
Conservatoire de musique	34
Scènes de Territoire	36
Musées	38

3 - ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

ASSAINISSEMENT GESTION DES DÉCHETS	40
GESTION DES DÉCHETS	43
DÉVELOPPEMENT DURABLE	47
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES & BIODIVERSITÉ	49

4 - ACTION SOCIALE ET SERVICES À LA PERSONNE

PETITE ENFANCE	52
ENFANCE	55
JEUNESSE	59
MAINTIEN À DOMICILE	61
Service soutien à domicile	61
Service de soins infirmiers à domicile	62
Service de portage de repas	63
POLITIQUE DE LA VILLE - HÉBERGEMENT SOCIAL	65
Gens du voyage	65
Hébergement social	66
POLITIQUE DE LA VILLE - PRÉVENTION	68
CISPD	68
Contrat de ville	70

5 - TECHNIQUE, SPORT ET SERVICES AUX COMMUNES

SPORT - CENTRES AQUATIQUES	73
URBANISME - HABITAT	74
TRANSPORT - MOBILITÉ	76
SERVICES AUX COMMUNES	78
Archives	78
Bureau d'étude	79
Fourrière animale	79
Système d'Information Géographique	76
Prévention	81
INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE	82

En application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) comprenant une commune d'au moins 3.500 habitants, doit adresser à chaque fin d'année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'organisme.

Le rapport arrêté par l'organe délibérant de l'EPCI fait l'objet d'une communication par le Maire de chaque commune au Conseil Municipal en séance publique.

L'objectif poursuivi par le législateur vise à renforcer les liens entre communes membres et Intercommunalité en favorisant la transparence et l'information.

Il est par ailleurs rappelé que le Président de l'établissement peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Aucun formalisme particulier n'a été prévu par la législation, afin de laisser substituer un maximum de souplesse.

Ce rapport constitue donc un support de communication écrite sur le fondement duquel un débat peut être ouvert.

Elaboré par les services de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, il doit être présenté en premier lieu devant le Conseil Communautaire.

Il inclut la présentation sommaire des services de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais au 31 décembre 2016 et retrace les principales actions menées en 2016 par domaine de compétence, et dresse un bilan.

Compte tenu des éléments adoptés par le Conseil Communautaire, il est ensuite demandé aux Conseils Municipaux de bien vouloir prendre acte du rapport, les délégués et le Président de l'établissement étant appelés à être entendus conformément aux dispositions ci-dessus énoncées.

Par delà le respect d'obligations légales, ce rapport doit être pour les élus, une occasion, unique dans l'année, de s'arrêter pour examiner le chemin parcouru.

L'agglo sur le territoire



SIÈGE

Direction, communication, économie, affaires générales, perspectives et stratégies.



ANTENNES

ARGENTONNAY
Gestion des milieux aquatiques, antenne de l'action sociale.

MONCOUTANT
Informatique et téléphonie et antenne de l'action sociale.

RORTHAIS
Urbanisme, habitat, service aux communes, transport et mobilité, services techniques communautaires et sport



ARGENTONNAY | MAISON DES SERVICES



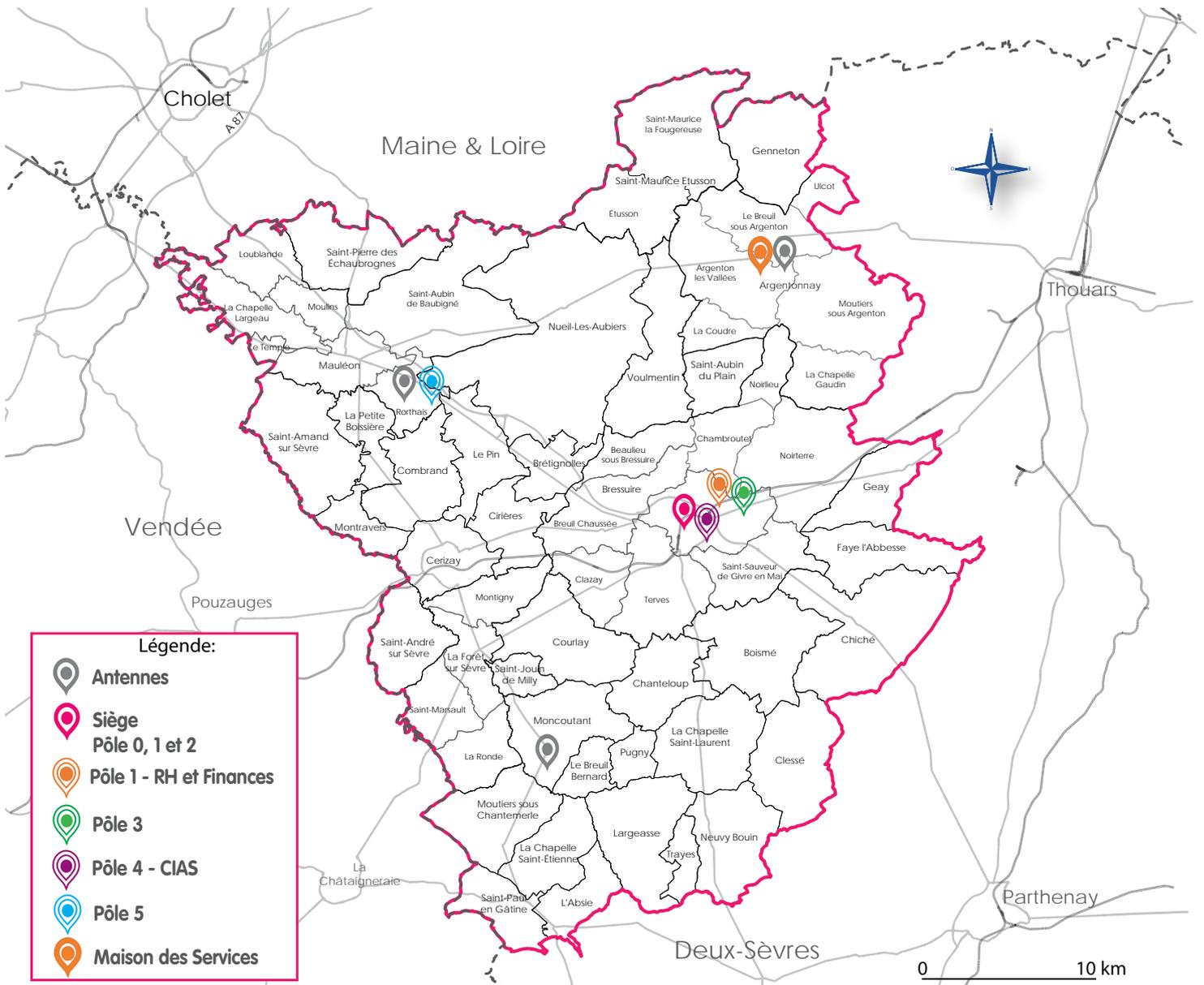
BRESSUIRE | RESSOURCES ET MOYENS
Ressources humaines et finances



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
Assainissement, gestion des déchets, développement durable.



ACTION SOCIALE ET SERVICES À LA PERSONNE



La gouvernance



L'ASSEMBLÉE DES MAIRES
Réunie tous les mois, elle permet de recueillir l'avis des maires et de les informer.



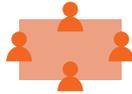
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Constitué de 79 conseillers communautaires, il est chargé de délibérer et de voter les actions à mettre en oeuvre.



LE BUREAU
Il donne un avis sur les projets en cours. Il prend aussi des délibérations déléguées par le conseil.



LA RÉUNION PRÉSIDENT VICE-PRÉSIDENTS
Chaque semaine, le Président et les Vice-Présidents échangent sur l'avancement des dossiers en cours et arbitrent les propositions des commissions.



LES COMMISSIONS
Animées par les Vice-Présidents et composées de conseillers communautaires et municipaux, elles proposent et examinent les dossiers.

4



Président et Vice-Présidents



Jean-Michel BERNIER
Président



Pierre-Yves MAROLLEAU
1^{er} Vice-Président
Ressources Humaines,
Affaires générales,
Communication



Martine CHARGÉ-BARON
2^{ème} Vice-Présidente
Services à la personne
CIAS



Johnny BROUSSEAU
3^{ème} Vice-Président
Politique sportive,
centres aquatiques



Marie JARRY
4^{ème} Vice-Présidente
Politiques culturelles



Philippe BRÉMONT
5^{ème} Vice-Président
Affaires économiques
et foncières



André GUILLERMIC
6^{ème} Vice-Président
Politique de la ville,
jeunesse



Yolande SECHET
7^{ème} Vice-Présidente
Enfance, petite enfance



Claude POUSIN
8^{ème} Vice-Président
Aménagement du
territoire et urbanisme,
finances



Philippe ROBIN
9^{ème} Vice-Président
Tourisme



Thierry MAROLLEAU
10^{ème} Vice-Président
Services techniques
et mutualisation



Michel PANNETIER
11^{ème} Vice-Président
Gestion des déchets



Catherine PUAUD
12^{ème} Vice-Présidente
Environnement,
développement durable
Gestion des rivières



Jacques BILLY
13^{ème} Vice-Président
Assainissement,
eaux pluviales



Les autres membres du bureau



Jean-Pierre BRUNET
GAL Nord Deux-Sèvres
Secteur d'Argentonnay



Gaëtan DE TROGGOFF
Secteur d'Argentonnay



Robert GIRAULT
Secteur d'Argentonnay



Bertrand CHATAIGNER
Secteur de Bressuire



Gérard PIERRE
Secteur de Bressuire



Sébastien GRELLIER
Secteur de Cerizay



Jany ROUGER
Secteur de Cerizay



Yves CHOUTEAU
Secteur de Mauléon



Jean-Luc GRIMAUD
Secteur de Mauléon



Jean SIMONNEAU
Secteur de Mauléon



Jean-Yves BILHEU
Secteur de Moncoutant



Gilles PETRAUD
Secteur de Moncoutant



Cécile VRIGNAUD
Secteur de Moncoutant



Les autres conseillers communautaires

Bernard ARRU | Mauléon
 Joël BARRAUD | La Petite Boissière
 Caroline BAUDOIN | La Forêt sur Sèvre
 Erik BERNARD | Bressuire
 Jean-Marc BERNARD | Geay
 Gaëlle BERNAUD | Bressuire
 Louis-Marie BIROT | Clessé
 Thierry BOISSEAU | Neuil-Les-Aubiers
 Marc BONNEAU | Bressuire
 Michel BOUDEAU | L'Absie
 Émile BREGEON | Bressuire
 Martine BREMAUD | Neuil-Les-Aubiers
 Pierre BUREAU | Bressuire
 Yannick CHARRIER | Bressuire
 Gilles CHATAIGNER | Genneton
 Patrice CLOCHARD | Cerizay
 Jacques COPPET | Étusson
 Catherine CORNUAULT | La Chapelle Saint-Étienne
 Nicole COTILLON | Saint-Aubin du Plain
 Francette DIGUET | Courlay
 Marguerite DUBRAY | Bressuire
 Josette DUFAURET | Bressuire
 Marcel DUPONT | Brétignolles
 Pascale FERCHAUD | Bressuire
 Estelle GERBAUD | Bressuire
 Bernard GIRAUD | Saint-Paul en Gâtine

Yves GOBIN | Cirières
 Jean-Paul GODET | Moutiers sous Argenton
 Dany GRELLIER | Saint-André sur Sèvre
 Jean-Jacques GROLLEAU | Largeasse
 David JEAN | Montravers
 Serge LECOUTRE | Bressuire
 Dominique LENNE | Bressuire
 Jean-Paul LOGEAS | La Chapelle Gaudin
 Joël LOISEAU | Mauléon
 Emmanuelle MÉNARD | Bressuire
 Rémi MÉNARD | Le Breuil sous Argenton
 Rachèle MERLET | Cerizay
 Philippe MICHONNEAU | Traves
 Sylviane MORANDEAU | Mauléon
 Yves MORIN | Boismé
 Philippe MOUILLER | Moncoutant
 Isabelle PANNETIER | Mauléon
 Claude PAPIN | Saint-Amand sur Sèvre
 Karine PIED | Mauléon
 Pascal PILOTEAU | Ulcot
 Anne-Marie REVEAU | Combrand
 Christian ROY | Pugny
 Gérard VERGER | Le Breuil Bernard
 Véronique VILLEMONTÉIX | Bressuire
 Colette VIOLLEAU | Neuil-Les-Aubiers

La gouvernance

Création de communes nouvelles

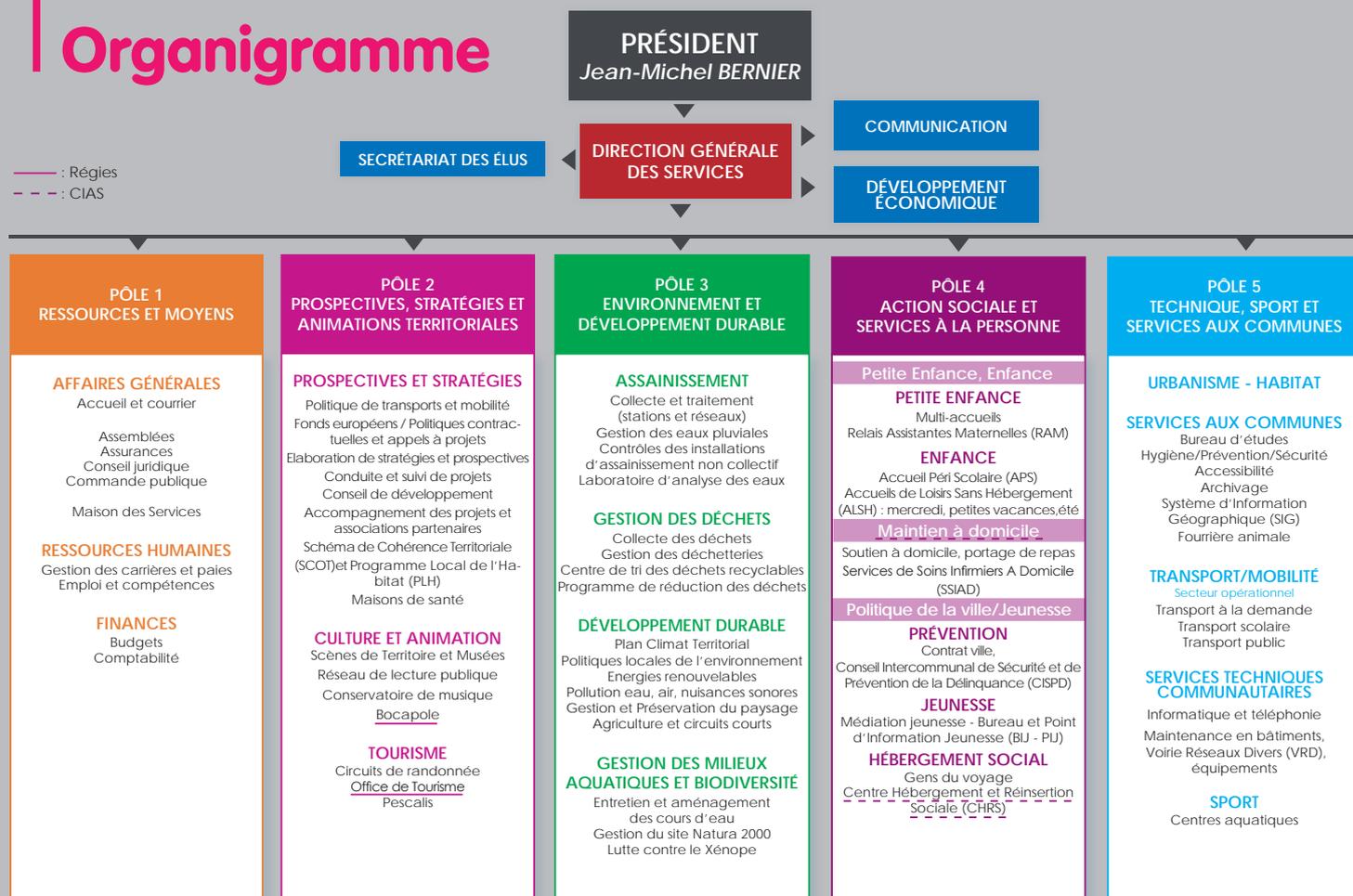
Les Communes d'Argenton-Les-Vallées, Breuil-sous-Argenton, La Chapelle Gaudin, La Coudre, Moutiers Sous Argenton et Ulcot ont fusionné en commune nouvelle le 1^{er} janvier 2016, nommée Argentonnay.

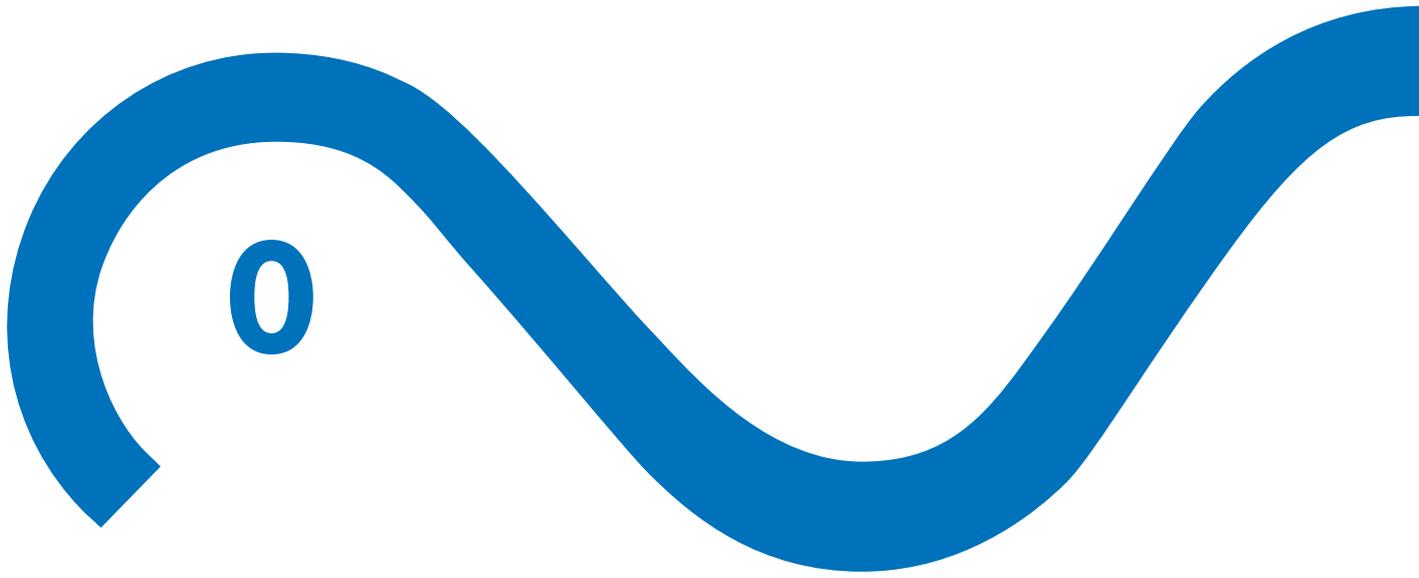
Les Communes de Saint-Maurice La Fougereuse et Etusson ont également fusionné en commune nouvelle nommée Saint-Maurice Etusson, à cette même date.

Les conseillers communautaires issus des anciennes communes restent en place durant le mandat, jusqu'au prochain renouvellement du conseil communautaire en 2020.

6

Organigramme





Direction générale

Le développement économique



8

L'année 2016 a été caractérisée par l'amorçage d'une dizaine de projets d'implantations d'entreprises qui devraient se concrétiser au cours de l'année 2017. Élément nouveau qui tend à se confirmer, ces projets concernent notamment des entreprises du nord Vendée et du Choletais qui souhaitent développer ou délocaliser leurs activités sur le nord Deux-Sèvres. La RN 249 et le maillage de ZAE situées à proximité de celle-ci participent à l'attractivité du territoire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais qui a la capacité à répondre à un large prisme de demandes foncières et immobilières.

Les travaux menés

La Commission Economie a travaillé dans la continuité des axes de travail fixés en 2015. Plusieurs thématiques ont été abordées et un bilan des actions en cours et de celles à venir à travers différents items a été fait.

o LES THÉMATIQUES :

- l'agriculture,
- les marchés publics,
- la feuille de route budgétaire 2017.

o LES ACTIONS EN COURS ET CELLES À VENIR :

- Le Programme « Cœur de Bourg, Cœur de Vie » en partenariat avec le service Stratégie de la Communauté d'Agglomération,
- L'Economie circulaire, « Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage » et la démarche Recto Verso (démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale) en partenariat avec le service Gestion des déchets de la Communauté d'Agglomération,
- Le Projet de Territoire.

Les contacts

Près de 180 porteurs de projets de type primo créateur/repreneur d'entreprise ont été reçus dans le cadre de l'Atelier Régional de la Création. Parallèlement, le service développement économique a comptabilisé **100 nouveaux contacts** en 2016 (120 en 2015), soit près de 300 porteurs de projets rencontrés en 2016.

Les dispositifs d'aides

o **ATTRACT'IV** : 14 entreprises ont bénéficié de ce dispositif pour un montant total d'aide octroyé par la Communauté d'Agglomération de 148 839 €,

o **BRDE** : un montant de 53 500 € de subvention a été engagé pour 20 projets présentés (montant moyen d'aide accordé : 2 675 euros),

o **BOCAGE TPE** : dispositif d'aide à l'investissement pour les artisans et/ou commerçants de moins de 10 salariés et réalisant moins de 900 000 € HT de CA. Une enveloppe de 100 000 euros a été fléchée sur le pilier Economie et Services du Programme « Cœur de Bourg, Cœur de Vie » (mise en œuvre : 2017),

o **COUP DE POUCE TPE et BONIFICATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION** : 40 projets ont été financés dans le cadre de ce dispositif : 137 806 € de subventions pour la part régionale et **36 030.60 € de bonification** pour la part de la Communauté d'Agglomération (dossiers ayant fait l'objet d'une délibération en 2016). Le montant des investissements cumulés réalisés est estimé à **1 285 221 €**,

o **BOCAGE INITIATIVES** : 4 entrepreneurs ont présenté leurs projets et ont reçu un accord favorable pour un montant total 29 000 € de prêt à taux 0%,

o **AIDES DIRECTES DES EX-COMMUNAUTES DE COMMUNES** : 8 dossiers ont été traités pour un total de 64 783,25 €.

Immobilier et foncier à vocation économique propriétés de la Communauté d'Agglomération

o BATIMENTS ET TERRAINS À VOCATION ÉCONOMIQUE

- Au 31/12/16, **35 des 48 bâtiments** (soit 73 %) et les **8 terrains** (100%) propriété de la Communauté d'Agglomération étaient loués.
- Mouvements d'entreprises : 6 départs et 7 arrivées de locataires.
- La somme des loyers perçus en 2016 s'élève à 607 760,62 € HT.
- Recettes liées aux crédits-baux : 911 673,10 € HT.
- 2 bâtiments ont été vendus en 2016 (bâtiment logistique sis ZAE de Longchamp à Cerizay à la société DPC et un bâtiment situé à l'Absie à M. SUCHAN).
- Crédits-baux : 2 crédits-baux se sont terminés (ADAPEI à Chiché et SA WESCO à Cerizay).

o BOURSE DES LOCAUX

- 25 nouveaux bâtiments sont venus compléter cette base de données riche de **368 bâtiments privés ou publics** à vocation économique au 31/12/16.
- Le service développement économique a été contacté par **41 porteurs de projets en recherche de bâtiments**.

o TRANSACTIONS FONCIERES

- **8 acquisitions foncières** ont fait l'objet d'un acte notarié (213.411 m² pour 251.787,40 € HT),
- **6 cessions foncières** ont fait l'objet d'un acte notarié (65.321 m² pour 680.713,90 € HT).

o ZAE

- Lancement de l'aménagement de la ZAE des Quatre Vents à Faye l'Abbesse (1,8 hectares) : située à proximité immédiate du futur CHNDS, le long de la RD 725, cette ZAE sera prioritairement destinée à l'accueil d'activités de santé, médicales et paramédicales,
- Lancement des études préalables à l'aménagement de la ZAE de la Forestrerie à Moncoutant : située le long de la RD 38 en sortie d'agglomération (direction Bressuire), des études préalables ont été lancées courant 2016 visant à l'aménagement d'une ZAE sur une emprise foncière de près de 20 hectares,
- Lancement des études préalables relatives à la requalification de la ZAE de la Javrelière à Moncoutant,
- Lancement des études préalables à l'aménagement du quadrant Est (40 hectares) de la ZAE @LPHAPARC à Bressuire.

ANIMATION ECONOMIQUE, PARTENARIATS, COMMUNICATION

o LES MATINALES ECONOMIQUES

5 Matinales Economiques ont été organisées sur 5

secteurs géographiques (Argentonnay/Nueil-Les-Aubiers, Mauléonnais, Bressuirais, Cerizéen, Moncoutantais) ; participation de 134 chefs d'entreprises.

o TOP DES ENTREPRISES DE LA NOUVELLE-REPUBLIQUE 79

En décembre 2016, la Communauté d'Agglomération a participé pour la seconde fois au Top des Entreprises de la NR.

o **LES TROPHÉES DE L'ECONOMIE** : pour la 1^{ère} fois et lors de la cérémonie des vœux du 20/01/16, la Communauté d'Agglomération a organisé « Les Trophées de l'Economie » pour mettre en lumière des entreprises du territoire accompagnées au cours de l'année précédente.

o **AFFAIRALLIA** : pour la 1^{ère} fois, la Communauté d'Agglomération a été associée à l'organisation de la 2^{ème} édition d'Affairallia qui s'est déroulée à Cholet le 12/05/2016. Ces rendez-vous d'affaires, sous forme de speed meeting, ont intéressés 12 entreprises du Bocage Bressuirais (industrie, services à l'industrie, BTP) sur les 93 présentes.

o LES POINTS PRESSE

3 points presse ont été organisés :

- Actions économiques 2016 et rétrospectives 2015,
- Le Bocage Bressuirais, un territoire qui confirme son attractivité,
- Le Bocage Bressuirais, une politique d'accueil en faveur des jeunes entreprises.

o **CLUB ECO.TV** : la Communauté d'Agglomération a noué un nouveau partenariat avec le Club des Entreprises du Bocage Bressuirais sous la forme d'un journal WEB TV pour mettre en valeur toutes les initiatives locales contribuant au développement économique du Bocage Bressuirais (7 numéros sont parus en 2016).

o PARTENARIATS - RESEAUX - DIVERS

- Participation aux plénières du Club des Entreprises,
- Participation aux Comités de Revitalisation du bassin d'emploi de Cerizay,
- Participation aux réunions relatives à la plateforme de revitalisation Nord Deux-Sèvres,
- Participation aux comités de pilotage du Service Public de l'Emploi (SPE),

o **SIGNALETIQUE** : 44 ZAE ont été concernées par l'harmonisation de la signalétique.

DIVERS

En fin d'année, le Service Economie s'est doté d'un logiciel métier pour :

- Faciliter et optimiser le suivi des contacts,
- Structurer et développer notre système d'information économique,
- Etre en capacité d'établir des statistiques (activités du service, analyse économique du territoire), des tableaux de bord pour les élus,
- Disposer d'un outil avec des fichiers « entreprises » à jour.

La stratégie de communication de la Communauté d'Agglomération a pour mission principale de faire connaître et reconnaître la politique, les actions et les services de la Communauté d'Agglomération. Développée en lien étroit avec l'ensemble des services, elle se veut tour à tour institutionnelle, pédagogique, informative, participative et toujours adaptée en fonction de ses cibles : interne (élus et agents), endogène du territoire (habitants, entreprises, associations, partenaires, collectivités...) et exogène (touristes, porteurs de projet...).

La création des supports de communication est réalisée, pour la quasi-totalité, en interne.

Communication institutionnelle

2 magazines Agglomag ont été diffusés à l'ensemble des habitants en juin et novembre 2016.



Le site internet de la Communauté d'Agglomération : 119 399 visiteurs en 2016, ce qui représente une augmentation de la fréquentation de plus de 20% par rapport à l'année 2015.

6 lettres d'information électroniques (Agglomération, Scènes de Territoire, Enfance, Conservatoire de musique, Environnement, Famille zéro déchet) sont diffusées à 4 640 abonnés. 31 lettres d'informations ont été envoyées en 2016.

La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais est également présente sur le réseau social Facebook au travers de 6 pages : Agglomération, Jeunesse, Scènes de Territoire, Conservatoire de Musique, Bocapole, Office de tourisme.

Communication des services

Les services et régies (Bocapole, Office de tourisme, CIAS) font appel au service Communication afin de les conseiller et réaliser leurs supports de communication (papier et numérique), leurs événementiels (10 ans de Bocapole,...).

Communication interne

o AUX AGENTS

Trois lettres Infos Agents ont été diffusées en février, mai et septembre 2016 permettant ainsi d'informer les agents sur la vie des services, la carrière, le fonctionnement de la Communauté d'Agglomération.

Une lettre InfosRH a été distribuée permettant de diffuser des informations pratiques strictement liées aux ressources humaines.

o AUX ELUS

Afin d'informer les élus et notamment les conseillers municipaux, la lettre "Infos Elus" leur est adressée. Cette lettre d'information transmise sous format numérique informe sur les sujets présentés lors de l'assemblée des maires. En 2016, 3 lettres Infos Elus ont été diffusées.

Relations presse

Le service communication assure également la gestion des relations presse : envoi des communiqués, invitation au conférence de presse, relance journalistes. 192 communiqués ont ainsi été adressés à la presse en 2016.

Evénementiels

La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais a été également présente sur plusieurs événementiels :

- la Foire exposition de Bressuire,
- le Salon éco-bio avec la tenue d'un stand en lien avec les déchets et l'énergie,
- le Tour Cycliste 79 avec la remise du prix de la Communauté d'Agglomération,
- le Salon habitat.

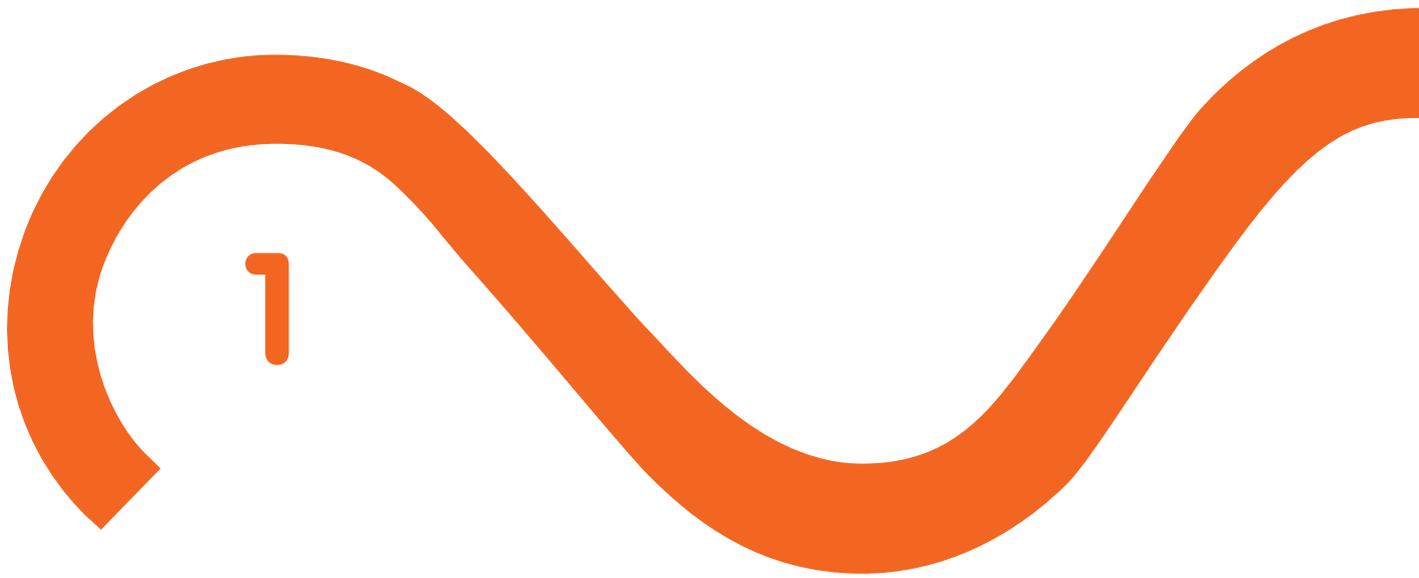
Divers

Dans le cadre de la mise en place de la Communauté d'Agglomération, le service communication a constitué un ensemble d'outils opérationnels :

- la gestion de la diffusion des supports de communication recensant 528 points de diffusion sur le territoire (lieux publics, commerces, restaurants, lieux touristiques, sites agglo...),
- un panorama de presse envoyé tous les matins aux agents et élus de la Communauté d'Agglomération permettant de se tenir informé des événements du territoire et d'effectuer une veille média.

Perspectives

- Création d'une photothèque avec indexation et archivage des 24 117 photos recensées,
- Développement d'outils de communication numérique (vidéos),
- Mise en place d'un intranet.



Ressources et moyens

Affaires générales



Le service des affaires générales a vocation à :

- assurer les fonctions d'administration, de gestion, d'organisation du quotidien des activités administratives,
- sécuriser juridiquement les actions de la Communauté d'Agglomération,
- conseiller, en étant garant de la cohérence,
- favoriser le lien social sur un territoire rural dont la désertification des services publics est une réalité avec la Maison des services.

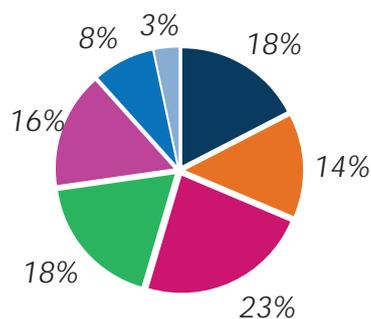
12

Le service conseil juridique et assemblées

Garant de la sécurisation juridique des actions de la collectivité

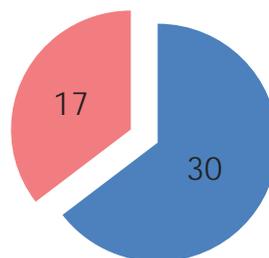
Le service Conseil juridique et Assemblées a pour mission d'accompagner les services dans la mise en place de ses projets. Il reste disponible pour l'ensemble des services (et des communes pour le volet juridique).

Appui du service conseil juridique



- Direction générale
- Ressources et Moyens
- Prospectives et animations territoriales
- Environnement et développement durable
- Action sociale
- Technique
- Communes

Moyenne des délibérations par Assemblée



- Conseil Communautaire
- Bureau Communautaire

En 2015 :

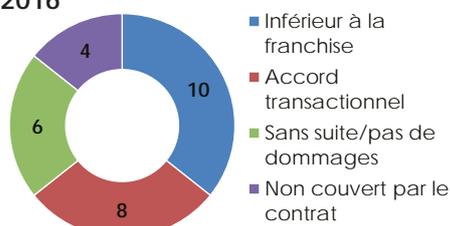
481 délibérations de Conseil
117 délibérations de Bureau

Les assurances

Reflet de la responsabilisation de la collectivité

Jusqu'au 31 décembre 2015, la collectivité devait jongler avec 32 polices d'assurances (avec des garanties distinctes), lors de la gestion de ses sinistres. Une refonte des contrats à compter du 1er janvier 2016 a permis d'obtenir 5 contrats : des économies d'ensemble (une baisse de 36% des cotisations totales, soit près de 70 000€) et une facilité de gestion de la sinistralité.

28 sinistres non déclarés en 2016
(16 sinistres en 2015)



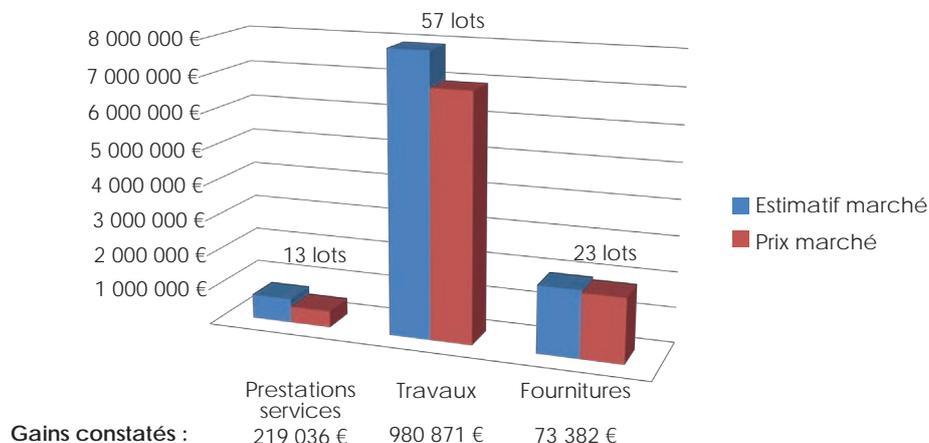
55 sinistres déclarés en 2016 (41 en 2015)

Le service commande publique

Facilitateur dans la procédure achat

En 2016, 34 marchés supérieurs à 25 000€ HT ont été passés, représentant 93 lots (dont 45 attribués à des entreprises du territoire de la Communauté d'Agglomération).

Volume financier et économies constatées des marchés 2016 (sur la base des estimations)



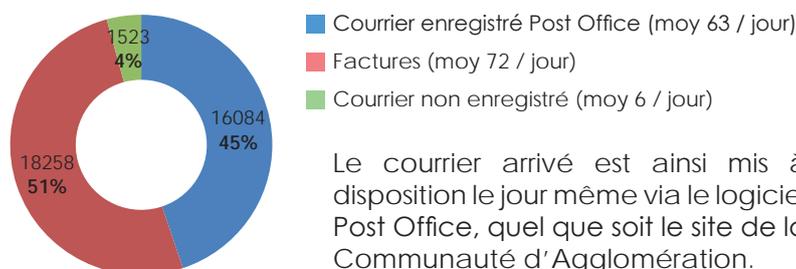
Le service accueil/courrier

Plaque tournante dans la communication interne

Les quatre agents accueil/courrier se répartissent l'ensemble des missions dévolues au service :

- accueil physique et téléphonique au Siège (contact générique de la Communauté d'Agglomération),
- gestion du courrier à l'arrivée et au départ pour toute la Communauté d'Agglomération,
- gestion des navettes internes vers les différents sites, dont vagemestre sur Bressuire,
- gestion des salles et de l'intendance du siège.

Volume 2016 de courrier entrant



Volume 2016 de courrier sortant

35 802 courriers ont été affranchis en 2016, représentant une moyenne de 141 par jour. Ce chiffre reste constant par rapport à 2015.

L'affranchissement unique de la Communauté d'Agglomération au Siège permet de réguler les coûts.

Appels téléphoniques

Le siège reçoit environ 63 appels par jour.

Le Maison des Services

Vecteur de lien social sur le territoire

La Maison des Services de l'Argentonnais a été inaugurée en octobre 2012, avec pour objectifs :

- d'accueillir en un lieu unique pour informer et orienter les usagers de services publics,
- de créer un pôle d'accueil des acteurs économiques du territoire,
- d'être le relais d'information touristique et de découverte du territoire.

Pour cela, elle a engagé de nombreux partenariats avec des services publics (CAF, PMI, Pole Emploi, etc.) et des associations du territoire (notamment Relais Familles, Maison de l'Emploi, ADIL, CAUE), qui assurent une permanence dans ce lieu maintenant connu de tous.

La Maison des services a vu sa fréquentation progresser en 2016, par rapport à 2015 : 5 821 visites sur l'année (soit une hausse de 5%).

Il est riche de constater que ce lieu est vecteur de lien social sur ce territoire rural, avec une moyenne de fréquentation à 22 personnes par jour, avec des pics en mars 2016 (moyenne de 27 visites par jour).



Ressources humaines



14

Gestion administrative du personnel statut paie-carrières

La paie

6 616 paies (+155 paies / 2015) ont été effectuées en 2016, soit une moyenne de 551 paies par mois (+13 paies / 2015)

Moyenne mensuelle :

- CA2B : 393 (entre 379 mini en février et mars et 405 maxi en novembre),
- CIAS : 143 (entre 139 mini en mai et 148 maxi en juillet et août),
- OT : 6,
- Bocapole : 9.

Les absences

Nombre de jours d'absence cause santé :

13 653 jours en 2016 contre 13 124 jours en 2015 (+529 jours)

Nombre d'agents absents cause santé :

229 agents en 2016 contre 276 agents en 2015 (-47)

Autres

Obtention de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale :

2 demandes en 2016 contre 0 en 2015

Nombre de dossiers retraite traité :

9 dossiers en 2016 contre 6 dossiers en 2015 (+3)

La gestion des carrières

626 arrêtés ont été réalisés contre 1112 en 2015

- CA2B : 468,
- CIAS : 128,
- OT : 4,
- Bocapole : 26.

388 contrats directs (hors CDG 79 ont été réalisés contre 278 en 2015)

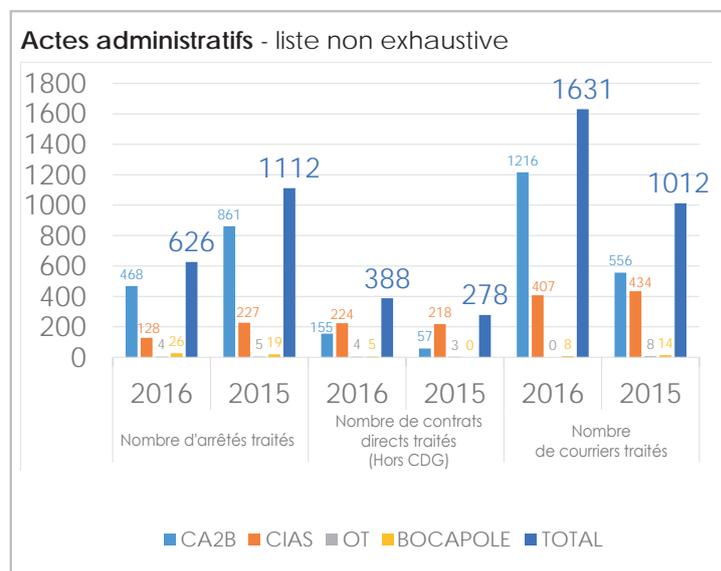
- CA2B : 155,
- CIAS : 224,
- OT : 4,
- Bocapole : - 5.

1 631 courriers* ont été réalisés contre 1012 en 2015 :

- CA2B : 1216,
- CIAS : 407,
- OT : 0,

(Pour information : le service courrier a affranchi environ 2 500 courriers en 2016)

Les actes administratifs



Les prestations sociales

o LE CNAS

Agglomération : 220 adhérents au lieu de 222 adhérents en 2015

(CA2B : 176 adhérents au lieu de 173 adhérents en 2015, CIAS : 44 adhérents au lieu de 49 adhérents en 2015)

Coût :

- Agglo : 42 917 € en 2016 au lieu de 43 931,58 € en 2015,
- Coût par adhérent : 197,89 €,
- Montant des prestations utilisées par les agents : 50 065 € en 2016 au lieu de 37 525 € en 2015
 - CA2B : 39 250 € (prestations versées directement) + 2 795 € (autres avantages)
 - CIAS : 7 851 € (prestations versées directement) + 169 € (autres avantages)

Bilan positif : le montant des prestations utilisées est supérieur au coût versé par la collectivité

o LE COS

Agglomération : 174 adhérents

Coût :

- Global de la Communauté d'Agglomération : 41 700€ au lieu de 42 800 € en 2015,
- Coût par adhérent : 253 €.

o AUTRES PRESTATIONS DIRECTES

(inchangées par rapport à 2015)

- agents ex-CC Terre de Sèvre : 62 à 75 agents bénéficiaires (selon nature prestation),
- agents ex SIVU chez soi en Gâtine (agents CIAS -SAD) : 13 agents,
- agents ex SIVU Saint-Varent : 3 agents .

Emploi et développement des compétences

Le recrutement

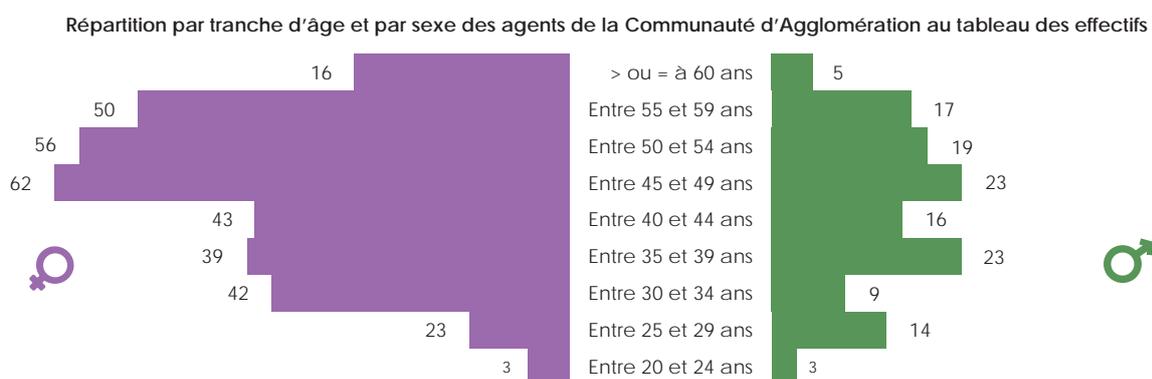
Chiffres clés :

- 458 candidatures spontanées réceptionnées (566 en 2015),
- 67 % provenant du territoire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
- majorité titulaires d'un diplôme de niveau 5 (CAP- BEP),
- gestion directe de 35 recrutements au cours de l'année 2016 (29 en 2015). (diffusion profil de poste, analyse des candidatures, jury de recrutement).

La gestion des effectifs

Les effectifs de la Communauté d'Agglomération (CA2B et ses établissements satellites : CIAS, Régie Personnalisée Bocapôle et Office de tourisme) au 31 décembre 2016 :

- 459 postes pourvus au tableau des effectifs,
- 97 contractuels recrutés sur le motif remplacement ou accroissement. (26 CDG / 71 CDD direct).



La formation

o ACCUEIL DE STAGIAIRES ÉCOLES

Chiffres clés :

- 619 (641 en 2015) demandes de stage réceptionnées (tous services confondus),
- 73 % des demandes sont originaires du territoire de la Communauté d'Agglomération, dont 58% destinées au Pôle Action Sociale et Services à la personne,
- 168 stagiaires ont été accueillis au sein de la Collectivité,
- demandes de niveau 4 (niveau Baccalauréat) majoritaires,
- 4 stages avec gratification (3 BAFA, 1 stage Educateur jeunes enfants)

o LA FORMATION DES AGENTS

Chiffres clés :

- 215 agents ont suivi une formation (146 en 2015)
 - solidarité, cohésion sociale, enfance : 101 agents ,
 - management, pilotage... : 95 agents,
 - citoyenneté, culture, sport : 25 agents,
 - repères et outils fondamentaux : 55 agents,
 - sécurité et protection des biens... : 17 agents,
 - services techniques urbains... : 10 agents,
 - préparation concours : 12 agents,
 - formation d'intégration : 8 agents.
- 80% des formations suivies sont des formations CNFPT (64% en 2015).



Le service Finances est chargé du suivi financier :

- de la Communauté d'Agglomération (CA2B) y compris les régies à autonomie financières (SPIC) soit 11 budgets ,
- du CIAS de Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais soit 8 budgets.

Ses principales missions sont :

- élaboration des documents budgétaires et financiers : débat d'orientations budgétaires, budgets primitifs, comptes administratifs, décisions modificatives,
- exécution budgétaire: enregistrement de toutes les transactions économiques de la collectivité en utilisant une comptabilité analytique permettant de retracer le coût de chaque service,
- gestion de la dette et suivi de la trésorerie (193 emprunts et 3 lignes de trésorerie),
- gestion des ressources : fiscalité, dotations de l'Etat et facturations des services,
- suivi des régies financières de recettes et d'avances (29) créées pour faciliter le paiement de certaines prestations : entrées piscines, théâtre, bibliothèques... ,
- accompagnement des services pour le suivi financier des projets,
- gestion comptable du patrimoine de la collectivité.

Bilan de l'activité

Les faits marquants

- Poursuite de la dématérialisation de la chaîne comptable en lien avec la norme comptable (PESV2) imposée par le Trésor public
- Poursuite de la mise en place de la comptabilité analytique adaptée à la CA2B permettant de calculer des coûts par service ou grande thématique
- Poursuite du suivi budgétaire par service et déploiement du logiciel de gestion financière dans les services.
- Déconcentration de la saisie des bons de commande dans tous les services pour optimiser le traitement des commandes et réduire la durée du circuit achat.

Statistiques concernant l'exécution comptable

- **Factures reçues :**
13 498 soit une moyenne de 59 factures par jour travaillé par an
- **Bons de commandes :**
2 777 (dont CA2B : 2526 et CIAS : 251)
- **Ecritures comptables :**
22 812 (soit une moyenne de 100 opérations/jour travail)

Statistiques concernant l'exécution comptable

ENTITE	BUDGET	Nombre mandats	Nombre titres	Ecritures annulées
CA2B	Budget principal	8 987	1 848	454
	BA Zones économiques	76	14	0
	BA Développement économique	295	512	17
	BA Transports	436	149	27
	BA Assainissement collectif	2 399	344	162
	BA Assainissement non collectif	204	46	10
	BA Gestion des déchets	1 369	363	53
	BA Pescalès SPA	165	40	7
	BA Gîte de groupe La Loge	37	9	5
	Régie à autonomie financière PESCALIS SPIC	746	162	35
	Régie à autonomie financière Energies renouvelables	32	25	6
SOUS TOTAL CA2B		19 034		
CIAS	Budget principal	103	61	9
	BA Soutien à domicile - CIAS	464	663	87
	BA Service de Soins Infirmiers à Domicile - CIAS	852	92	15
	BA Portage de repas - CIAS	534	105	25
	BA Centre hébergement - CIAS	108	8	8
	BA Logement stabilisation - CIAS	66	13	4
	BA Centre d'hébergement et de réinsertion sociale - CIAS	399	48	11
	BA Logement Allocation Logement Temporaire - CIAS	80	20	3
SOUS TOTAL CIAS		3 778		
TOTAL		22 812		

Bilan financier

Résultats 2016 (hors prise des résultats antérieurs)

ENTITE	BUDGET	Fonctionnement Réalisé 2016	Investissement Réalisé 2016	Total
CA2B	BUDGET PRINCIPAL	3 663 740.17€	- 688 209.76€	2 975 530.41€
	BA Zones Economiques	- €	- 299 696.08€	- 299 696.08€
	BA Développement Economique	52.81€	1 509 742.44€	1 509 795.25€
	BA Transports	- €	- 15 931.87€	- 15 931.87€
	BA Assainissement collectif	152 226.69€	429 493.78€	581 720.47€
	BA Assainissement non collectif (SPANC)	7 351.30€	1 645.51€	8 996.81€
	BA Gestion des déchets	36 566.36€	988 180.49€	1 024 746.85€
	746	- €	- €	- €
	BA Gîte de Groupe La Loge	1 284.07€	- €	1284.07€
	BA Pescalès SPIC	445 440.35 €	- 307 261.88€	138 178.47€
	BA Energies renouvelables (SPIC)	8 527.41€	9 677.68€	18 205.09€
	TOTAL BG + BA		4 315 189.16€	1 627 640.31€
CIAS	BUDGET PRINCIPAL	- 1 748.30€	1 076.42€	- 671.88€
	BA SAD-CIAS	- 142 063.21€	30 705.77€	- 111 357.44€
	BA SSIAD-CIAS	83 470.90€	35 757.63€	119 228.53€
	BA PORTAGE REPAS-CIAS	- 18 918.70€	9 325.94€	- 9 592.76€
	BA CENTRE HBGT-CIAS	- €	- 871.60€	- 871.60€
	BA LOGT STAB-CIAS	440.35€	- €	440.35€
	BA CHRS-CIAS	6 849.64€	- 3 708.58€	3 141.06€
	BA LOGT ALT-CIAS	657.67€	102.85€	760.52€
	TOTAL BG + BA		- 71 311.65€	72 388.43€

Zoom CA2B - Fonctionnement

BUDGET	BP + DM	FONCTIONNEMENT Réalisé 2016			
	FONCT	Dépenses	% réalisation	Recettes	% réalisation
BUDGET PRINCIPAL	43 326 703.46€	36 210 053.73€	83.57%	39 873 793.90€	92.03%
BA Zones Economiques	13 322 306.19€	1 101 507.85€	8.27%	1 101 507.85€	8.27%
BA Développement économique	4 389 130.20€	3 822 521.13€	87.09%	3 822 573.94€	87.09%
BA Transports	3 750 769€	3 729 950.74€	99.44%	3 729 950.74€	99.44%
BA Assainissement collectif	6 617 656.75€	4 434 862.15€	66.97%	4 584 088.84€	69.27%
BA Assainissement non collectif	127 413€	119 739.04€	93.98%	127 144.34€	99.79%
BA Prestations de services déchets	7 075 317.93€	6 553 421.75€	92.62%	6 589 988.11€	93.14%
BA PESCALIS (SPA)	266 310€	243 276.56€	91.35%	243 276.56€	91.35%
BA Gite de groupe La Loge	13 000€	7 888.20€	60.68%	9 172.27€	70.56%
BA Pescalis (SPIC)	1 656 984€	1 162 701.49€	70.17%	1 608 141.84€	97.05%
BA Energies renouvelables(SPIC)	121 00.31€	81 630.66€	67.46%	90 158.07€	74.51%
TOTAL CA2B	80 666 590.84€	57 464 553.30€	71.24%	61 779 796.46€	76.59%

Zoom CA2B - Investissement

BUDGET	BP + DM	INVESTISSEMENT Réalisé 2016			
	INV	Dépenses	% réalisation	Recettes	% réalisation
BUDGET PRINCIPAL	23 499 671.14€	9 674 033.21€	41.17%	8 985 823.45€	38.24%
BA Zones Economiques ⁽¹⁾	10 688 829.36€	299 696.08€	2.80%	- €	0%
BA Développement économique	5 055 720.25€	2 541 352.63€	50.27%	4 051 095.07€	80.13%
BA Transports	52 224.17€	25 564.37€	48.95%	9 632.50€	18.44%
BA Assainissement collectif	5 635 290.78€	1 958 072.21€	34.75%	2 387 565.99€	42.37%
BA Assainissement non collectif	6 029.32€	866.68€	14.37%	2 512.19€	41.67%
BA Prestations de services déchets	3 620 309.47€	714 844.35€	19.75%	1 703 024.84€	47.04%
BA Pescalis (SPIC)	958 132.61€	657 952.33€	68.67%	350 690.45€	36.60%
BA Energies renouvelables(SPIC)	61 071.84€	15 516.49€	25.41%	25 194.17€	41.25%
TOTAL CA2B	49 577 278.94€	15 887 898.35€	32.05%	17 515 538.66€	35.33%

(1) En 2016 les réalisations du BA Zones Economiques n'intègrent pas la reprise des stocks qui sont évalués en dépense et en recette à 10.387.502,27 €

Perspectives

- Finalisation de la dématérialisation avec la mise en place de la signature électronique pour la signature des bordereaux comptables.

- Finalisation du transfert d'une partie de l'actif et du passif du budget Pescalis SPIC vers le budget principal de la Communauté d'Agglomération.

- Poursuite de la saisie des immobilisations en vue de définir des montants d'amortissements correspondant à leur valeur réelle.

- Finalisation des Procès Verbaux de transferts des biens avec les communes membres.



2

**Prospectives, stratégies
et animations territoriales**

Stratégie - Conduite de projets

Le service "stratégie - conduite de projets" assure les missions suivantes :

- la veille, l'accompagnement des services de la Communauté d'Agglomération et des porteurs de projets (communes, associations,...) à la recherche de subventions,
- le suivi des politiques contractuelles avec la Région, l'Europe, l'Etat, le Département et la veille et les réponses aux appels à projets,
- la politique d'aide aux associations,
- la conduite de nouveaux projets autour de la santé, la jeunesse, les transports...,
- l'élaboration du projet de Territoire et le Conseil de Développement.

20

Fonds européens, politiques contractuelles, appels à projets

Le service « stratégie et conduite de projets » assure le suivi des politiques contractuelles avec la Région, l'Europe (FEDER, FEADER, LEADER, FSE), l'Etat (Contrat de Plan Etat/Région, FSIL, FNADT,...), le Département (CAP 79, CDAT) et l'accompagnement des porteurs de projet, l'instruction et le suivi des dossiers.

Dans ce cadre, le service a accompagné :

- les services de la Communauté d'Agglomération dans la recherche de financements pour des projets communautaires : extension de Bocapole, aménagement de la Vallée de la Scie, ALSH de Moncoutant et de Bressuire...,
- les acteurs locaux dans le montage de projets : programme de plantations, centres-bourgs de communes, manifestations culturelles...

Le service conduit également une veille sur les appels à projets et est sollicité pour y répondre comme en 2015 avec l'appel à projets ANRU « projets innovants en faveur de la jeunesse ».



Association GAL LEADER Nord Deux-Sèvres

Le programme LEADER est conduit avec la Communauté de communes du Thouarsais sous support juridique d'une association. La candidature Nord 79 s'articule autour « Une ruralité active et durable en Nord Deux-Sèvres ».

o CONVENTIONNEMENT ET DÉMARRAGE DU PROGRAMME 2014-2020

Suite à l'accord de la Région en date du 10 juillet 2015, un travail important a été réalisé en lien avec la Région et l'ASP (Agence de Service et de Paiement : Etat) pour finaliser les documents nécessaires au conventionnement. La convention tripartite a été signée le 25 novembre 2016.

Cependant, l'absence de l'outil informatique OSIRIS, permettant la programmation, l'engagement juridique et le paiement des dossiers a bloqué les dossiers durant toute l'année 2016.

o PROJETS PRÉSENTÉS AU GAL ET PROJETS DÉPOSÉS

En 2016, 44 projets ont fait l'objet d'un accompagnement par l'animatrice LEADER. Au 31 décembre 2016, 18 dossiers ont été déposés pour un montant global de dépenses de 503 060 €. Ces 18 dossiers totalisent un montant potentiel de 280 316 € de FEADER, pour une moyenne de 15 573 € sollicités par dossier.

Sur ces 18 projets, 11 ont fait l'objet d'une présentation au comité de programmation, qui s'est réuni trois fois en 2016 et a, soit rendu un avis de principe, soit décidé de reporter les débats, par absence de consensus. Aucun avis d'attribution de subvention n'a pu être rendu à ce jour du fait de l'attente de l'outil informatique et des directives de l'ASP et de la Région.

Perspectives 2017 :

L'outil informatique a été livré en avril 2017. L'instruction des dossiers devrait pouvoir être mise en œuvre en 2017. Un travail de remobilisation des membres du Comité de Programmation va devoir être conduit du fait des difficultés rencontrées dans le démarrage du programme.

Soutien aux associations, syndicats et SCIC

En tant que porte d'entrée des associations à la Communauté d'Agglomération (hors les prestations dans le domaine social), le service Stratégie a accompagné les associations dans leur demande de soutien auprès de la Communauté d'Agglomération et auprès d'autres partenaires tels que la Région.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération a versé 582 133 € à 63 associations, un syndicat et une SCIC œuvrant dans les domaines suivants :

Thématiques	Montant
Agriculture - environnement	55 957€ €
Communication	84 230 €
Autre : social, jeunesse, Europe	33 743 €
Culture	119 600 €
Habitat	59 553 €
Patrimoine	32 500 €
Sport	141 300 €
Ecole de découverte des sports	45 000 €
Tourisme	10 250 €
TOTAL SUBVENTIONS	582 133 €

o AIDES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET COMMISSION N°4

Structures	Objet	Montant
Boc' Hall	Subvention fonctionnement	15 000 €
Cant'amüs	Subvention fonctionnement	2 000 €
Cercle théâtral La Chapelle St Laurent	Festival d'intérêt communautaire : Festi' Môme	1 500 €
SCIC cinéma du Bocage	Subvention fonctionnement	30 000 €
La Colporteuse	Aide à la manifestation : Festi' Arts	15 000 €
Voix et Danses	Festival d'intérêt communautaire : Terre de Danses (8 ^{ème} édition) Eclats de voix (23 ^{ème} édition)	50 000 €
Littfête Saint Clémentin	Aide à la manifestation : Bilingual Littfête	2 000 €
CIVAM du Haut Bocage	Soutien manifestations culturelles et valorisation produits locaux	4 100 €

o SOUTIEN ASSOCIATIONS HABITAT ET CADRE DE VIE

Thématiques	Structures	Montant
Habitat	ADIL	13 000 €
Habitat	Pass' Haj	17 000 €
Habitat	Fonds de solidarité pour le logement (participation au fonds départemental)	29 553 €

o AIDES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET COMMISSION N°5

Sur proposition de la commission n°5 « Politique sportive Espaces aquatiques », les élus ont souhaité distinguer 4 types d'aides :

Types d'aides	Structures	Montant
Clubs d'intérêt communautaire	Golf Club Bressuire Club Ovalie du Bocage Judo Club du Bocage Sèvre Bocage Athlétique Club Cercle des nageurs Bocage Bressuirais	55 500 €
Manifestations d'intérêt communautaire	Tennis Club de Bressuire - Tournoi Tennis Top 10-12 Tennis Club de Bressuire - Tournoi Futur Tennis Club de Bressuire - Championnat de France 1ère division Judo Club du Bocage - Tournoi Judo cadets (ettes) Judo Club du Bocage - Tournoi minimes Sèvre Bocage Athlétique Club - Semi-marathon du bocage Sèvre Bocage Athlétique Club - Meeting Robert Bobin Sèvre Bocage Athlétique Club - Championnat du Poitou-Charentes de cross ASK Val d'Argenton - Open Kart et Coupe de France mini kart Tour cycliste des Deux-Sèvres	37 000 €
Equipes sportives de niveau national	Football Club Bressuirais SAM Handball Réveil Bressuirais Basket Ball	48 800 €
Ecoles de découverte des Sports	Ecole découverte des sports Bocage Ecole découverte des sports Argentonnois Ecole découverte des sports Moncoutant	45 000 €

o SOUTIEN ASSOCIATIONS TOURISTIQUES ET PATRIMONIALES

Thématiques	Structures	Montant
Tourisme	Syndicat Mixte du Château de St-Mesmin	9 500 €
Tourisme	Marché estival de Pescalis	750€
Tourisme/patrimoine	Musée Ecole de la Tour Nivelle	30 000 €
Patrimoine	Musée du Bhram	2 500 €

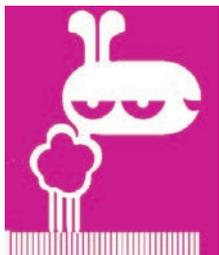
Prospectives et stratégies

Stratégie - Conduite de projets

Jeunesse : PIA, Cité de la jeunesse et Habitat jeune

o LE PROJET LES JEUNES S'EN MÉLENT – PIA JEUNESSE À L'ÉCHELON BOCAGE GÂTINE :

Pour porter le projet « les jeunes s'en mêlent », lauréat de l'Appel A Projets (AAP) national lancé par l'ANRU en 2015 dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), l'association Bocage Gâtine Jeunesse (BoGaJe) a été créée le 19 février 2016. Elle réunit les parties prenantes du projet au travers de 4 collèges : des membres fondateurs, des membres associatifs, des jeunes et des membres associés.



22

En tant que membre fondateur, la Communauté d'Agglomération a élaboré, avec les associations Maisons de l'Emploi du Bocage et de Gâtine et la Communauté de communes Parthenay Gâtine, la convention entre l'ANRU et BoGaJe. Signée en mars 2016, cette convention définit les modalités de financement du projet.

Depuis, la Communauté d'Agglomération s'attache à participer à la mise en œuvre du projet dans sa globalité et à porter les projets dont elle est maître d'ouvrage.



o L'HABITAT DES JEUNES

Une étude d'opportunité sur l'Habitat Jeune à l'échelle de la Communauté d'Agglomération a été lancée en 2016. Elle vise à repérer/actualiser les besoins, s'interroger sur la gestion de l'habitat jeune et imaginer des formes alternatives et souples d'habitat jeunes ou des formes mixtes sur des sites où la demande est moins prégnante tout en étant au plus près des besoins des entreprises et de leurs évolutions.

o LA CITÉ DE LA JEUNESSE ET DES MÉTIERS DU BOCAGE BRESSUIRAIS

Partant du constat d'une jeunesse diverse sur le territoire (tranches d'âge, attentes, besoins et situations) la Communauté d'Agglomération réfléchit à la création d'une Cité de la Jeunesse et des Métiers du Bocage Bressuirais (CJMBB) : point d'entrée et lieu d'accueil convivial (bar sans alcool) pour renseigner les jeunes dans tous les domaines et favoriser le développement d'activités professionnelles ou collectives (coworking, tiers lieu, ...).

Cette Cité sera implantée dans la zone de la gare (zone de transit des jeunes par le transport scolaire) et permettra ainsi de mieux les capter, les orienter et les accompagner. Un maillage territorial avec des antennes dans les 5 villes structurantes du territoire (Mauléon, Cerizay, Moncoutant, Nueil-les-Aubiers, Argentonny) en lien avec les CSC locaux aidera à apporter le service en proximité à tous les jeunes y compris ceux du milieu rural.

Sur Bressuire, la Cité de la Jeunesse s'intègre dans un projet plus global d'aménagement avec le pôle d'échanges multimodal (PEM), Pôle Emploi, écoles, périscolaire et centre de loisirs, garage solidaire etc...

Projet de territoire et Conseil de Développement

Le comité de pilotage chargé de l'élaboration du Projet de territoire s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2016.

Au cours du 2^{ème} trimestre 2016, les 14 commissions permanentes de la Communauté d'Agglomération ont réfléchi aux perspectives à l'horizon 2030 et complété une fiche-synthèse.

Afin d'associer la société civile à l'élaboration de ce Projet de territoire, le Conseil de Développement a été créé le 11 juillet 2016. Il est composé de 40 membres venant des domaines économiques, sociaux, éducatifs, culturels, touristiques et environnementaux.

En parallèle, le comité de pilotage a souhaité être accompagné par un bureau d'études Ellyx pour les phases de concertation et d'analyse. (Mission de septembre à décembre).

Après des phases de concertation avec les cadres de la Communauté d'Agglomération et des mairies, le travail d'élaboration du Projet de territoire a été conduit lors de 2 séminaires le 25 octobre et le 8 novembre qui ont réuni respectivement 230 et 130 participants (élus municipaux et communautaires, Conseil de développement, conseils d'administration du CIAS, de Bocapole et de l'office de tourisme). Les responsables de service de la Communauté d'Agglomération ont également été associés à cette réflexion.

Ces consultations ont abouti à la rédaction du document Stratégique « Projet de territoire » proposant 3 objectifs et 9 axes d'orientations ainsi que 12 actions opérationnelles. En 2017, le Projet de Territoire sera à finaliser par la réalisation du document opérationnel.

Santé : approche territoriale

o PÔLES ET MAISONS DE SANTÉ

Après la réalisation des Maisons de Santé, la Communauté d'Agglomération propriétaire, assure la gestion locative des bâtiments des pôles et maisons de santé du territoire.

Elle poursuit son accompagnement (activité de conseils) auprès des associations de professionnels de santé organisés en pôles de santé.



o CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

Outil d'animation territoriale en santé, le CLS se caractérise par une dimension intersectorielle forte. Parmi les huit orientations stratégiques qui ont été définies par les acteurs du CLS, la Communauté d'Agglomération a choisi de mettre en œuvre en particulier au cours de l'année 2016 :

- la structuration de l'offre de soins de premiers recours et le développement du lien " Ville - Hôpital " au travers de l'accompagnement des pôles et maisons de santé,
- " l'accès aux droits des personnes en situation de précarité " dans le cadre du Contrat de Ville,
- " la santé des jeunes ", dans le cadre du PIA " les jeunes s'en mêlent " à l'échelle Bocage Gâtine,
- l'urbanisme favorable à la santé (UFS) par la réalisation d'une évaluation d'impact en santé (EIS) et le lancement d'une réflexion sur la santé dans le cadre de l'élaboration du PLUI.

23

Prospectives - planification

Le service "prospectives-planification" assure l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), du Programme Local de l'Habitat (PLH), du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), de la démarche globale d'aménagement des centres-bourgs et le Schéma d'Aménagement Numérique (SDAN).

Programme Local de l'Habitat : arrêt et adoption

Après 3 ans d'élaboration, le PLH du Bocage Bressuirais a été approuvé en février 2016 avec pour priorité la redynamisation des centres-bourgs. Il permet de conduire les politiques communautaires de l'habitat jusqu'en 2021. Le budget prévisionnel du PLH s'élève à environ 2 600 000 € sur 6 ans en autofinancement de la Communauté d'Agglomération, avec une montée en charge en fonction des programmes, auxquels s'ajoutent les subventions.

o ZOOM SUR DES ACTIONS 2016 :

- **Mise en route du Programme « Cœur de bourg, cœur de vie » :**

Après la définition du programme en 2015 et la mise en route des actions habitat (=> pilier habitat et cadre de vie du prog.), 2016 a été une année pendant laquelle des projets de redynamisation de centres-bourgs ont été accompagnés et la candidature à l'AAP FISAC (=> action du pilier éco du prog.) a été déposée (projet porté par le service économie en collaboration avec le service stratégie)...

- **Mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès des scolaires :**

- Projet avec 3 classes autour de la découverte de l'architecture contemporaine (restitution en juin 2016) avec des interventions du CAUE (année scolaire 2015/2016),
- Définition d'un nouveau projet en partenariat avec le Réseau de Lecture Publique avec 3 autres classes autour de la thématique de l'art dans l'espace public, dans le cadre du PEAC (année scolaire 2016/2017).

- **15 fiches conseils " réhabilitation du bâti ancien "** ont été réalisées au cours de l'année comme un outil d'aide à la décision pour les habitants qui avant d'entreprendre des travaux de rénovation, sont à la recherche de premiers conseils techniques. Ces fiches sont le fruit d'un travail partagé avec élus, partenaires, techniciens et artisans de la Communauté d'Agglomération et de la Communauté de communes du Thouarsais. Elles sont disponibles en format papier et numérique.



Prospectives et stratégies

Prospectives - planification

Schéma de cohérence territoriale

Le Document d'orientations et d'objectifs (DOO), volet opposable du Schéma de cohérence territoriale (SCOT), a été finalisé au cours du premier semestre 2016. Le Conseil communautaire a ainsi arrêté le document le 14 juin 2016. Le second semestre 2016 a été consacré à la phase d'approbation (avis des personnes publiques associées, enquête publique).

Chiffres clés :

- 858 pages annexes comprises,
- Coût total : 350 300 € TTC,
- 82% de subvention. L'autofinancement est donc de (y compris FCTVA) : 63 981 € soit 0.88€/habitant

Evolution de certains Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) :

La prise de compétence Plan Local d'Urbanisme par la Communauté d'Agglomération, la rend désormais compétente pour faire évoluer les documents d'urbanisme communaux. En 2016, les communes suivantes ont ainsi engagé une procédure d'évolution de leur document d'urbanisme : Mauléon, Le Pin, Bressuire, Faye L'Abbesse, Nueil-Les-Aubiers et Cerizay. Le PLU de La Forêt sur Sèvre a également été approuvé en Conseil communautaire le 12 avril 2016.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

L'année 2016, a été marquée par le lancement des travaux d'élaboration du PLU intercommunal en décembre 2015.

Un comité de pilotage mis en place en juin 2016 s'est réuni à 3 reprises pour définir la méthodologie d'élaboration, le contenu des cahiers des charges des marchés publics d'études et l'organisation de la démarche.



Ces travaux, associant étroitement les communes et les commissions de la Communauté d'Agglomération, se poursuivront jusqu'en 2020.

SDAN : Schéma d'Aménagement Numérique des Deux-Sèvres

La Communauté d'Agglomération participe à la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement Numérique des Deux-Sèvres et notamment au déploiement du FFTH (fibre jusqu'à l'abonné) avec un travail sur la création d'un Syndicat Mixte ouvert.

Ingénierie touristique

La commission n° 11 « Tourisme » s'est réunie en novembre 2016 pour faire le bilan de la mise en œuvre du Schéma de Développement Touristique validé fin 2015. Au cours de l'année, des groupes de travail se sont réunis par secteurs territoriaux associant élus et acteurs locaux pour travailler à la déclinaison du schéma.

Un voyage d'étude a été organisé en Bretagne en novembre 2016 afin de rencontrer élus et acteurs œuvrant dans la valorisation touristique de petites cités de caractère et sur le développement d'activités sport nature.

Projet Val de Scie

Le premier semestre de l'année a été consacré à la finalisation des démarches préalables aux travaux d'aménagement du Parc de loisirs du Val de Scie : dossier loi sur l'eau, étude d'impact, enquête publique, permis d'aménager... La collectivité a acquis le foncier par voie amiable.

Les marchés de travaux ont été lancés et attribués et s'élèvent à 3,1 millions d'euros HT. Les travaux ont démarrés en octobre 2016 et se terminent en juin 2017.

Montant total de l'opération :

3,8 millions d'euros HT subventionnés à 49% :

- Etat : 360 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine : 625 000 €
- Conseil Départemental des Deux-Sèvres : 523 117 €
- Agence de l'Eau Loire Bretagne : 44 700,95 €
- Commune de Nueil-Les-Aubiers : 300 000 €

Château de Saint-Mesmin

Au cours de l'année 2016, un Comité de Pilotage s'est réuni pour restructurer le fonctionnement du Château de St Mesmin et diminuer les participations des 4 membres. La saison d'ouverture du Château a été réduite de Pâques aux vacances de La Toussaint avec la finalité d'accueillir le même nombre de touristes.

Au niveau des Charges de personnel, un agent est parti ; le Château compte aujourd'hui 2 permanents et des saisonniers qui interviennent durant l'été.

L'équilibre financier du Château est trouvé avec une participation financière au fonctionnement de 30 000 € pour chacun des 4 membres (les 2 Départements, la Communauté de communes de Pouzauges et la Communauté d'Agglomération).

Tourisme : ingénierie touristique



25

Mise en œuvre du schéma de développement touristique : point d'étape

Son ambition : un tourisme vert et familial, un accueil dynamique et inventif, une découverte active et créative. Les actions mises en œuvre ou lancées en 2016 :

Orientation 1 : Faire de l'hébergement, la porte d'entrée touristique du territoire			
Axes	Actions	Par	Mise en oeuvre 2016
I. En travaillant à une meilleure valorisation de l'offre en hébergement sur internet	1. Création d'un site internet interactif, partagé et bien référencé	OT	. Réalisation de la maquette et création de l'arborescence du site OT
	2. Favoriser la « mise en internet » des hébergements touristiques		. Accompagnement des prestataires : 35 hébergeurs rencontrés, 48 établissements visités
II. En favorisant l'adaptation, la modernisation et le développement de l'offre en hébergements	3. Accompagner la requalification, la modernisation et le développement de l'offre en hébergement	OT	. 35 rdv en 2015 . 60 rdv en 2016 dont 23 nouveaux meublés et 6 nouvelles chambres d'hôtes
III. En valorisant la gastronomie et l'artisanat local	4. Valoriser les savoir-faire locaux et développer l'accès aux produits locaux	Agglo2B	. Nouvelle édition du guide des produits du terroir à l'échelle N79 <i>Déc. 2016 : guide</i> <i>Mars 2017 : carte</i>

Orientation 2 : développer un accueil dynamique et chaleureux			
Axes	Actions	Par	Mise en oeuvre 2016
I. En faisant de l'habitant et de l'hébergeur, des ambassadeurs du territoire	6. Mettre en place le dispositif « habitant, passeur »	Agglo2B/ OT	. Club des passeurs de territoire expérimentation été 2016
II. En réorganisant l'accueil touristique	8. Redéfinir l'organisation des accueils touristiques	OT/ Agglo2B	. Pour favoriser un accueil hors les murs et permanent, bornes infos touristiques (installation 2017 sur 3 communes)
III. En développant les liens avec le territoire et le faire connaître	9. S'appuyer sur les manifestations et les entreprises pour faire découvrir le territoire	OT/ Agglo2B	. Visites d'entreprises : Body Nature, . Manifestations : Highland Games...

Tourisme : ingénierie touristique

26

Orientation 3 : développer et structurer une offre de loisirs et de découverte, entre nature et histoire

Axes	Actions	Par	Mise en oeuvre 2016
I. En s'appuyant sur des sites/entités remarquables à valoriser	11. Requalifier et valoriser le site de Pescalis	Agglo2B (Pescalis)	. Révision du format de fonctionnement . Redéfinition de la saison Touristique . Réduction du déficit de fonctionnement
	12. Parc de loisirs du Val de scie à Nueil-Les-Aubiers	Agglo2B	. Parc de loisirs avec une baignade naturelle, des espaces ludiques et sportifs et des itinéraires de promenade <i>Été 2016 : démarrage des travaux Juillet 2017 : ouverture du site</i>
	13. Vallée de l'Argenton : poursuivre le programme de valorisation		. Animation et gestion sites agglo existants + création de panneaux sur site <i>Fréquentation d'avril à dec 2016 (Ecocompteurs CD 79) : Passerelle d'Auzay : 9 792 passages Clos Oncle Georges : 13 188 passages</i>
	14. Vallée de la Sèvre Nantaise : valorisation de sites et d'itinéraires	Agglo2B	. Jardin des Chirons : gestion site existant . Lancement GT Vallée Sèvre Nantaise
	15. Favoriser la mise en valeur d'un patrimoine historique remarquable et de caractère	Agglo2B	. Suivi projets valorisation de cœurs de bourg . Coordination Journées du Patrimoine
II. En permettant une découverte itinérante du territoire	16. Proposer une offre de randonnée multimodale: pédestre, équestre, cyclable	OT	. Appui technique OT
	17. Compléter, renforcer et animer les axes structurants et créer des produits vélo	Agglo2B	. Expérimentation été 2016 avec 2 boucles au départ de Pescalis + projet itinérances pour 2017
	18. Créer des parcours découverte/parcours ludiques	Agglo2B	. Projets sur Voulmentin, Argentonnay.
III. En favorisant l'émergence d'une offre de loisirs aquatique et sport nature	20. Favoriser la création d'activités liées à l'eau et d'activités de sport nature	Agglo2B	. Appui technique porteurs de projet Pescalis : paddle, location vélos ...

Orientation 4 : mettre en réseau et promouvoir l'offre touristique

Axes	Actions	Par	Mise en oeuvre 2016
I. En renforçant / créant des liens entre prestataires	21. Poursuivre et renforcer l'accompagnement et la mise en réseau des prestataires	OT	Accompagnement des hébergeurs avec MAD de la gestionnaire du camping d'Hautibus qui les rencontre pour établir un diagnostic et des propositions d'actions
II. En développant des partenariats avec les sites et acteurs limitrophes	22. Développer les partenariats avec les territoires voisins	OT/ Agglo2B	Prévu dans le cadre du projet Itinérances Contacts avec OT Pays de la Châtaigneraie, Pays de Pouzauges et Thouarsais
IV. En développant le service réceptif à l'échelle de la Communauté d'Agglomération	23. Structurer un service réceptif et commercialiser des produits touristiques	OT/ Agglo2B (Pescalis)	Réalisation d'une plaquette commune pour le Tourisme d'affaires



Les missions de l'Office de Tourisme s'organisent autour de :

- appui renforcé auprès des professionnels du tourisme, première porte d'entrée du territoire,
- développement de la communication numérique,
- développement des animations touristiques.

Activités de l'OT :

o ACCUEIL DANS LES DIFFÉRENTS BUREAUX :

- Bressuire : 3 373 visiteurs
- Mauléon : 1175 visiteurs
- Point info Château de Bressuire + Chapelle St Cyprien : 4 966 visiteurs
- Nombre de connexions site internet : 19 562 et application : 7432

o COMMERCIALISATION :

Le volume d'affaires global du service commercial de l'Office est en hausse de 35 % par rapport à 2015 avec un chiffre d'affaires de 176 645 €. Il se répartit à 82% pour les groupes et 18% individuels.

56 dossiers de réservation Groupes, 73 dossiers de réservation Individuels

La marge pour l'OT est de 30190 € contre 21 982 € en 2015.

o TAXE DE SÉJOUR COLLECTÉE EN 2016 :

76 250€ avec 117 525 nuitées contre 104 812 nuitées comptabilisées en 2015 soit 12,12 % d'augmentation.

Evolution constante de l'hébergement touristique

3 114 lits touristiques, 208 établissements (données OT, juillet 2016)

Développement de l'offre - activités touristiques

o SITES TOURISTIQUES :

Sur le territoire :

- Aquarium de Pescalis : 9 000 visiteurs en 2016
- Château de St Mesmin : 16 470 visiteurs en 2016
- Forêt de l'Aventure (Moutiers sous Chantemerle) : 11 400 visiteurs en 2016
- Musée de la Tour Nivelles : 7 419 visiteurs en 2016

A proximité:

- le Puy du Fou, 2,2 millions de visiteurs en 2016
- le Futuroscope, 1,9 millions de visiteurs en 2016

o RANDONNÉE ET ITINÉRAIRES

- 3 voies vertes et 1 véloroute
- 2 boucles vélos
- 35 circuits pédestres
- 8 circuits VTT
- 9 balades patrimoine/parcours découverte





Pescalis

7.71
EIP

Activité hébergement

Dans ce cadre, le Puy du Fou est un partenaire incontournable qui permet de conforter l'occupation des hébergements notamment durant l'été. La plateforme de réservation Booking renforce ce dispositif et amène une progression de 8% sur l'hébergement (Maisons du lac).

Animation du site

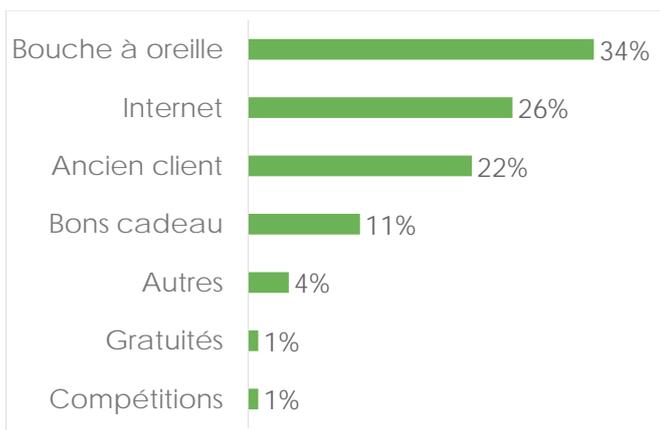
L'animation du lieu qui est développée sur le site et qui attire des touristes et la population locale. Ainsi, la promenade - randonnée du « Tour des étangs » s'ancre dans les sorties locales ainsi que le Marché Fermier hebdomadaire des producteurs de Pescalis l'été. De plus, l'organisation de manifestations culturelles et artistiques organisées en lien avec les autres services de la Communauté d'Agglomération favorisent et diversifient l'offre proposée à la clientèle Touristique et locale.

Activités pêche

L'activité Pêche a été en 2016 plus ralentie du fait notamment des conditions météorologiques (printemps très pluvieux et été caniculaire), de problèmes de fraie, de l'obligation de fermer l'étang des Chirons fin août pour pollution et forte mortalité des poissons, ... L'activité pêche se concentre de plus en plus sur la carpe et moins sur le carnassiers.



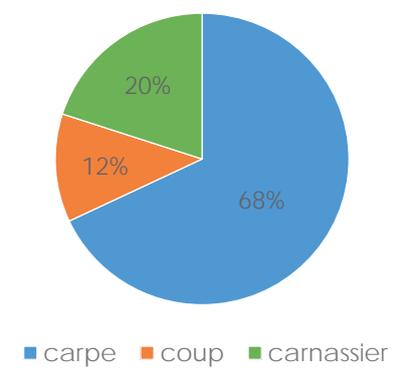
Les clients ont connu Pescalis par...



Provenance des visiteurs

- Pays de Loire : 29%
- Nouvelle Aquitaine : 46%
- Etranger : 2 - 3% surtout Belgique, Grande Bretagne

Répartition des pêcheurs

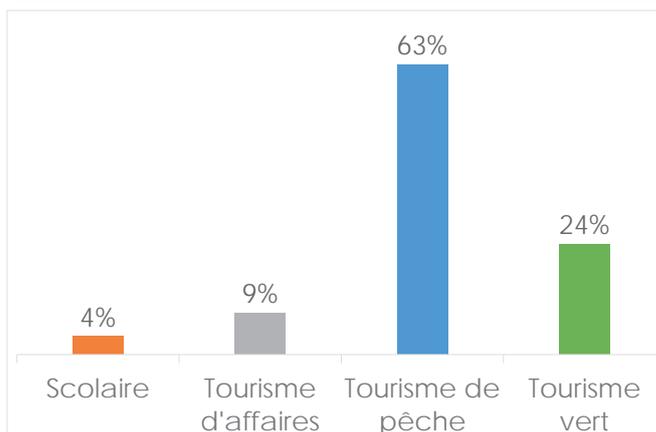


CHIFFRES D'AFFAIRES

2016	Montant
Hébergement	253 870 €
Service Pêche	141 204 €
Contrat prestation	36 000€
Magasin pêche	28 674 €
Boutique	20 461€
Visite	17 140€
Ventes poissons	11 911€
Divers	5 607€
Visite Région	4 640€
Activités sportives	3 092€
TOTAL	522 599 €



Type de clients



CHIFFRES CLÉS 2016

13 156 Pêcheurs en 2016 :
-7% (14168 pêcheurs en 2015)

- 90% droits de pêche
- 10% guidage

10 000 visites aquarium/étangs :
stable (9 800 visites en 2015)

18 342 nuitées/an en progression :
+2.2% (17 948 nuitées en 2015)

Perspectives

Une année 2016 qui doit servir de référence pour le suivi de Pescalis, le suivi du budget et du chiffres d'affaires, ainsi que l'application de nouvelles méthodes de travail, auront permis de mieux comprendre et mieux préparer les perspectives 2017. Les dépenses seront à contenir, la masse salariale sera réduite de 2.5 personnes.

Pour 2018, il est à espérer de nouveaux projets : Téléski-nautique, base de loisirs, home staging des hébergements pour rester compétitifs.



Réseau de Lecture Publique (RLP)



L'année 2016 a permis la poursuite du travail sur l'harmonisation de l'offre de service et des pratiques de travail des agents. Un important travail sur les collections et sur le futur logiciel informatique a été mené, dans un souci d'offrir à l'usager une offre de qualité et un service simplifié. Parallèlement, la politique d'action culturelle des bibliothèques s'est poursuivie avec une offre d'animations variée, permettant d'aller à la rencontre du public, de tout âge, dans et hors leurs murs.

Le Réseau de Lecture Publique est composé de 24 bibliothèques et emploie 34 agents. 34 bénévoles concourent également au développement de la lecture publique sur le territoire et viennent renforcer l'équipe pour un ETP de 0,40.

En 2016, un budget d'environ 170 000 euros a été consacré à l'achat de documents et 20 000 euros à l'action culturelle et aux animations.

Collections

Le Réseau propose, au 31 décembre 2016 :

- **189 797 livres.** Un vaste chantier d'inventaire, de tri et d'élimination a été mené en 2016 afin de proposer aux usagers une offre actualisée et en bon état.
- **180 titres de presse.** Un travail de diversification des abonnements a été mené en 2016 afin de proposer au public une plus grande variété de titres en 2017.
- **18 000 CD.**
- **4 390 DVD.**

La Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres complète ces fonds par des dépôts réguliers.

Action culturelle et éducative

Les bibliothèques développent également une offre d'animations à destination des publics jeunes et adultes. Depuis 2015, cette offre se structure autour d'un thème qui constitue le fil rouge des animations proposées durant la saison. Pour la saison 2016-2017, le thème retenu est celui de la bande dessinée.

Par ailleurs, des rendez-vous réguliers sont proposés dans les bibliothèques : Raconte-moi des histoires, Bébés-lecteurs, Cafés lecture.

L'ensemble des animations a touché en 2016 environ **11 000 personnes.**

De plus, le RLP développe une politique forte à destination des groupes notamment scolaires. 3 300 élèves environ ont ainsi été accueillis en 2015-2016.

Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC), mené en partenariat avec Scènes de Territoire et le Conservatoire de Musique, a permis à trois classes de réaliser leur propre bande dessinée, accompagnés par DAV, scénariste et dessinateur d'une douzaine d'albums.

Ces actions se déroulent dans et hors les murs des bibliothèques. En 2016, les bibliothécaires sont allés à la rencontre des habitants en proposant rencontres et lectures dans les piscines, sur les marchés, au cinéma, au camping...

Bibliothèque	Nb inscrits emprunteurs emprunteurs	% population / nb inscrits	Nombre documents empruntés
L'Absie	112	11%	1857
Argenton Les Vallées	375	22%	7 876
Boismé	133	11%	6 058
Bressuire	2 268	11%	101 539
<i>Bressuire médiathèque</i>	1 991	17%	85 610
<i>Bressuire Beaulieu</i>	63	7%	2 472
<i>Bressuire Saint Sauveur</i>	84	6%	6 980
<i>Bressuire Terves</i>	130	5%	6 477
Cerizay	1 005	21%	35 535
La Chapelle Saint-Laurent	197	10%	6 231
Chiché	107	6%	6 636
Combrand	131	11%	4 516
Courlay	161	7%	6 293
Faye L'Abbesse	95	9%	4 349
La Forêt sur Sèvre	NC	NC	1 784
Mauléon	1 088	11%	47 838
<i>Mauléon Centre ville</i>	583	18%	26 995
<i>Mauléon La Chapelle Largeau</i>	98	9%	4 042
<i>Mauléon Loublande</i>	113	12%	2 749
<i>Mauléon Moulins</i>	125	18%	5 992
<i>Mauléon Saint -Aubin de Baubigné</i>	114	8%	5 791
<i>Mauléon Le Temple</i>	55	12%	2 269
Moncutant	591	18%	20 890
Nueil-Les-Aubiers	950	17%	18 496
La Petite Boissière	50	7%	1 057
Le Pin	40	4%	786
TOTAL	7 303		269 884



CHIFFRES CLÉS 2016

8 227 habitants inscrits, soit 13.3% de la population. 7 303 d'entre eux empruntent régulièrement.

269 884 documents empruntés



Perspectives

En 2016, l'entreprise Afi a été choisie pour la fourniture du logiciel informatique qui équipera, à partir de septembre 2017, l'ensemble des bibliothèques. Le déploiement du logiciel permettra aux abonnés d'avoir une **carte unique** leur permettant d'emprunter indifféremment dans les 24 bibliothèques du réseau. Le projet comprend également le **déploiement d'un site internet** qui permettra d'accéder à un catalogue des collections référençant les quelques 200 000 documents proposés par les bibliothèques et leur réservation.

Enfin, un **projet de nouvelle bibliothèque à Mauléon** est envisagé. Ce nouvel équipement, mutualisé avec le musée du Brham et l'Office de Tourisme permettra des actions en commun, à destination des scolaires notamment.



Bocapole



Bocapole a pour vocation la location de salles pour divers évènements ainsi que des prestations de services liées à ces locations. La régie Bocapole dispose d'un parc de matériel destiné à la location pour les associations, les collectivités et les entreprises de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Une année stable

Bocapole se positionne toujours comme acteur incontournable dans le Bocage avec une année 2016 où la fréquentation des manifestations à but économiques et social s'est maintenue. Au niveau des spectacles, 17 ont eu lieu et 4 annulations de concerts (Fugain, Zazie, NRJ Extravagance, Charlie et la chocolaterie...) La fréquentation moyenne des spectacles a un peu baissé.

L'organisation d'une soirée privée par Alouette FM, sur invitation, favorise la promotion de Bocapole.



Activités

L'activité de Bocapole se concentre sur les périodes de janvier à début mai et d'octobre à fin décembre. La période d'été est consacrée à l'entretien du bâtiment et du matériel.

o NOMBRE DE JOURS

- d'ouverture d'évènement : 101 jours (sans compter les petites salles de réunion 39 jours),
- de préparation d'évènement : 155 jours (hors jours de l'évènement),
- total lié à l'activité d'évènement : 256 jours,
- d'ouverture le week-end (vendredi, samedi, Dimanche) : 65 jours,
- de manifestations le week-end (vendredi, samedi, dimanche) : 35 jours.

o CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'affaire réalisé en 2016 a un peu diminué : 250 626 €.

Cette baisse concerne les locations prestations et les locations mobilières et s'explique notamment par le départ de France 3 et l'organisation des 10 ans.

Perspectives 2017 : 290 000 €.

Evènements marquants

Les évènements marquants de 2016 :

o 2016, L'ANNÉE DES 10 ANS

avec une programmation de la Régie Bocapole en partenariat avec les associations locales : BBA, les Vendredis de l'Été, Boc' Hall et Arystérik.

4 soirées pour fêter les 10 ans de Bocapole ont eu lieu :

- Soirée anniversaire le 18 mars et spectacle de Carlos Numez et Celtic Legend
- Soirée 80's le 1^{er} octobre,
- Soirée soul Funk, le 12 novembre, organisée par Boc' Hall, les Vendredis de l'Été, et Arysterik – a connu une très bonne fréquentation. .
- Cabaret avec Frenchy Folie's le 4 décembre.

Deux soirées ont été annulées par manque de réservations : soirée NRJ et la comédie musicale « Charlie et la chocolaterie ».

Un budget exceptionnel de 50 000 € a permis la réalisation de ces évènements.



33

o OUVERTURE DE LA NOUVELLE HALLE

La nouvelle halle de 3 000 m² (deux modules de 1800 et 1200 m²) est entrée en exploitation en octobre 2016 : Puces Moto et les Conviviales. La qualité de la structure, notamment au niveau confort acoustique, fait l'unanimité.

En 2017, 6 évènements vont ainsi pouvoir en bénéficier, le COFEM, la Foire exposition de Bressuire, le Salon de l'Habitat, les Puces Moto, les Conviviales et le Beach Rugby.

Perspectives

Bocapole continue de souffrir un peu de la concurrence de salles de spectacles régionales plus grandes, qui attirent prioritairement les têtes d'affiche en concert (chiffre d'affaire plus important pour les producteurs et tourneurs). Les associations locales qui se sont lancées dans ce type d'activité, ont eu des résultats très mitigés (annulations ou pertes)

Bocapole poursuit sa démarche de commercialisation et travaille en lien avec l'Office de tourisme à développer le tourisme d'affaires.

Pour 2017, une réflexion s'engage pour renouveler et diversifier l'offre de spectacle, avec l'idée d'aller vers la production ou la co-production de concerts.

Pour l'année 2017, les locations réservées pour le moment sont sensiblement équivalentes à l'année 2016 (avec notamment 18 spectacles réalisés et programmés, contre 17 réalisés en 2016)



Conservatoire de musique

21.49
ETP

L'année 2016 a été marquée par le **renouvellement par le Ministère de la Culture et de la Communication** du label "**à rayonnement intercommunal**" pour le Conservatoire de Musique et pour une durée de 7 ans (effet de 2015 à 2022).

Missions du Conservatoire

Le Conservatoire de Musique s'organise au travers 3 missions principales :

- **offrir un enseignement musical spécialisé en proximité, sur 6 sites d'enseignement** (Argenton-Les-Vallées, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant, Nueil-Les-Aubiers). Cet enseignement varié et de qualité se décline en apprentissage global accordant la part belle aux pratiques collectives,
- **participer à l'éducation artistique et culturelle** à travers l'Education musicale en milieu scolaire (EMMS) et ses développements (Orchestres à l'Ecole, Parcours Educatif Artistique et Culturel), soit 60% des élèves scolarisés en primaire sensibilisés sur le territoire, grâce au financement des communes,
- **irriguer le territoire d'animations musicales à travers sa saison musicale**, fruit de la rencontre entre musiciens amateurs et professionnels. Acteur incontournable de la vie culturelle du territoire, le Conservatoire est présent sur l'ensemble du Bocage.



Poursuite de l'ouverture au public

L'année 2016 a confirmé les orientations prises par le Conservatoire de musique aussi bien sur le plan artistique et pédagogique, qu'en faveur d'une ouverture et une accessibilité culturelle.

- Le succès de l'offre musicale cohérente et progressive avant l'âge de 8 ans (jardin musical, éveil puis parcours de découverte instrumentale) avec 15% des effectifs inscrits sur ces activités,

- L'engouement rencontré par des nouvelles propositions pédagogiques : le Chœur Gospel, le Laboratoire choral et l'atelier musique de rue,

- La poursuite de deux ateliers handi-musique pour personnes en situation de handicap favorisant l'expression musicale à travers un langage imaginaire,

- La consolidation du temps d'intervention en milieu scolaire (1300h par an) ainsi que le Parcours d'Education Artistique et Culturelle, en partenariat avec le Réseau de Lecture Publique et Scènes de Territoire, sur le thème « Slam » touchant 4 classes primaires du territoire, la SEGPA du Collège de Cerizay, la classe ULIS du Collège de Moncoutant et une 6ème du Collège Supervielle de Bressuire,

- La poursuite des Orchestres à l'École, l'année 2016 ayant été marquée par la fin du 1er Orchestre à l'École Jules Ferry et la transmission des instruments à une nouvelle classe de CE2 de cette même école, l'action étant soutenue par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires. L'Orchestre à l'École Ernest Pérochon de Courlay est entré, pour sa part, dans sa 3ème et dernière année,

- L'obtention par le Conservatoire d'une aide de la Fondation Daniel et Nina Carasso au titre de l'Art Citoyen permettant d'accueillir en ses murs les 6 enfants issus du premier Orchestre à l'École Jules Ferry qui souhaitent poursuivre leur activité musicale : la 'Classe passerelle',

- Le vif succès du troisième rassemblement des chorales de Maisons de retraite du Bocage, à Bocapole, en partenariat avec le CLIC du Bocage et du Thouarsais, avec plus de 500 spectateurs. Ce projet a été reconnu pour son caractère innovant par un Diplôme honorifique de la Fondation des Hôpitaux de France et une aide financière via l'appel à projet ARS DRAC "Culture & Santé",

- Le bilan très positif de la saison musicale du Conservatoire qui contribue à animer le bocage et à tisser de nombreux partenariats avec des associations culturelles, établissements scolaires, conservatoires... On peut estimer à 6 000 spectateurs touchés à travers les rendez-vous et animations proposées.

Perpectives

Le renouvellement du label Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, le bilan global très positif des actions développées qui rayonnent sur le territoire et au-delà ainsi que la dynamique interne invitent à poursuivre dans cette direction en 2017.



CHIFFRES CLÉS 2016

24 élèves en plus par rapport à 2015-2015, hausse liée au succès rencontré par 2 nouvelles propositions musicales : atelier Gospel et atelier musique de rue, et cela malgré une augmentation de la politique tarifaire de 1.5%.

soit **704** élèves répartis

81% < 25 ans - **19%** > 25 ans

Répartition géographique par site :

Année scolaire	2015-2016	2016-2017
Bressuire	375	387
Cerizay	100	109
Mauléon	48	54
Nueil-Les-Aubiers	57	52
Moncoutant	41	43
Argenton-les-Vallées	48	50

+ 10 hors Agglomération



Scènes de Territoire

8,4
ETP

Le projet Scènes de Territoire ne se limite pas à la programmation de spectacles, mais comprend également les résidences d'artistes avec des « sorties de fabrique » permettant d'irriguer les communes de l'ensemble de la communauté d'agglomération. L'objectif de l'année 2016 ayant été de conforter l'action de Scènes de Territoire sur l'ensemble du périmètre de la Communauté d'Agglomération en permettant au plus grand nombre, et notamment les enfants par le biais de programmations scolaires, de découvrir le spectacle vivant.

Une programmation pluridisciplinaire et une présence artistique

Au total, 42 spectacles différents (programmation tout public, jeune public et scolaire) totalisant 83 représentations ont été programmés en 2016.

16 200 personnes ont été accueillies sur l'ensemble des représentations

Sur la saison 2016/2017, 778 personnes ont souscrit un abonnement (toutes formules confondues).

o UNE PROGRAMMATION TOUT PUBLIC

37 spectacles avec 42 représentations (dont les 6 soirées de présentations de saison) qui ont été présentées au tout public, dont 6 spectacles en direction d'un public familial totalisant 9 098 personnes (auxquelles il faut ajouter environ 100 personnes sur les 2 spectacles d'ouverture de saison en plein air en septembre 2016 à Sanzay et l'Absie –pas de billetterie), soit 9 200 personnes.

o UNE PROGRAMMATION EN DIRECTION DES SCOLAIRES

10 spectacles totalisant 36 représentations ont été présentés en 2016 sur le temps scolaire aux écoles maternelles et primaires du territoire de la Communauté d'Agglomération.

Globalement, ce sont 5 610 scolaires sur les 6 000 que compte le territoire qui ont pu assister à au moins un spectacle au cours de cette année, soit 93,5 % (3 404 élèves en 2015, soit 58 %).

A ces chiffres, il convient d'ajouter 912 collégiens et lycéens sur des séances scolaires : 4 spectacles différents représentant 5 représentations (202 en 2015)

o LES RÉSIDENCES D'ARTISTES ET LES SORTIES DE FABRIQUE

Plusieurs compagnies régionales ou hors région ont été accueillies en résidence de création tout au long de l'année : Compagnie Sans Titre, La Martingale, Labulcrack et la Compagnie de Louise.

Ces résidences ont eu lieu dans le « Le Studio » espace de répétition situé au Théâtre à Bressuire, mais aussi sur le Territoire, comme la salle de la Griotte à Cerizay pour la création du spectacle « Le garçon à la valise » par la Compagnie de Louise.

Des « sorties de fabrique », moments où les compagnies viennent confronter leur travail en cours avec le public et échangent avec lui ont jalonné ces périodes de résidence.



Une démarche d'action culturelle

Les actions culturelles représentent toutes les propositions destinées au public dans toute sa diversité et peuvent prendre des formes très variées :

- Les répétitions publiques ou « sorties de fabrique » évoquées en page précédente,
- Les « bords de scènes » : temps de rencontre entre artistes et public à l'issue de certains spectacles,
- Les visites du théâtre : l'équipe de Scènes de Territoire accueille, sur demande, différents groupes tout au long de l'année au Théâtre, dans le cadre d'actions spécifiques,
- Le PEAC (Projet d'Éducation Artistique et Culturel) : Scènes de Territoire est présent sur ce projet comme acteur en collaboration avec le Conservatoire de Musique et le Réseau de Lecture Publique pour des opérations menées en concertation avec l'Éducation Nationale et la DRAC sur des projets fédérateurs (parcours Danse, Conte et Musique en 2016 autour du thème « les cultures urbaines »),
- La médiation : Scènes de Territoire s'est associée à la Compagnie « La Nuit te soupire » et est pilote aujourd'hui d'une réflexion à dimension de la Région sur « La médiation culturelle et le rapport au public et aux œuvres d'art ».

Le soutien aux pratiques amateurs

Mises à disposition du Théâtre :

- Lycée Maurice Genevoix (atelier théâtre – finalisation du spectacle de l'option théâtre),
- Association du Théâtre du Bocage pour les différents ateliers de pratique amateur encadrés par l'association,
- Le week-end « Théâtre amateur sur un plateau » : initiée en 2012, cette manifestation qui se déroule en mars permet à plusieurs troupes amateurs du territoire de présenter leur spectacle dans un lieu réellement adapté,
- Le projet « Orchestre à l'École » en lien avec le Conservatoire de Musique » en juin.

CHIFFRES CLÉS 2016

11 931 personnes accueillies sur l'ensemble des représentations

3 404 scolaires ont assisté à au moins un spectacle

BUDGET

Le budget Scènes de Territoire 2016 s'est élevé à 703 598 € (dont achats de spectacles et frais inhérents : 331 040 €)

Les subventions (DRAC, Conseil Régional Poitou-Charentes et Conseil Général des Deux-Sèvres) sur les coûts artistiques se sont élevées à 131 190 €, et les recettes propres (recettes billetterie, locations du lieu et autres produits) à 89 182 €.

37

Un travail en réseau

Scènes de Territoire travaille en réseau avec les structures spectacle vivant du Poitou-Charentes réunies au sein du G19, mais aussi le réseau des Partenaires Culturels du Grand Ouest en lien avec les Régions Pays de la Loire et Bretagne (concertation sur des tournées de spectacles).



Les collections

o ACQUISITIONS

Le Musée de Bressuire a fait l'acquisition de :

- deux exceptionnelles terrines en terre cuite glaçurée du XVIII^e siècle fabriquées à Saint-Porchaire,
- une centaine de céramiques également de Saint-Porchaire (pots, cruches...) du XIX^e siècle provenant du four « Bonneau » (Saint-Porchaire),
- un recueil d'estampes (années 1840) de Louis Marvy (graveur de C. Le Roux),
- une très belle huile sur toile du milieu du XIX^e siècle : une vue de Bressuire et du château,

• une œuvre du grapheur Benoît Savin « hommage à Max Ingrand » qui est intervenu lors de la Nuit des musées,

A Mauléon, le musée du Bhram a reçu en don une collection de 240 cartes postales anciennes portant sur la ville et ses communes associées.

o RESTAURATIONS

Le musée de Bressuire a fait restaurer trois céramiques carolingiennes (IX^e siècle ap.J-C.) provenant de la Ferrière (près de Bocapole), un portrait XIX^e du Curé Hélie (prêtre ayant participé à la restauration de l'église Notre-Dame de Bressuire), et l'œuvre sur papier de Max Ingrand « le miracle de Notre-Dame-de-Lorette. Toutes ces œuvres sont aujourd'hui exposées.

o RECHERCHES : ROCHERS DES VAUX



Avec le support du Service Régional de l'Archéologie (DRAC Poitou-Charentes), les associations du BHRAM, GREPSA et la mairie déléguée de Saint-Aubin-de-Baubigné, une campagne de prises de vue photographique de haute qualité a été menée sur les

Rochers des Vaux. Elle permet la réalisation d'images 3D et l'étude détaillée des signes gravés figurant sur ces pierres. Les premiers résultats vont être diffusés en juin 2017.

o VIE DES COLLECTIONS

- Deux faiences de « Parthenay » XIX^e siècle ont été prêtés au Musée de Parthenay.
- Suite au passage de la commission de sécurité au cloître, une salle de stockage a été attribuée au musée comme réserve. Elle doit faire l'objet de travaux d'isolation au feu avant la prochaine commission (2018-2019).
- Au musée du BHRAM, l'inventaire des collections de la salle des Guerres de Vendée est presque terminé. Le grenier du Bhram a fait l'objet de deux séances de « déménagement » en collaboration avec les services techniques de Mauléon et du service déchets de la Communauté d'Agglomération : deux bennes de 30m³ ont été remplies.

Le public du musée de Bressuire

On dénombre 2 530 visiteurs dont 1703 adultes, 348 enfants et 479 scolaires.

Sans exposition importante, la fréquentation a augmenté largement parce que le musée a été ouvert au public régulièrement (deux dimanches après-midi par mois à partir du juillet et marché de Noël).

En effet, depuis juillet 2016, l'arrivée d'une personne en service civique au sein du service a permis d'ouvrir le musée plus largement. Les résultats sont très positifs et confirment la nécessité de disposer d'un minimum de personnel.

o LES SCOLAIRES

Depuis la mi-juillet, la chargée de médiation a développé les activités avec les scolaires, tant en nombre de visite qu'en réalisation d'ateliers « sur mesure » (479 élèves). Une collaboration avec de nouveaux publics est en cours de développement : bacs pro, BTS...

o NUIT DES MUSÉES

Cette année, le thème était : les arts de la rue entrent au musée, hommage à Max Ingrand. 55 adultes et 25 enfants ont participé à la nuit des musées.

o JOURNÉES DU PATRIMOINE

A Bressuire, une exposition consacrée à la citoyenneté était proposée avec des objets témoignant des engagements citoyens au cours des 150 dernières années : objets de pompiers, de la Garde Nationale de Bressuire...

364 personnes dont 56 enfants ont visité l'exposition.

Une conférence portant sur la restauration de la Vierge de Pitié de l'église Notre-Dame complétait l'ensemble et se déroulait dans l'église (25 personnes).

A Mauléon, le musée du Bhram a accueilli 136 visiteurs dont une cinquantaine a participé à une randonnée historique dans les rues de la ville.

o ACTIONS HORS LES MURS

Un travail a été conduit avec l'école élémentaire de Chambrotet sur toute l'année scolaire (6 interventions à Chambrotet et dans la ville de Bressuire).

o OUTILS DE MÉDIATION

Il a été installé cette année un tryptique abritant un plan de Bressuire au Moyen-Age.

Trois outils de médiation en lien avec les collections ont été développés par une stagiaire de Sèvres europe et par la chargée de médiation :

- une vitrine-expérimentale consacrée à la préhistoire
- un atelier de création de carreaux de pavage pour les enfants,
- un meuble-découverte tactile pour la céramique destinée aux 5/10 ans qui accompagnent leurs parents dans le musée,
- L'atelier et le meuble découverte sont aujourd'hui opérationnels.



3

**Environnement et
développement durable**



Assainissement collectif

L'exploitation de l'ensemble des ouvrages d'assainissement (réseaux, postes de refoulement et stations d'épuration), ainsi que la maîtrise d'œuvre des travaux neufs est réalisée en régie.

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, près des 2/3 des habitations sont raccordées au réseau d'assainissement collectif (le tiers restant relève de l'assainissement individuel).

Afin d'assurer la collecte des eaux usées, les réseaux d'assainissement s'étendent sur plus de 520 kilomètres. Pour les secteurs urbanisés, situés en contrebas du réseau principal, près de 100 postes de refoulement ont été répartis sur les différentes communes permettant de transférer les effluents vers les stations d'épuration.

En 2016, le parc de stations d'épuration comprenait 64 unités, représentant une capacité de traitement des eaux usées équivalente à 110 000 habitants.

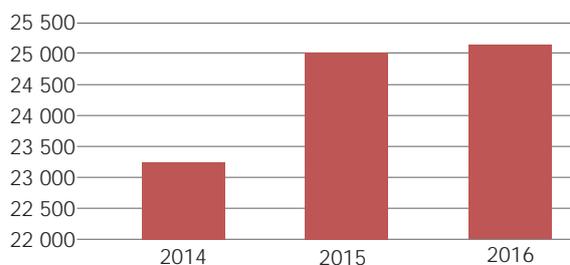
La station d'épuration la plus importante en taille étant celle de Bressuire, qui à elle seule représente plus de la moitié de la capacité totale de traitement du territoire avec une capacité d'épuration équivalente à 60 000 habitants.

La plus petite unité de traitement en capacité se situe sur le territoire de Geay, où elle dessert un lotissement et présente une capacité de traitement de 50 EH.

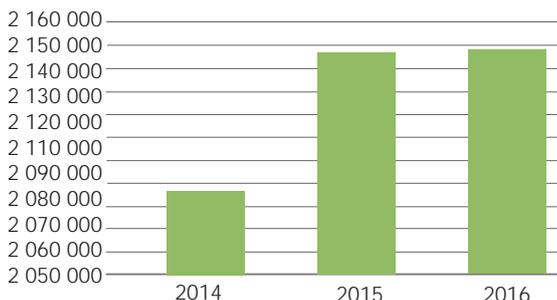
Les usagers

Le nombre d'abonnés est en légère augmentation de 0,7 % en 2016 par rapport à l'année 2015, alors que les consommations sont stables (+ 0,1%). On peut donc souligner une légère baisse de la consommation moyenne / abonné qui passe de 85,9 m³ / usager en 2015 à 85,3 m³ / usager en 2016.

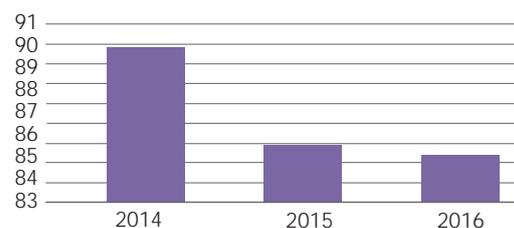
Evolution du nombre d'abonnés



Evolution des volumes facturés (m³)



Evolution de la consommation moyenne par usager (m³)



Les investissements

Les principaux marchés de travaux signés en 2016 concernent :

- la construction de la nouvelle station d'épuration de la Chapelle Saint Laurent,
- le transfert des effluents de l'Hôpital Nord Deux-Sèvres vers la station d'épuration de Bressuire (poste pneumatique + canalisation de transfert),
- la construction de la station d'épuration de Geay,
- la fourniture et pose de réseaux dans le cadre des aménagements de bourgs.

Les tarifs de la redevance assainissement collectif

La facture d'eau et d'assainissement reçue par les usagers regroupe trois éléments :

1. l'eau potable gérée par un Syndicat (SVL, SMEG ou SEVT) indépendant de la Communauté d'Agglomération,
2. la redevance d'assainissement collectif comprenant une part fixe, et une part variable liée à la consommation, gérée par la Communauté d'Agglomération,
3. les redevances « pollution domestique » et « modernisation des réseaux de collecte » versées à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne permettant ensuite de subventionner les actions en faveur de la protection de la ressource.

Pour la troisième et dernière année consécutive, un lissage des tarifs de la redevance assainissement collectif a été pratiqué sur les 5 territoires qui exerçaient la compétence assainissement, antérieurement à la création de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.

La même tarification est appliquée aux usagers de l'assainissement collectif, non raccordés au réseau de distribution publique d'eau potable et utilisant un puits, à raison de 30 m³ / personne au foyer / an (avec un maximum de 120 m³ / foyer / an).

La redevance assainissement

	Ancien territoire Coeur du Bocage	Ancien territoire SVL	L'Absie, Neuvy Bouin	St-Pierre des Echaubrognes	St-Paul en Gâtine
Abonnement	32.64 € HT/an	44.41 € HT/an	41.64 € HT/an	40.64 € HT/an	33.97 € HT/an
Part variable	1,33 € HT/m ³	1,24 € HT/m ³	1,56 € HT/m ³	1,24 € HT/m ³	1,16 € HT/m ³
Facture pour 120m ³	192,24€ HT	193,21€ HT	228,84€ HT	189,44€ HT	173,17€ HT
Prix du m ³ pour une consommation de 120 m ³	1,60€ HT	1,61€ HT	1,91€ HT	1,58€ HT	1,44€ HT



Chantier de construction de la station d'épuration de la Chapelle Saint Laurent



Chantier de terrassement de la lagune de Geay

Assainissement

Assainissement non collectif

L'assainissement non collectif concerne 11 500 foyers sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Ce service exerce les 3 missions suivantes :

Le contrôle de conception et d'implantation des installations

42

Il a pour but d'aider les propriétaires dans le choix d'une filière d'assainissement pour être en conformité avec les prescriptions techniques du DTU (Document technique unifié n°64-1).

En fait, il s'agit d'une étude de terrain qui, en fonction des contraintes particulières de la parcelle et de la capacité d'accueil de l'habitation aboutit au choix de la filière la mieux adaptée.

Le contrôle de la bonne exécution des ouvrages

Cette prestation, obligatoirement réalisée par la collectivité, a pour but de vérifier la conformité des nouvelles installations d'assainissement non collectif. Pour ce faire, les techniciens se déplacent à plusieurs reprises sur le chantier pour conseiller les constructeurs et suivre la mise en place de la filière.

Le contrôle de fonctionnement des installations existantes

Ce contrôle périodique concerne toutes les installations existantes. Il a pour objet de vérifier que le fonctionnement des ouvrages est satisfaisant, qu'il n'entraîne pas de pollution des eaux ou du milieu aquatique, ne porte pas atteinte à la santé publique et n'entraîne pas d'inconvénient de voisinage.

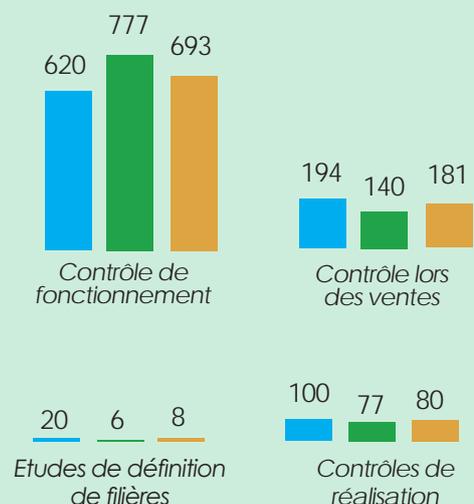


Les tarifs de l'assainissement non collectif

Les tarifs de l'assainissement non collectif, appliqués par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais au cours de l'année 2016 sont les mêmes sur l'ensemble du territoire.

Contrôle de fonctionnement	
Contrôle de fonctionnement des installations existantes	85 € HT
Pénalité pour refus de contrôle	170 € HT
Contrôles de conception et de réalisation	
Etudes de définition de filière	200 € HT
Contrôle de conception sur dossier	50 € HT
Contrôle de travaux	200 € HT
Contrôle de la filière en cas de vente	
Contrôle en cas de vente	150 € HT

Nombre de prestations réalisées chaque année



Gestion des déchets



30.57
ETP

Les missions du service public de collecte et d'élimination des déchets sont :

- la collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables et des bio-déchets en porte à porte ou en apport volontaire,
- l'exploitation de 12 déchetteries pour la collecte des déchets encombrants et dangereux des ménages et des entreprises,
- le traitement des déchets ménagers et assimilés,
- l'exploitation d'un centre de tri de déchets recyclables pour le nord du département des Deux-Sèvres,
- la sensibilisation des publics à la gestion et à la réduction des déchets.

En 2016, ce service a employé 33,4 agents en Equivalent Temps Plein (ETP) et fait travailler 67,1 agents en ETP avec ses prestataires.

43

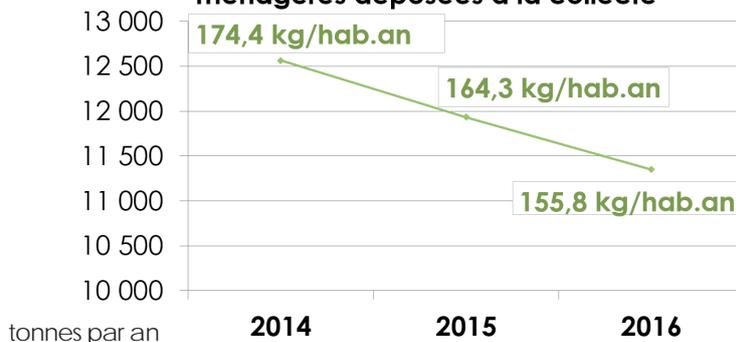
Les ordures ménagères

La collecte

Pour l'année 2016, **11 350 tonnes** d'ordures ménagères ont été collectées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération (contre 11 931 tonnes en 2015) soit une production moyenne de **155,8 kg/hab./an** (contre 164,3 kg/hab.an en 2015). (Base Population Municipale INSEE 2016).

La production d'ordures ménagères est en baisse pour la 3^{ème} année consécutive sur le territoire de la Communauté d'Agglomération avec une perte de 18,6 kg/hab. sur 3 ans soit 9,7% de baisse depuis 2014.

Evolution des quantités d'ordures ménagères déposées à la collecte



Les ordures ménagères sont collectées, par BRANGEON ENVIRONNEMENT avec des fréquences allant d'une collecte tous les 15 jours à une collecte par semaine.

Le traitement

Les ordures ménagères sont vidées sur le centre de transfert de BRANGEON ENVIRONNEMENT à Bressuire puis transportées ensuite vers l'Usine de Traitement Mécano-biologique (TMB) de Champdeniers, géré par le Syndicat Mixte de Traitement et d'Élimination des Deux Sèvres (SMITED). Cette usine a traité 44 264 tonnes d'ordures ménagères en 2016 des collectivités des Deux Sèvres.



o BILAN MATIÈRE DU TRAITEMENT MÉCANO-BIOLOGIQUE (ANNÉE 2016)

- 48% en centre de stockage (Coulonges Thouarsais).
- 31% de Perte Massique.
- 9% en valorisation énergétique (Combustibles pour la cimenterie d'Airvault).
- 6% de valorisation matière (compost, recyclage métaux).
- 6% de centre de stockage non taxé (inertes).

Gestion des déchets

Les déchets recyclables

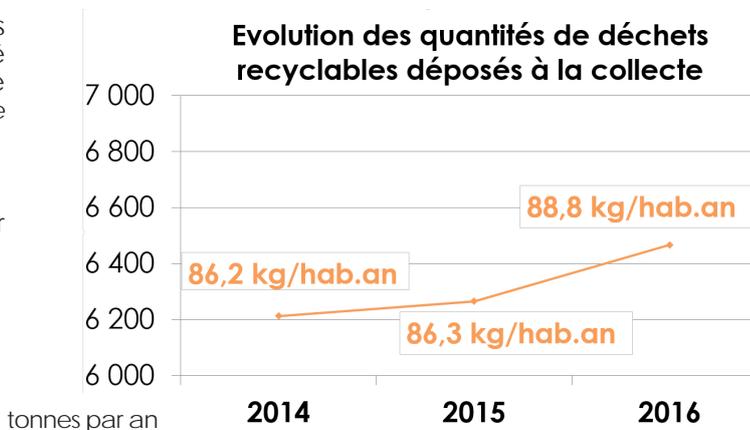
La collecte

Pour l'année 2016, **6 467 tonnes** de déchets recyclables ont été collectées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération (contre 6 265 tonnes en 2015) soit une production moyenne de **88,8 kg/an** par habitant. (Base Population Municipale INSEE 2016).

Les déchets recyclables sont collectés soit :

- en porte à porte en prestations de service, par BRANGEON ENVIRONNEMENT tous les 15 jours,
- en apport volontaire en régie chaque semaine.

44



Le traitement : centre de tri de Bressuire

En 2016, le centre de tri de Bressuire a trié **5 770 tonnes** de 4 collectivités (Communauté de communes Parthenay Gâtine, Communauté de communes Airvaudais-Val du Thouet, Communauté de communes du Thouarsais) contre 5 055 tonnes en 2015. Une entente pour l'exploitation du centre de tri a été signée avec ces 3 dernières collectivités le 1/7/2014 afin de mutualiser l'exploitation du centre de tri.

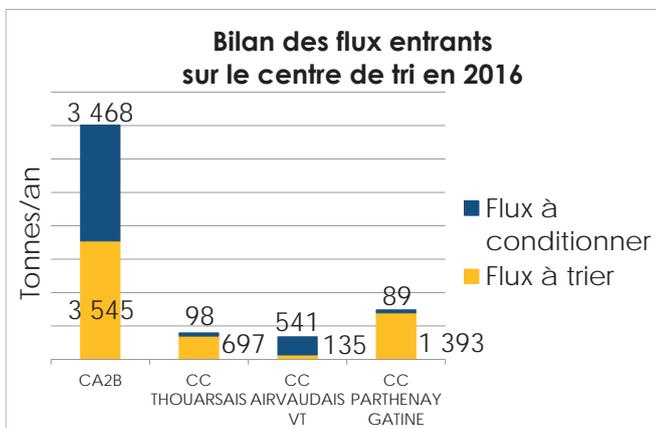
CHIFFRES CLÉS 2016 centre de tri

6 agents en régie et **13** CDI en prestations de service avec les Ateliers du Bocage

249 sessions de tri soit 1656H travaillées

Rendement chaîne de **3,46** tonnes/heure

Taux global de valorisation de **84,9 %**

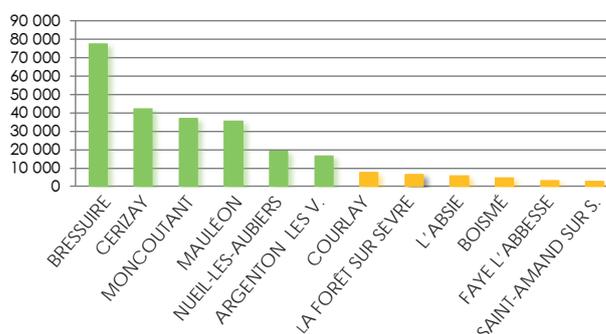


Les déchets des déchetteries

En 2016, les 12 déchetteries de la Communauté d'Agglomération ont reçu **258 608 usagers** (contre 242 150 en 2015) dont 6 632 usagers professionnels.

16 291 tonnes de déchets ont été collectés sur les 12 déchetteries en 2016 avec un **taux de valorisation de 83,5%**.

Fréquentation des déchetteries en nombre de passage par an (base année 2016)





Les autres déchets

La collecte des bio-déchets

Pour l'année 2016, **163 tonnes** de bio-déchets ont été collectées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération sur 34 établissements (contre 169 tonnes en 2015).

Ces déchets sont collectés chaque semaine en porte à porte, par BRANGEON ENVIRONNEMENT et traités en compostage sur la plateforme FERS du Pin.



La collecte des cartons des professionnels

Pour l'année 2016, **35 tonnes** de cartons des commerçants et des entreprises ont été collectées sur le centre de ville de Bressuire (contre 36 tonnes en 2015). Ces déchets sont collectés chaque semaine en porte à porte, par BRANGEON ENVIRONNEMENT et vidés au centre de tri des déchets recyclables de Bressuire d'où ils repartent en recyclage. L'association Solidarité Sans Frontière a également collecté 46 tonnes de cartons.

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)

Pour l'année 2016, **1,98 tonnes** de Déchets d' Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) ont été collectés dans les 24 pharmacies du territoire de la Communauté d'Agglomération.

Ce service gratuit est proposé aux patients en auto-traitement à domicile. La collecte et le traitement en incinération sont assurés par le SMC de Saint Maixent.

La réduction des déchets

Le compostage domestique

- **580 composteurs** distribués gratuitement lors de 11 réunions d'information sur la pratique du compostage soit **7 341 foyers équipés** (31% de taux d'équipement),
- 148 Brass-compost vendus,
- 7 zones actives de compostage collectif sur le territoire et 29 écoles publiques,
- 13 guides composteurs bénévoles formés.



La sensibilisation des publics

- **92 foyers** dans l'opération « Papa ou maman poule »,
- **17 500 sacs réutilisables distribués** dans le cadre de l'interdiction des sacs jetables à usage unique,
- **475 élèves sensibilisés** à la réduction et à la gestion des déchets sur 13 écoles du territoire
- **495 visiteurs sur le centre de tri,**
- Accompagnement de **90 associations sur 103 évènements** culturels, sportifs, festifs ou éducatifs.
- Diffusion de **44 « Rubriques environnement »** sur Collines la Radio,
- Lancement d'un **défi « Famille Zéro Déchet »** lors d'une conférence avec Jérémie Pichon.

Bilan matière global du service

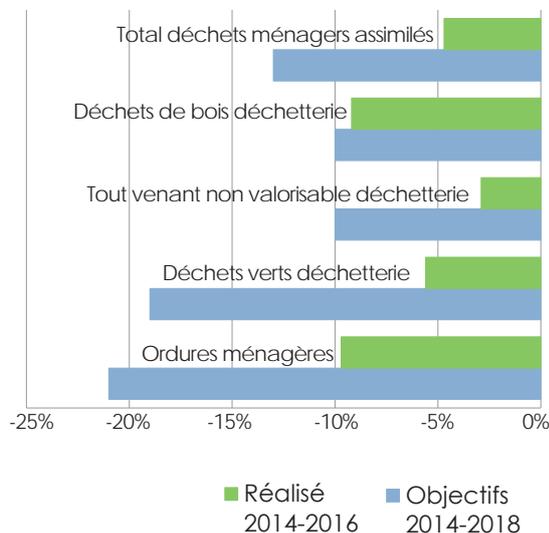
Année 2016	Déchets collectés T / an
Ordures ménagères	11 350
Déchetteries (hors gravats)	16 291
Collectes sélectives des déchets recyclables	6 467
Bio-déchets des gros producteurs	163
Cartons des professionnels	35
TOTAL (tonnes/an)	34 306
TOTAL DMA* 2016 en kg/hab/an	471 kg/hab.an PM : 475,5 (2015)
Total OMA* 2016 en kg/hab.an	247,3 kg/hab.an PM : 253.4 (2015)
Taux de valorisation 2016	72,2% PM : 72,2% (2015)

* DMA : Déchets Ménagers et Assimilés (ordures ménagères, biodéchets, déchets recyclables et déchets des déchetteries)

* OMA : Ordures ménagères et assimilés (ordures ménagères, biodéchets et déchets recyclables)

46

Objectifs de réduction des déchets Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage



Bilan financier 2016

Budget primitif

Le service « gestion des déchets » est géré à partir d'un budget annexe. Il s'équilibre par le produit de la TEOM, perçu sur le budget général de la CA2B et reversé sur le budget annexe « Gestion des déchets ».

Le budget « Gestion des déchets » voté par les élus pour 2016:

- Section de fonctionnement : 7 054 817,93 € HT,
- Section d'investissement : 3 620 309,47 € HT.

Financement du service par la TEOM

En 2016, les élus ont décidé de poursuivre, pour la seconde année consécutive, le lissage des 9 taux de TEOM sur le territoire de la Communauté d'Agglomération sur la base de 4 taux d'objectifs liés aux différents services en place : **10,52, 10,37, 9,93% et 9,78%**.

Perspectives

- Mise en place au 1^{er} Janvier 2017 d'un **assujettissement partiel à la TVA** du budget « gestion des déchets »,
- Prise de décision sur l'**avenir du centre de tri** des déchets recyclables de Bressuire suite aux résultats d'une étude menée conjointement avec des collectivités des Deux Sèvres et du Maine et Loire,
- **Mise en place de nouveaux Points d'Apport Volontaire** sur les communes en collecte mixte (porte à porte dans les bourgs et apport volontaire pour les écarts et l'habitat collectif),
- **Comptage à blanc des productions de déchets** des 13 600 foyers équipés de bacs individuels et réalisation de l'étude sur la **grille tarifaire de la TEOMI**.



Développement durable



Les missions du service développement durable sont transversales et s'articulent autour des thématiques suivantes :

- Plan Climat-Air-Energie Territorial,
- Politiques locales de l'environnement,
- Espace Info-Energie et Plateforme de la rénovation énergétique.

Plan Climat-Air-Energie Territorial

Le PCAET est obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, il constitue un des 5 thèmes d'un agenda 21. Les objectifs sont :

- la réduction des consommations d'énergie,
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- la réduction des polluants atmosphériques,
- le développement des énergies renouvelables.

Dans ce cadre, en 2016, l'Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat (AREC) a réalisé le diagnostic énergétique et gaz à effet de serre du territoire qui concerne les données de synthèse pour les secteurs résidentiel, tertiaire, industrie, agricole, transport et déchets. Le comité de pilotage restreint du PCAET, composé d'élus, s'est réuni 4 fois en 2016. En 2017, la construction du plan d'actions mobilisera les acteurs locaux (ménages, entreprises, administrations, associations,...).

o ENERGIES RENOUVELABLES

Suivi des différents projets du territoire pour les thématiques suivantes :

- éolien,
- photovoltaïque,
- méthanisation,
- filière bois.

Le diagnostic énergie-climat du territoire confirme une forte dynamique locale et un terroir propice aux énergies renouvelables avec de nombreux projets privés et publics.

Pour sa première participation à la « Ligue EnR » organisée lors des « Assises de l'Énergie », la collectivité a reçu le titre national dans la catégorie « tous usages de l'énergie ».

o TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

En juin 2016, Madame la Ministre Ségolène Royal a signé avec Jean-Michel Bernier, Président de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais la convention "Territoire à Energie Positive", marquant ainsi l'engagement de la collectivité en matière de développement durable et de transition énergétique.

Les territoires à énergie positive ont pour objectif de produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment, en lançant des travaux d'économies d'énergie et des chantiers de production d'énergies renouvelables. Le montant de l'appui financier est fixé à 500 000 € dans la limite d'un plafond maximal de 80 % de chaque dépense subventionnable.



Espace Info-Energie et plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé

L'Espace Info Energie, en place depuis 2015, a continué son activité d'accueil et d'information des particuliers. L'objectif est de donner aux usagers toutes les informations nécessaires au bon déroulement de leur projet de rénovation, mais aussi des renseignements techniques et des informations sur les modalités d'attribution des aides financières.

Le dispositif ACT'e propose un accompagnement personnalisé et gratuit aux particuliers propriétaires souhaitant rénover leurs logements pour les rendre plus performants au niveau énergétique. En 2016, les actions principales concernent :

- la gouvernance partagée et la mobilisation des partenaires,
- la montée en compétence de l'accompagnement des particuliers,
- la communication et la mobilisation des acteurs relais,
- la mobilisation des professionnels.

Bilan depuis juillet 2015 :

- 1 080 contacts pour l'Espace Info-Energie,
- 220 visites à domicile avec rendu d'étude,
- 2 personnes sur 3 passent à l'acte et font des travaux après la visite du conseiller. Suite à une enquête téléphonique, sur 184 personnes recontactées, 122 ont fait des travaux, pour une moyenne d'un peu plus de 16 000 € par chantier, ce qui représente près de 2 millions d'euros pour les entreprises locales.



48

Evènement	Animations réalisés	Contacts
Foire Expo du 11 au 14 Mars 2016	Exposition de brochures sur la rénovation énergétique Conseils techniques pour faciliter les projets de rénovation Exposition thermatèque et maquette de maison isolée Démonstration d'utilisation de la caméra thermique	40 contacts
Salon ECO-BIO les 8 et 9 Avril 2016	Exposition de brochures sur la rénovation énergétique et les Eco-Gestes Démonstration d'utilisation de la caméra thermique Présentation de la plate-forme ACT'e	56 contacts
Fête de l'énergie les 1 ^{er} et 2 Octobre 2016	Stand sur la foire d'automne de Chiché Exposition des brochures et maquettes exposant des méthodes d'isolation sur des murs	40 contacts
Salon de l'habitat les 19 et 20 Novembre 2016	Mutualisation du stand avec la ville de Bressuire Exposition des maquettes Démonstration d'utilisation de la caméra thermique Présentation de la plate-forme ACT'e	60 contacts
Défi Famille à Energie positive à partir du 1 ^{er} décembre 2016	Première édition du défi sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. Les familles ont pour objectif de réduire d'au moins 8% leur consommation d'énergie. Et ce, uniquement grâce à des Eco-Gestes à réaliser au quotidien. Le défi se terminera le 30 Avril 2017	50 familles participantes

Semaine du Développement Durable

o CINÉ-DÉBAT AUTOUR DU FILM « DEMAIN », LE MARDI 31 MAI À 20 H AU FAUTEUIL ROUGE

La séance s'est jouée à guichet fermé avec 335 spectateurs et environ 50 personnes refusées. Après la projection du film, des invités ont présenté des initiatives locales qui fonctionnent déjà sur notre territoire et qui participent, de façon individuelle ou collective, à créer le monde de Demain.

o CHALLENGE INTERNE « DEMAIN »

10 équipes ont participé au challenge dont l'objectif était de recenser et récompenser les bonnes pratiques et initiatives déjà mises en œuvre en faveur de l'environnement pour les différents services de la Communauté d'Agglomération, le tout de manière ludique et conviviale.

Gestion des milieux aquatiques et biodiversité



Les espèces exotiques envahissantes

Actions réalisées en 2016 :

o XÉNOPE LISSE

- 21 piégeurs bénévoles,
- Plus de 10 000 Xénopes capturés par les bénévoles.

o CRASSULE DE HELMS

Cette plante envahissante, très problématique pour le milieu naturel et probablement aussi pour la pratique de la pêche, a été découverte sur des mares de Pescalis en décembre 2015. Un inventaire du site a permis de rédiger un plan de gestion en 2016, pour agir sur la Crassule dès le début de l'année 2017.

o JUSSIE :

- Campagne d'arrachage sur les cours d'eau avec une entreprise spécialisée,
- Journée d'arrachage à Nueil-Les-Aubiers en partenariat avec les élèves de la Maison Familiale et Rurale de Saint Loup sur Thouet.

o RAGONDIN



- Mise en place des luttes collectives sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération.
- Animation d'une lutte annuelle sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise.
- Subventions versées à 25 associations de lutte contre les Ragondins.
- Adhésion à la FDGDON pour l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération.

Bilan financier des actions 2016 (hors poste technicien) :

Actions	Montant TTC
Lutte collective	30 425€
Animation lutte	12 600€
Subventions aux associations de piégeage	13 960€
Adhésion FDGDON	3 961€
Total	44 996€

Le site Natura 2000 de la Vallée de l'Argenton

Actions réalisées en 2016 :

- Actualisation du document d'objectifs,
- Réalisation de la Lettre d'information du site n°11, imprimée à 500 ex et envoyée à l'ensemble des propriétaires du site NATURA 2000,
- Réalisation de 9 animations publiques et scolaires pour un total de 182 participants,
- Réalisation d'expertises environnementales pour les mesures agroenvironnementales et climatiques.
- Renouvellement de plusieurs Contrats NATURA 2000.

Bilan financier des actions 2016

(hors poste animateur) :

Actions	Montant TTC	Subventions espérées
Maission 2016 (1 ^{er} trimestre)	6 291€	100%

50

La gestion des milieux aquatiques

Actions réalisées en 2016

o ARGENTON ET AFFLUENTS :

- Mise en œuvre de la 5ème tranche du CTMA de l'Argenton,
- Validation du prochain CTMA de l'Argenton et ses affluents (2018-2022),
- Réalisation de l'enquête publique pour les ouvrages du Bressuirais,

- Vidange du Plan d'eau de Terves et du Lac de la Chaize sur le Ton avant la phase de travaux en 2017.

o THOUARET :

- Mise en œuvre de la 3ème tranche du CTMA du Thouaret.

Actions	Montant TTC	Subventions espérées
Argenton et affluents		
Aménagement de 2 barrages	124 136.29€	80%
Arrachage Jussie	3 420€	55%
Embâcles / entretien berges	17 639.33€	40%
Abreuvoirs et clôtures	16 810€	80%
Etudes : expertises ponts	9 180€	80%
Suppression peupliers sur berges	13 440€	70%
Edition 2ème lettre d'information	2 120.07€	60%
Aménagement plans d'eau (Terves et La Chaize)	8 580.23€	80%
Sous-total	193 326.18€	
Thouaret		
Plantation d'arbres et d'arbustes	1 440€	80%
Restauration de la pelle du Moulin de Veillet	4 691.21€	16.4%
Enquête publique 3 ouvrages hydrauliques	5 562.48€	80%
Arrachage Jussie	1 080€	80%
Indicateur de suivi	320€	50%
Travaux de retrait d'embâcles	13 080€	37.75%
Sous-total	26 173.69€	
Total	221 499.87€	



4

**Action sociale et
services à la personne**

Petite enfance



52

Multi-accueils, Relais Assistantes Maternelles, haltes garderies, lieux de rencontre

44.64
ETP*

Le territoire de la Communauté d'Agglomération comprend : 9 multi-accueils (5 en régie et 4 associatives), 2 haltes garderies (associatives), 6 Relais Assistantes Maternelles (RAM) (4 gérés en régie et 2 associatifs), 2 lieux de rencontre parents/assistantes maternelles/enfants (associatifs).

Les 3 missions principales de ces services sont de répondre aux besoins de garde 0/3 ans des familles, de soutenir la fonction parentale et de favoriser l'épanouissement du jeune enfant.

Fréquentation

o MULTI-ACCUEILS

	Gestion en régie	Gestion associative	Total
Places	125	65	190
Enfants accueillis	399	215	614
Familles bénéficiaires	359	192	551

o HALTES GARDERIES

22 places
59 enfants accueillis
49 familles bénéficiaires

o LIEUX DE RENCONTRE

93 enfants accueillis
42 familles bénéficiaires
21 assistantes maternelles utilisatrices



o RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

	Gestion en régie	Gestion associative	Total
Assistantes maternelles (en activité au 31/12/2016)	373	124	497
Places d'accueil (AM en activité au 31/12/2016)	1350	435	1785

Utilisation des permanences administratives

	288 soit 77% des AM en activité	93 soit 75% des AM en activité	381
Assistantes maternelles			
Parents	985	267	1252

Fréquentation des matinées récréatives

	220 soit 59% des AM en activité	63 soit 51% des AM en activité	283
Assistantes maternelles			
Parents	188	31	218
Enfants	660	189	849

* : nombre d'équivalent temps plein pour la gestion en régie

Bilan financier

o LES MULTI-ACCUEILS

	Gestion en régie	Gestion associative	Total	
Dépenses	1 703 327€	769 262€	2 472 589€	100%
Familles	293 867€	131 262€	425 129€	17%
PSO CAF / MSA	758 155€	365 713€	1 123 868€	45%
Autres	24 000€	38 447€	62 447€	3%
Participation Agglo	627 305€	260 724€	888 029€	36%
Excédent gestion associative	/	26 884€	26 884€	1%
Recettes (hors PSCEJ)	1 703 327€	823 030€	2 526 357€	102%

53

o LES RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

	Gestion en régie	Gestion associative	Total	
Dépenses	169 591€	90 083€	259 674€	100%
PSO CAF / MSA	80 573€	42 230€	122 803€	47%
Autres	992€	7 850€	8 842€	3%
Participation Agglo	88 026€	39 504€	127 530€	49%
Déficit gestion associative	/	499€	499€	1%
Recettes (hors PSCEJ)	169 591€	90 083€	259 674€	100%

o LES HALTES GARDERIES

Dépenses	93 485€ (100%)
Familles	10 355€ (11%)
PSO CAF / MSA	40 881€ (44%)
Autres	10 328€ (11%)
Participation Agglo	29 520€ (32%)
Déficit gestion associative	2 401€ (2%)
Recettes (hors PSCEJ)	93 485€ (100%)

o LES LIEUX DE RENCONTRE

Dépenses	10 736€ (100%)
PSO CAF / MSA	3 576€ (35%)
Autres	470€ (4%)
Participation Agglo	4 392€ (40%)
Déficit gestion associative	2 298€ (21%)
Recettes (hors PSCEJ)	10 736€ (100%)

o LA PETITE ENFANCE (SERVICES PRÉCITÉS + POSTES DE COORDINATION)

	Gestion en régie	Gestion associative	Total	
Dépenses	1 931 005€	972 140€	2 903 145€	100%
Familles	293 867€	141 617€	435 484€	15%
PSO CAF / MSA	838 728€	452 401€	1 291 129€	44%
Autres	25 058€	57 095€	82 153€	3%
Participation Agglo	773 352€	342 714€	1 116 066€	38%
Excédent gestion associative	/	21 687€	21 687€	1%
Recettes (hors PSCEJ)	1 931 005€	1 015 514€	2 946 519€	101%

Petite enfance

Actions menées

o SERVICES GÉRÉS EN RÉGIE

- Recrutement d'un agent en contrat emploi aidé à « 123 Soleil »,
- Remplacement de la directrice de « La Chamaille » suite à son départ en retraite et gestion de différents mouvements de personnel en interne,
- Optimisation de la fréquentation,
- Renouvellement des agréments RAM,
- Poursuite de la dynamique petite enfance avec de nombreux projets : circulation des valises de couleur, projet « Tradissimômes », échanges de compétences, soirée inter RAM sur le contrat de travail...
- 3 ans après la création de la Communauté d'Agglomération, les services sont harmonisés.

o SERVICES GÉRÉS PAR LES ASSOCIATIONS

- Interventions musicales (Conservatoire de musique ou bénévolat) et de danse,
- Conférence sur la thématique Petite enfance,
- Etude de faisabilité relatif au projet d'ouverture d'une micro-crèche à Argentonnay.



Perspectives

o SERVICES GÉRÉS EN RÉGIE

- Evolution du poste de la responsable du service petite enfance qui devient la « référente petite enfance » sur le territoire de la Communauté d'Agglomération, que les structures soient gérées en régie ou via des associations,
- Modification des règlements de fonctionnement des multi-accueils pour augmenter les recettes,
- Finalisation du travail sur le Plan de Maîtrise Sanitaire,
- Mise en œuvre des orientations définies lors du renouvellement des agréments des Relais Petite Enfance (nouveaux horaires pour le Relais Petite Enfance de Cerizay, le Relais de Moncoutant devient un « guichet unique »...),
- Transfert de gestion du Relais d'Argentonnay vers le Relais de Nueil-Les-Aubiers,
- Optimisation financière du service.

o SERVICES GÉRÉS PAR LES ASSOCIATIONS

- Harmonisation des subventions versées aux associations d'ici 2019 (avec une dégressivité si besoin en 2017 2018 et 2019),
- Rédaction d'une charte sur les Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) avec les communes,
- Financement par la Communauté d'Agglomération de 2 Lieux d'Accueil Enfants Parents (Cerizay et Mauléon),
- Projet de construction d'un pôle petite enfance à Chiché (halte-garderie et MAM) avec augmentation de l'amplitude d'ouverture de la halte-garderie,
- Etude de la participation Agglo au projet de micro-crèche.



Accueil périscolaire (matin/soir et mercredi après-midi)

Le service accueil périscolaire (APS) propose un accueil aux enfants de 3 à 11 ans sur les temps périscolaires matins et soirs et les mercredis après-midi. Ce service est assuré, selon les communes, par des associations et/ou en régie.

Les horaires d'ouverture des accueils périscolaires sont variables d'un site à l'autre. Ils ouvrent au plus tôt à 7h et ferment au plus tard à 19h15.

Un transport est organisé, le mercredi, pour permettre à tous les enfants du territoire d'aller sur un accueil.

L'APS est également géré par des associations pour le territoire de Faye l'Abbesse, Argentonnois, Nueil-Les-Aubiers, Le Pin, Cirières,, Brétignolles, Combrand, la Foret Sur Sèvre, Breuil-chaussée, Voulmentin, St Maurice-Etusson, le Mauléonais.

Depuis la rentrée de septembre 2016, les accueils périscolaires, jusque-là en gestion régie ont été confiés aux communes (Boismé, Bressuire, Cerizay, Chanteloup, Courlay et St-Aubin de du Plain), hormis pour :

- L'APS de Chiché : poursuite de la gestion en régie,
- Les APS de l'Absie, le Breuil Bernard, la Chapelle ST Etienne, la Chapelle St Laurent, Clessé, Largeasse, Moncutant, Moutiers sous Chantemerle, Neuvy Bouin : Entente entre les différentes communes pour une gestion assurée par la commune de Moncutant, à compter du 1^{er} janvier 2017,
- L'accueil du mercredi après-midi pour :
 - o les communes de Courlay et Chanteloup : en régie jusqu'au 31 décembre 2016 puis le service est assuré par la commune de Moncutant.
 - o Cerizay : gestion CSC Cerizay jusqu'au 31 décembre 2016 puis le service est assuré par la commune de Cerizay.

Moyens matériels

L'activité périscolaire se déroule dans des salles de classes mutualisées ou dans des espaces uniquement liés à l'activité (dans ou hors école). Les bâtiments sont mis à la disposition de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Moyens humains

Le taux d'encadrement est de 1 adulte pour 10 enfants de moins de 6 ans, 1 adulte pour 14 enfants de plus de 6 ans.

Le taux d'encadrement peut être allégé à 1 pour 14 enfant / 1 pour 18 enfants, si l'APS est pris en compte dans le cadre du PEDT Communal.

o SECTEUR NORD

Le responsable du secteur Nord et son assistante exercent depuis septembre 2016 leurs fonctions sur la commune de Bressuire, les animateurs également.

o SECTEUR SUD

1 responsable du secteur Sud : 0.60 ETP

2 agents en administratif : 0.48 ETP

Au 1^{er} septembre 2016 : 46 agents animateurs et/ou techniques

Activité chiffrée

Fréquentation :

- **Temps périscolaire (matin/soir/mercredi) : 2 674 enfants** (1304 pour le secteur Sud et 1 370 pour le secteur Nord).
- **Pour l'accueil matin/soir : 2 577 enfants** (1 227 pour le Sud et 1 350 pour le Nord).
- **Pour l'accueil du mercredi : 547 enfants** (382 pour le Sud et 165 pour le Nord).

Pour les APS matin soir, selon les structures, il peut y avoir de 1 à 65 enfants présents simultanément.

Tarifs :

Les tarifs ne sont pas harmonisés sur le territoire :

- **APS matin soir** : 6 grilles tarifaires différentes dont 2 sur la base du quotient familial,
- **APS mercredi** : 3 grilles tarifaires différentes dont 2 sur la base du quotient familial.

L'harmonisation des tarifs débutera en septembre 2017, avec un lissage sur 3 ans.

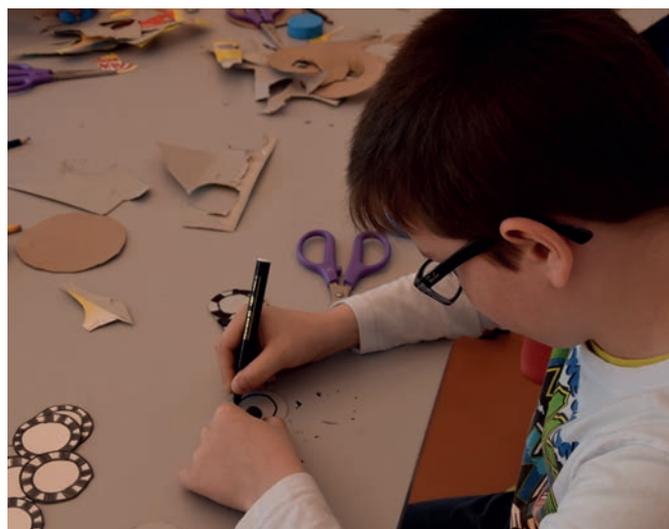
Coût de fonctionnement :

Budget global du périscolaire matin/soir : 669 152.50 € financés par :

- Agglomération (reste à charge) : 206 121.58 € soit 30.80 % (0.73€/ heure/enfant)
- CAF/MSA : 148 368.58 € soit 22.17 %
- Familles : 298 018.75 € soit 44.54 %
- Autres : 16 643.85 € soit 0.06 %

Budget global du périscolaire mercredi : 138 309.19 € financés par :

- Agglomération (reste à charge) : 85 402.58 € soit 61.75 % (3.02€/ heure/enfant),
- CAF/MSA : 37947.86 € soit 27.44 % ,
- Familles : 14 672.47 € soit 10.61 % ,
- Autres : 268.28 € soit 0.21 % .



Remarque : 397 004 heures facturées par le secteur associatif.

Le montant annuel du conventionnement associatif pour les activités APS est de 500 713.40 €.

Le montant annuel du conventionnement avec les mairies est prévu à hauteur de 126 683€ pour septembre à décembre 2016 pour les communes de Genneton, Chanteloup, Cerizay, Boismé, Bressuire, St Aubin de Plain et Argentonnay.

Règlement de fonctionnement

Un règlement de fonctionnement commun à l'ensemble des structures gérées par la CA2B et par les communes a été validé en conseil communautaire. Il a pris effet au 1^{er} septembre 2016.

Partenariat

Un partenariat est mis en place avec de nombreuses associations, CSC, intervenants extérieurs permettant de mener des projets sur l'année.

Quelques exemples :

- le carnaval sur différentes communes,
- les Automnales de Bressuire avec la décoration de citrouilles,
- "Lire et faire lire" : temps de lecture proposé aux enfants par des bénévoles,
- thème des matières : les enfants vont à la rencontre de personnes qui ont un savoir-faire dans une matière,
- thème du jardin : intervention d'un paysagiste,
- création d'un spectacle de cirque,
- rencontres intergénérationnelles avec les EHPAD et MARPA,
- la grande lessive œuvre collective sur le thème " Faire bouger les lignes ".

Perspectives

- L'harmonisation des subventions aux associations.
- Réorganisation du service APS.
- Mise en application des tarifs et règlements APS communs aux services APS qu'ils soient gérés en régie ou de manière délégués aux communes.
- Mutualisation les mercredis lorsque la fréquentation le nécessite afin d'optimiser le service et son coût.



Accueil de loisirs sans hébergement

Le service Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) regroupe les activités de loisirs proposées aux enfants de 3 à 17 ans. sur les temps extra-scolaires : petites et grandes vacances.

Afin de tenir compte de l'évolution des centres d'intérêts des enfants, 2 types d'activités sont proposées :

- les accueils en centre de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans
- les activités de loisirs pour les jeunes de 11 à 17 ans. (11 à 15 ans pour les activités loisirs ados)

Le territoire dispose de 8 sites d'accueils et activités : l'Absie, Boismé, Chiché, Clessé, la Chapelle Saint-Laurent, Largeasse, Moncutant, Bressuire.

Le territoire propose des regroupements de sites afin d'assurer une utilisation optimum des structures. Des transports sont organisés entre les structures qui fusionnent. Un accueil péri centre est également mis en place (avant 9h et après 17h) sur chaque site. Une navette a également été organisée, la semaine du 15 août, entre Moncutant/l'Absie et La Chapelle Saint-Laurent/l'Absie.

80 % du service est assuré par les prestataires associatifs du territoire : Les CSC du Mauléonais, Cerizéen, de Nueil-Les-Aubiers et de Bressuire. Les associations Familles Rurales de Nueil les Aubiers, Argentonay, la Forêt sur Sèvre, Chiché, Le Pin, Courlay, Terves, Noirterre, St Sauveur, Breuil Chaussée, Faye l'Abbesse, Voulmentin.

Moyens humains

Selon l'article R227-15 du code de l'action sociale et des familles « l'effectif minimum des personnes exerçant des fonctions d'animation en séjours de vacances et en accueil de loisirs est fixé comme suit :

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans,
- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

Mouvements de personnel :

Depuis septembre 2016, le responsable de service du secteur Nord (gérant les 11-17 ans sur Bressuire) ayant été muté à la ville de Bressuire, la responsable de service du secteur Sud a repris l'ensemble de l'activité des ALSH 3-17 ans.



Activité chiffrée

Fréquentation :

733 enfants/ados (soit 505 familles) ont participé à des journées ou demi-journées.

Baisse du nombre d'enfants/ados inscrits entre 2015 & 2016 : - 6.5%.

Baisse du nombre de familles utilisatrices : - 7.2%.

Nombre d'heures enfants/ados : 44 629 heures (47 024 h en 2015, soit une baisse de fréquentation de 6.5%).

Coût de fonctionnement :

En 2016, il représente 185 521.05 €.

Le financement du service se répartit comme suit :

- Agglo : 74 303.06€ soit 40.05 %
- CAF/MSA : 30 546.57 € soit 16.47%
 - Familles : 75 513.56 € soit 40.70%*
 - Autres : 5 157.86€ soit 2.78%*

Tarifs :

Les tarifs ne sont pas harmonisés sur le territoire :

- Pour les petites vacances : 3 grilles tarifaires différentes, dont 2 sur la base du quotient familial.
- Pour les grandes vacances : 1 grille tarifaire basée sur le quotient familial.
- Pour Loisirs ados à la semaine : tarif forfaitaire de 20 € par enfant par semaine.

Remarques :

179 075 heure-enfants ont été facturées par les prestataires (soit une baisse de 23%)

Le montant annuel du conventionnement associatif pour les activités d'accueil de loisirs réalisées par les prestataires est de 418 264.60 €. Cette attribution représente en moyenne 34% de leur recette ALSH (CAF/MSA = 13%, famille = 37% et autres = 16%)

Partenariat

En fonction des thématiques abordées, il est fait appel à divers partenaires, associations sportives, culturelles, ou prestataires privés : intervenants sportifs, centre équestre, cinéma, bowling, accrobranche, piscine, cirque, EHPAD, châteaux, association canine, ludothèque, intervenants artistique, ferme pédagogique...



Perspectives

- Mettre en place une harmonisation des pratiques (règlement intérieur, inscription...) et des tarifs.
- Réaliser une analyse fine des coûts de fonctionnement (régie/associations) et des possibilités d'optimisation (exemple : Mutualiser les ALSH lorsque la fréquentation le nécessite afin d'optimiser le service et son coût).
- Favoriser les activités ALSH sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Jeunesse



59

2
ETP

Le service jeunesse s'adresse aux jeunes de 11 à 30 ans sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais. Trois missions principales :

- développer l'information jeunesse en s'adressant à tous les jeunes,
- accompagner les jeunes dans leur projet et les aider à trouver une place en tant que citoyen,
- travailler en partenariat avec le réseau d'acteurs jeunesse.

2 lieux d'accueil :

- la grange, espace jeunes, dont le Bureau Information Jeunesse (BIJ) à Bressuire,
- la maison des services dont le Point Information Jeunesse (PIJ), à Argentonny.

3 Centres Socio-Culturels financés par la Communauté d'Agglomération proposent des actions jeunesse sur le territoire (CSC Cerizéen, Mauléonais et Nueil-Les-Aubiers).

Les jeunes en quête d'information et de conseil

Les jeunes accueillis ont entre 11 et 30 ans (les 11/14 ans sont accueillis dans le cadre de junior associations).

Un professionnel informe et oriente ou accompagne les jeunes selon leurs besoins dans divers domaines (administratif, emploi, formation, logement, santé, prévention, aide aux projets).



Appels à projet "micro projet jeunes"

Ce dispositif a été créé et adopté en conseil communautaire du 20 octobre 2015 sur proposition de la commission jeunesse. Il s'adresse aux jeunes de 11 à 30 ans. Il encourage, soutient et valorise la capacité d'initiative des jeunes dans tous les domaines.

2 projets ont bénéficié de ce dispositif :

- chantier de Jeunes « Citoyenneté & Patrimoine sur le territoire de l'Argentonnais (1 000 €),
- projet d'échange européen franco-espagnol à l'association MRJC (1 000 €).

60

Partenariats

Le travail de partenariat est essentiel et très actif avec différentes structures du territoire : la Maison de l'emploi, Pôle emploi, les agences d'intérim, les centres socio-culturels, familles rurales, la maison des adolescents, les établissements scolaires, les associations culturelles et sportives, le conseil départemental, la DDCSPP, la CAF, le CRJ, la ligue de l'enseignement, le réseau des juniors associations...

Un travail en transversalité est également réalisé avec les services de la Communauté d'Agglomération.

Quelques exemples d'action avec les partenaires :

- Participation au COFEM en janvier.
- Organisation d'un forum « jobs d'été » en mars à Voulmentin et d'un forum « mobilité européenne et internationale » en novembre à Bressuire.
- Participation au séminaire Information Jeunesse – CRJ de la Nouvelle Région Aquitaine.
- Organisation de deux ateliers « espace régional de l'orientation » avec la Maison de l'emploi au PIJ de l'Argentonnay.
- Organisation de trois ateliers numériques, animés par Familles Rurales, à la Grange de Bressuire.
- Intervention au sein des établissements scolaires.
- Participation au groupe de travail « prévention » dans le cadre du CISPD.



BILAN FINANCIER

Dépenses : 166 731,58 €

Recettes : 16 135,48€

Le montant annuel du conventionnement associatif pour les activités jeunesse est de 91 788.30 €.

Perspectives

- Elaborer une politique jeunesse à l'échelle de la Communauté d'agglomération.
- Mailler le territoire par des référents jeunesse en lien avec la cité de la jeunesse et des métiers dans le cadre du projet « les jeunes s'en mêlent » de l'ANRU.
- Poursuivre le travail avec les partenaires pour répondre aux besoins de tous les jeunes en animant un collectif jeunesse (CAJ).



CHIFFRES CLÉS 2016

5 075 accueils physiques et téléphoniques

490 jeunes ont bénéficié d'un suivi individuel

424 jeunes ont bénéficié d'un suivi collectif dans le cadre d'un projet

Maintien à domicile



61

Soutien à domicile

50.87
ETP

Le service Soutien à Domicile gère 4 secteurs en direct : Argenton les Vallées, Bressuire, Combrand et Moncoutant.

Il a pour mission d'accompagner les personnes âgées ou handicapées, à domicile, en leur apportant une aide pour la gestion du logement, l'accomplissement des actes essentiels de la vie, un soutien moral et psychologique.

Activité chiffrée

Nombre d'heures réalisées au domicile : **78 187 heures**. (83.39 % prévues au BP).

On note une baisse de 3 669 heures par rapport à 2015 (2 E.T.P.) Cet écart est lié à une activité qui diminue régulièrement (particulièrement celle du Conseil Départemental).

L'année 2016 montre une baisse très importante des heures financées par le Conseil Départemental (51 462 h contre 57 358 h en 2015). A contrario, les heures sans prise en charge sont en nette augmentation (10 574h / 7 815h en 2015).

Les heures « caisse de retraite » sont quant à elles relativement stables.

L'activité a été fluctuante sur toute l'année (moyenne de 6 500 heures/mois) avec une baisse importante les deux derniers mois de l'année.

On dénombre 11 072 heures de maladie sur 2016.

Nombre d'usagers : **663 usagers** au total

Tarifs 2016

Ils varient pour le plein tarif de 19.50 € à 21.50 € et pour la MSA de 20.80 € à 21.50 €. L'harmonisation des tarifs est prévue dans un délai d'un an.

Ils sont les mêmes pour tous les secteurs en ce qui concerne le Conseil Départemental (21.09 €), la CARSAT et autres caisses de retraite (20.30 €), les mutuelles (21.50 €).

Bilan financier

Dépenses de fonctionnement : 1 923 399.27 € et Recettes : 1 781 336.06 €.

Soit un résultat de fonctionnement pour l'exercice 2016 de - 142 063.21 €.

L'exercice 2016 fait apparaître un excédent d'investissement de 30 705,77 €

L'excédent antérieur reporté est de 20 041,27 €. Le résultat cumulé s'élève à 50 747,04 €.

Fonds d'aide à la restructuration des SAD

Le CIAS a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du fonds de restructuration 2016.

40 600 € ont été accordés au soutien à domicile.

Partenariat

Des conventions ont été signées avec :

L'ARS et le Département dans le cadre d'un contrat pluriannuel de 3 ans de retour à l'équilibre.

L'association gérontologique de Gâtine dans le cadre de la plateforme de répit Nord Deux-Sèvres France Alzheimer et dans le cadre de la mission appui-conseil.

Le CEFRAS dans le cadre du groupe de parole « analyse de la pratique professionnelle ».

Le CNFPT et les services publics du Nord Deux-Sèvres dans le cadre d'un plan de formation mutualisé.

Maintien à domicile

Perspectives

• Dans le cadre de l'évaluation interne, **finaliser les fiches actions** et les mettre en œuvre.

• **Harmoniser les pratiques et les conditions de travail du personnel**, suite à l'audit en cours à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais (déclinaison des mesures prises pour le personnel de la Communauté d'Agglomération aux spécificités du personnel travaillant à domicile).

• **Activité** : Dans le cadre du plan de retour à l'équilibre, le CIAS a proposé un certain nombre d'objectifs à atteindre pour **diminuer le déficit**. Ces propositions devront être mises en œuvre dans les meilleurs délais :

- Etudier la possibilité de recourir à des emplois aidés,
- Harmoniser les tarifs
- Facturer certains frais incombant au service : frais dossier, frais déplacement...
- Développer l'activité sur le territoire en maîtrisant l'impact des coûts,
- Améliorer la coordination avec les autres services, étudier la création d'un SPASAD

• **Etude de l'achat d'un système de télégestion et de smartphones** pour les responsables d'antenne.

• **Personnel** : des départs en retraite sont réalisés et d'autres prévus sur 2016 et 2017. Afin de maintenir l'exonération des charges sur les salaires et en fonction de l'activité, ces absences devraient être compensées en heures « titulaires ». Une étude sera à mener courant 2017.

• La réforme de la catégorie C ainsi que les avancements 2016 auront des répercussions importantes sur la masse salariale 2017.

INFO EN PLUS

L'aide à domicile apporte un véritable soutien à la vie courante. L'intervention (5j/7) pouvant être financée par les caisses de retraite ou le Conseil Général, s'adresse aux personnes qui ont des difficultés pour effectuer certains actes de la vie quotidienne : entretien du linge, ménage, courses, préparation des repas, démarches administratives, aide à la douche.

L'auxiliaire de vie est une réelle aide directe à la personne. Cette formule concerne les personnes handicapées et/ou âgées dépendantes (7j/7). L'auxiliaire de vie assiste dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante : lever, toilette, habillage, coucher, transferts, aide à la mobilité, soutien psychologique, lien avec l'extérieur, animation, stimulation de la mémoire.

62

Service de Soins Infirmiers à domicile

19.01
ETP

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) est agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et est autorisé à fonctionner pour 95 places sur l'ensemble du territoire.

Le service s'organise autour de deux antennes : secteur Nord (Argenton-Bressuire) et secteur Sud (Moncoutant).

Activité chiffrée

Le taux d'occupation a été de **76 %**.

127 nouvelles prises en charge.

200 patients : dont 25 prises en charge "Hospitalisation A Domicile HAD" (12.6 % de l'activité).

Raison médicale de leur prise en charge (pathologies principales en %) :

- neurologiques : 23.8 %
- orthopédiques : 21.30 %
- cancer : 19.50 %
- altération de l'état général : 11.60 %

Sexe : 49.70 % des patients sont des femmes.

Moyenne d'âge des patients : 80 ans.

Les moins de 60 ans représentent 9 % des bénéficiaires du SSIAD.

GIR : Grille AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupes Iso-Ressources) = Outil destiné à évaluer le degré de perte d'autonomie ou le degré de dépendance physique et psychique.

- GIR 1 : 6.20 %
- GIR 2 : 32.20 %
- GIR 3 : 18.10 %
- GIR 4 : 43 %



Bilan financier

Dépenses de fonctionnement : 1 247 714.81 €

Recettes de fonctionnement : 1 331 185.71 €

Résultat de fonctionnement de 83 470.90 € sans reprise d'excédent 2015.

Tarifs 2016

L'intégralité des frais est prise en charge par l'ARS au titre de l'assurance maladie.

Partenariat

Des conventions ont été signées avec :

- l'association gérontologique de Gâtine dans le cadre de la mission appui conseil,
- le CEFRAS dans le cadre du groupe de parole "analyse de la pratique professionnelle".
- le CCAS de la Chapelle Saint-Laurent dans le cadre de l'entretien des blouses du personnel.

Perspectives

- Poursuite du projet de service en collaboration avec la mission appui-conseil.
- Harmonisation des pratiques et des documents en lien avec la loi du 2 janvier 2002.
- Réorganisation du service à compter de mars 2017.



INFO EN PLUS



Le service de soins infirmiers à domicile assure sur prescription médicale, les soins infirmiers et l'hygiène générale, aux personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes et aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap, une affection ou atteintes de pathologies chroniques. L'objectif est d'éviter l'hospitalisation, de faciliter le retour à domicile (à la suite d'une hospitalisation ou d'un accident), de maintenir l'autonomie, d'avoir une approche palliative dans l'accompagnement de la personne.

Les soins d'hygiène et de confort sont assurés par les aides-soignantes, par délégation de l'infirmière coordinatrice. Les soins techniques prescrits sont assurés par les infirmiers libéraux choisis par les patients, dans le cadre d'un conventionnement établi avec le service.

63

Portage de repas

4.95
ETP

Le service de portage de repas s'adresse aux personnes de plus de 65 ans et/ou personnes handicapées ou en incapacité momentanée. Il permet de garder une alimentation équilibrée notamment en cas de retour d'hospitalisation, d'isolement ou d'apparition de la dépendance.

Le CIAS gère 4 secteurs en direct en liaison froide (Argenton, Bressuire, Moncoutant, Rorthais) et 5 en liaison chaude par conventionnement (Cerizay, Clessé, Courlay, Nueil-Les-Aubiers, Le Pin).

Activité chiffrée

• **Nombre de repas servis en 2016 : 86 121 repas** au total (92 008 repas en 2015, -5 887 repas soit -6.4%)

dont **65 640 repas servis en liaison froide** (-5 804 repas = -8.1%) et **20 481 repas en liaison chaude** (volume quasi équivalent à 2015), mais avec de fortes disparités selon les secteurs : un secteur en nette progression et les autres à la baisse.

En ce qui concerne les liaisons froides, pour 2016, seul le secteur de Moncoutant connaît une hausse sensible des volumes de repas vendus. Les autres secteurs sont en baisse (-6% sur Rorthais, -11% sur Argenton, -19% sur Bressuire). Il semble important de s'interroger sur les baisses de volumes afin de pouvoir faire évoluer le service en lien avec l'évolution des besoins des usagers.

La liaison chaude représente 23 % de l'activité totale (+1%/2015). De nombreuses différences sur le fonctionnement des communes persistent.

• **149 repas ont été donnés au Centre d'hébergement d'urgence de Bressuire** (-46 repas par rapport à 2015). Il s'agit des repas commandés mais non livrés suite à des hospitalisations imprévues.

• **Nombre d'usagers : 543 personnes** sur l'année (-22 par rapport à 2015), avec une moyenne de 312 usagers par mois.

• **135 068 kms ont été parcourus** en 2016 avec les 6 véhicules du service, dont 47 500 sur le secteur de Rorthais notamment.

Bilan financier

Pour la section de fonctionnement, le réalisé 2016 fait apparaître un **déficit de 18 918.70 €** (dont 19 390 € liés à 2014) - ce qui fait un **résultat cumulé de -26 775.05 € avec la reprise de déficit 2015 de 7 856.12 €**.

Pour la section d'investissement, le réalisé 2016 fait apparaître un **résultat cumulé excédentaire de 3 673.82 €**.

Tarifs

Les tarifs d'achat ont évolué sensiblement à la hausse pour les fournisseurs hors marché (+ 3 centimes). Les tarifs de vente à l'utilisateur, ont franchi une étape finale vers l'harmonisation : 8.30 € pour le déjeuner, 12.50 € pour la formule midi & soir, 15€ pour le forfait 2 personnes. Seul le secteur de Bressuire a un tarif différent (8.40€). L'harmonisation sera donc complète, liaisons chaudes et froides, pour le début d'année 2017.

Partenariat

Des marchés publics ou des conventionnements sont établis avec les différents fournisseurs de repas (ESAT, EHPAD, cantine scolaire...).



Evènements de l'année

Les suivis de température décidés en 2015 se font sur la majorité des secteurs en liaison chaude.

Perspectives

- Faire un choix pour les véhicules entre la location et un achat comprenant un service d'entretien et de relai en cas de panne
- Procéder au renouvellement du marché de fourniture de repas
- Finaliser l'harmonisation des tarifs en veillant à atteindre l'équilibre budgétaire du service.
- Tendre vers un développement du service pour le rendre plus efficient
- Faire évoluer les modalités d'inscription des usagers pour se positionner face à la concurrence (nombre de jours minimum d'inscription, choix dans les menus...)
- Faire évoluer les fonctionnements avec les fournisseurs de repas sur le secteur de Moncoutant (colisage, choix dans les menus...)
- Recueillir, de façon périodique, l'avis des usagers via une enquête de satisfaction pour veiller au bon fonctionnement du service.
- Continuer à formaliser des règles et procédures pour faciliter le travail des agents à distance.
- Développer des actions de formation, notamment sur la thématique « conduite sur routes dangereuses ».
- Travailler sur le recouvrement des recettes du service pour les optimiser

Politique de la ville - Hébergement social

Gens du voyage

La mission d'accompagnement social est inscrite dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage prévue par la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage. Ce service est rattaché à la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.

La mission de gestion des aires d'accueil des gens du voyage est assurée sur le territoire par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, à savoir les aires d'accueil de Bressuire, Mauléon et Nueil-Les-Aubiers.

L'accompagnement social

L'accompagnatrice sociale a un rôle de médiation entre les gens du voyage et le monde sédentaire au sens large (élus, administrations...). Elle a pour mission de proposer un accompagnement social global aux familles présentes sur son secteur d'intervention et de mettre en place des projets d'actions collectives sur les aires d'accueil.

Elle intervient sur les aires d'accueil de Bressuire (20 places + 10 petit passage), Mauléon (10 places), Nueil les Aubiers (12 places) et Thouars (15 places depuis mars 2014). Elle a un rôle de coordination et est référente du prestataire qui gère les régies et les interventions techniques sur les aires.

o PHOTOGRAPHIE DE LA POPULATION

- **Nombre de familles suivies** : 70 dont 109 adultes et 136 enfants.
- L'accompagnement social bénéficie à une population jeune : **moyenne d'âge de 35 ans**.
- 83% des foyers sont bénéficiaires du RSA et/ou activité.

211 interventions pour des démarches administratives, la santé, l'insertion professionnelle, le budget, la scolarisation, l'habitat

La nouvelle convention avec le Département, établie sur 3 ans de 2016 à 2018, prévoit le transfert de l'accompagnement RSA aux accompagnatrices sociales.

Plusieurs réunions techniques et politiques, en cours d'année, n'ont pas permis de concilier les objectifs du Département et les conditions d'exercice de la mission. Cela a conduit à la démission de l'accompagnatrice des gens du voyage au 1er décembre 2016.

o PERSPECTIVES

- Reprise ou non de l'accompagnement RSA.
- Délégation de cette mission à un autre porteur de projet ?

BUDGET GLOBAL accompagnement

Dépenses fonctionnement : 34 033.56€
Recettes de fonctionnement : 38 773.10€

Les aires d'accueil

o LA GESTION DES 3 AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La gestion des 3 aires d'accueil des gens du voyage est réalisée par la Société Vago jusqu'au 31 mars 2018 dans le cadre d'un marché public.

3 rencontres ont été organisées avec la société VAGO, les services techniques, financiers, déchetterie et transports, et l'élu référent pour évoquer et harmoniser les interventions de chacun :

- travaux sur les aires, vérification des conformités d'électricté, investissements à réaliser,
- difficultés sur les aires : consommations, dégradations, vols, sollicitations des voyageurs, organisation de la société VAGO et du temps de présence des régisseurs,
- entretien des aires : cahier technique, nettoyage, déchets,
- aspects administratif et régie : en lien avec le service financier pour les encaissements.

o ORGANISATION DES FERMETURES DES AIRES LORS DE VACANCES SCOLAIRES POUR TRAVAUX

- En avril pour l'aire de Mauléon
- En juillet pour Bressuire
- En août pour Nueil les Aubiers

o TAUX D'OCCUPATION

- Aire de Bressuire : 85%
- Aire de Mauléon : 79%
- Aire de Nueil les Aubiers : 57%

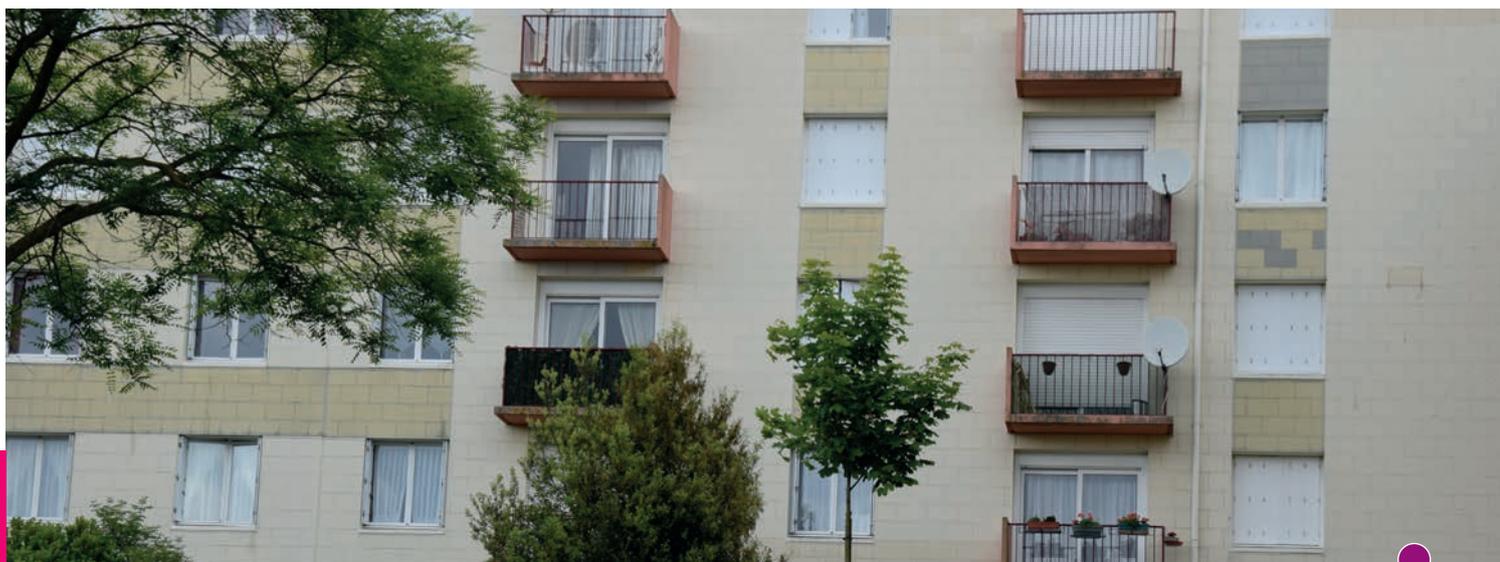
o PERSPECTIVES

Réflexion sur le type de délégation de gestion des aires d'accueil.

BUDGET GLOBAL gestion des aires

Dépenses fonctionnement : 151 005.31 €
Recettes de fonctionnement : 88 511.74 €

Politique de la ville - Hébergement social



66

Hébergement social

2.6
ETP

Le pôle Hébergement Social gère plusieurs dispositifs liés à l'hébergement dont l'objectif commun est d'offrir à des personnes en grande difficulté un hébergement temporaire favorisant leur accès futur à un logement.

Il assure également d'autres services en lien avec le logement (la domiciliation, le Service d'Information Logement, le Centre d'Hébergement d'Urgence, le dispositif SIAO insertion et sa coordination, l'accueil et l'orientation des sans-abris...).

Hébergement

179 demandes

Avis favorables :

- 99 (39 Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS),
- 27 Résidence habitat Jeune (RHJ),
- 20 stabilisation,
- 13 Allocation Logement Temporaire (ALT).

BUDGET GLOBAL

	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement
CHRS	234 476.86€	241 326.50€
STABILISATION	26 354.83€	26 795.18€
ALT	16 211.82€	16 869.49€
CH	26 181.02€	26 181.02€

en 2016	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	Stabilisation	Allocation Logement Temporaire	Centre d'hébergement d'urgence
Agrément DDCSP* [*]	15 places dont 3 en RHJ	2 places	2 à 6 places	2 places
Objectif	Hébergement temporaire pour les personnes seules ou familles en difficulté	Hébergement temporaire pour les personnes en errance souhaitant se stabiliser.	Hébergement temporaire d'adultes en difficultés passagères par rapport au logement	Centre d'accueil de nuit pour des personnes en errance.
Nombre de personnes	30	4	6	118
Durée moyenne du séjour	7 mois	5 mois	5 mois et demi	/
Taux occupation	90%	82.02%	86%	83.50%

* Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

o ACTIONS COLLECTIVES

Des actions collectives sont menées : conseil à la vie sociale, atelier cuisine, maîtrise des énergies.

o PARTICIPATION FINANCIÈRE DES RÉSIDENTS

Les personnes admises doivent s'acquitter, à proportion de leurs ressources, selon la composition familiale, d'une participation financière à leurs frais d'hébergement et d'entretien.

57 % ont participé aux frais.

L'autre moitié, sans ressources, a bénéficié de chèques accompagnement personnalisé (CAP). On passe de 11 735 € en 2015 à 11768 € en 2016.

o ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'accompagnement social (CHRS et stabilisation) a concerné 28 foyers en logement d'insertion.

D'une manière générale, l'accompagnement porte sur l'accès aux droits et l'aide aux démarches administratives ; l'apprentissage de la vie en logement autonome ; l'aide à la gestion du budget ; la santé et l'alimentation ; la mise en relation de la personne hébergée avec les différents dispositifs favorisant l'insertion professionnelle et sociale.

Le SIAO insertion et le réseau Nord Deux Sèvres des victimes de violences sont des outils en lien avec l'accompagnement social. Le travail partenarial est également très important pour le suivi et mobilise de nombreuses structures présentes sur le territoire.

Les problématiques rencontrées :

- Personnes sans ressource et sans accès possible aux droits.
- Personnes avec problèmes de santé psychique soit stabilisées, soit dans le déni.
- Victimes de violences conjugales
- Personne venant de la rue

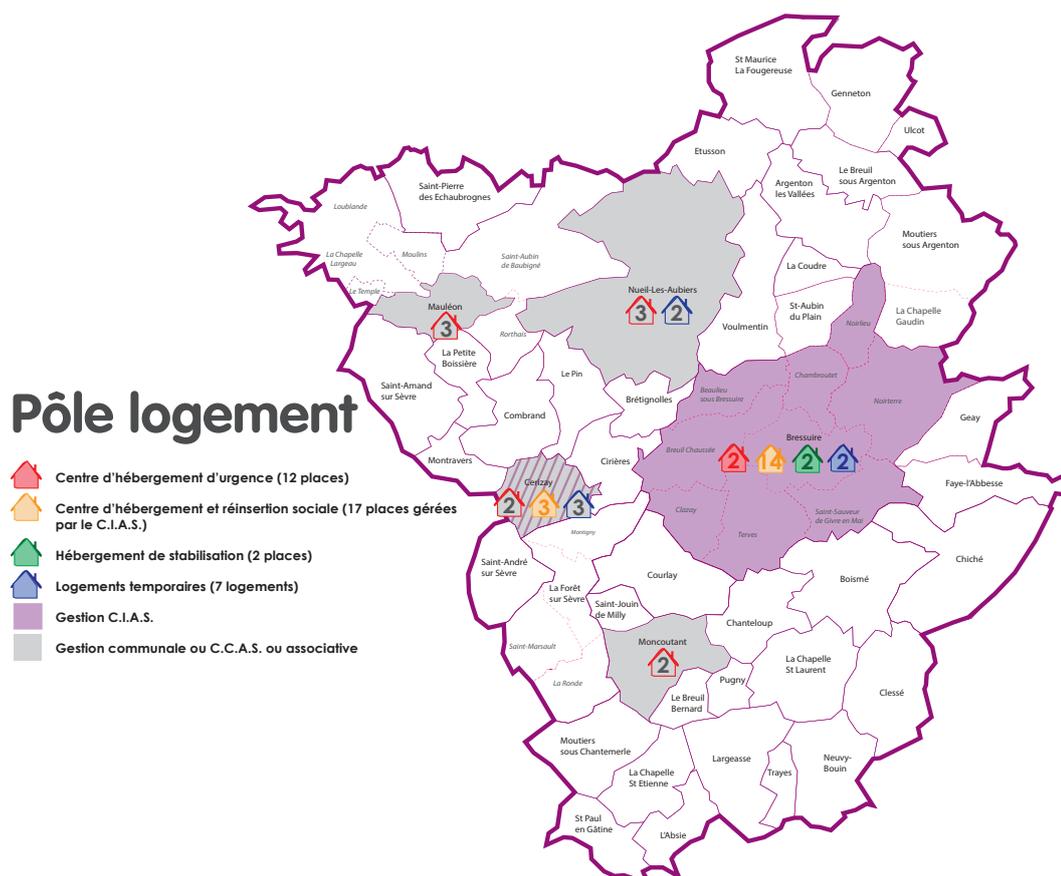
Domiciliation

179 nouvelles demandes

Service d'Information Logement :

226 demandes

La mission SIL est assurée par les accompagnatrices sociales du pôle logement et consiste principalement à accueillir, informer, orienter les personnes en difficulté avec une problématique liée à l'hébergement ou de logement.



Politique de la ville - Prévention



68

Centre Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD)



Le Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD) a pour objectifs :

- la mise en œuvre de la politique intercommunale de la sécurité et de la prévention de la délinquance,
- la mise en œuvre des actions de prévention et leurs suivies,
- l'animation des instances décisionnelles, de pilotage et de travail,
- la mobilisation partenariale.

Cette année a été consacrée à l'analyse des besoins et la mise en œuvre d'un diagnostic, de construction de projets par la définition de fiches actions et de mobilisation partenariale au sein des différentes instances.

Gouvernance du CISPD

•Assemblée plénière

Instance de concertation décisionnelle qui valide le diagnostic, les orientations, le règlement intérieur, la charte de déontologie.

1 réunion

•Comité exécutif restreint

Instance de pilotage qui définit la démarche de diagnostic, des fiches actions et propose un plan intercommunal d'action à l'assemblée plénière.

2 réunions

•Groupes de travail

Instance opérationnelle propose le diagnostic, les orientations, les fiches actions.

4 groupes de travail ont été mis en place selon les 3 axes de la stratégie nationale 2013-2017 et 1 axe transversal de lutte contre les addictions et les prises de risques.

Les groupes de travail se composent de 39 représentants de collectivités et des domaines professionnels suivants : Sécurité, éducation, social, santé, justice, insertion, loisirs, logement.

Une mobilisation partenariale pluridisciplinaire importante a été constante sur l'année 2016 avec 6 réunions pour chaque groupe de travail.

Actions menées et partenariat

• Un diagnostic de territoire de la sécurité publique a été élaboré en partenariat comme cité ci-dessus et validé par les différentes instances.

AXE 1 : AGIR À L'ATTENTION DES JEUNES EXPOSÉS À LA DÉLINQUANCE

- 1 Aller à la rencontre des jeunes et créer du lien
- 2 Groupe d'accompagnement jeunesse de la réussite



AXE 2 : AMÉLIORER LA PRÉVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET L'AIDE AUX VICTIMES

- 3 Renforcer et valoriser les actions du Réseau Nord 79
- 4 Intervenant social en gendarmerie
- 5 Développer des espaces d'accompagnement collectif pour les victimes de violence
- 6 Mise à l'abri des victimes en hébergement adapté ou par l'éviction de l'auteur
- 7 Développer des actions de sensibilisation auprès des jeunes sur leurs droits et leurs devoirs

• 14 fiches actions définies par 4 groupes de travail selon 4 orientations :

AXE 3 : AMÉLIORER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- 8 Encourager la mise en commun des ressources facilitant l'usage par les maires des nouveaux outils de prévention de la tranquillité publique
- 9 Les habitants, acteurs de la prévention afin de limiter le passage à l'acte
- 10 Cellule de la tranquillité publique et médiation sociale



AXE 4 : LUTTER CONTRE LES ADDICTIONS ET LES PRISES DE RISQUES

- 11 Prévention des addictions et des prises de risques sur les temps festifs et sportifs
- 12 Sensibiliser et informer sur la gestion des situations à risques et des postures à avoir



69

Perspectives

• Formaliser la démarche de réflexion et de plan d'actions du CISPD dans un document contractualisé qui permettra la communication du schéma de la tranquillité publique et la matérialisation des projets en actions.

• Mise en œuvre des actions pilotées par les groupes de travail.

- Un pôle « Prévention CISPD » élargi par la création de :
 - ½ poste ETP d'Intervenant Social de Gendarmerie (ISG) pour intervenir sur le territoire des Brigades de Cerizay et Moncoutant,
 - 1/2 poste ETP d'ISG de Bressuire transféré à la communauté d'agglomération pour intervenir sur le territoire des brigades de Bressuire et l'Argentonnay,
 - 1 ETP poste de médiateur social de la tranquillité publique.

BUDGET GLOBAL
CISPD



Dépenses fonctionnement : 77 890.31€



Politique de la ville - Prévention

70

Contrat de ville - quartier de Valette à Bressuire

1.1
ETP

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 recentre la politique de la ville au bénéfice des territoires les plus en difficulté. L'identification des nouveaux quartiers prioritaires se fonde sur le critère unique de la pauvreté.

Le contrat de ville du quartier de Valette 2015-2020, piloté par la Communauté d'Agglomération, a été signé le 17 juillet 2015 entre l'Etat, la Ville, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, l'Education Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse des Dépôts et Consignation, Habitat Nord Deux-Sèvres, l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Maison de l'Emploi.

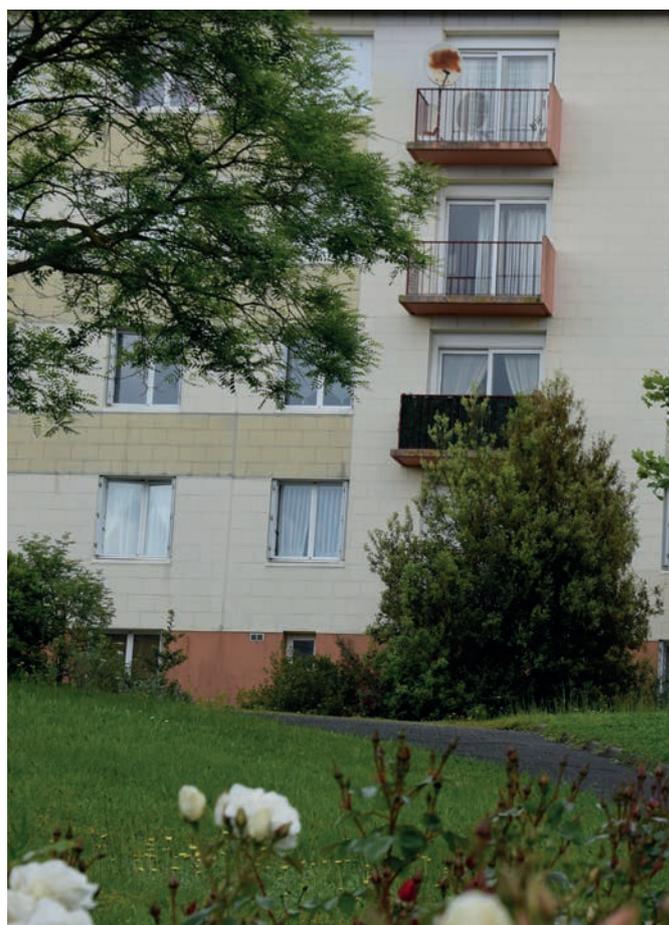
Le contrat de ville se décline en 3 groupes de travail avec les partenaires :

- Groupe de travail 1 - cohésion sociale,
- Groupe de travail 2 - cadre de vie et renouvellement urbain,
- Groupe de travail 3 - développement de l'activité économique et de l'emploi.

Un conseil citoyen

Les habitants du quartier ont été invités à participer à l'élaboration et à la mise en place du contrat de ville.

Un collège habitants et acteurs locaux constituent le conseil citoyen (24 membres au total). Sa composition est formalisée par un arrêté préfectoral du 19 juillet 2016.



Les actions menées

1. Le lancement de l'étude urbaine : l'entreprise Entrelieux a été retenue pour un coût global de 36 432 € TTC co-financé par Habitat Nord Deux-Sèvres, la Ville de Bressuire, la CAF et la Communauté d'Agglomération.

2. La signature de la convention d'utilisation de l'abattement de TFPB. Cette convention est conclue avec l'Etat et s'appliquera jusqu'en 2020. L'abattement de la TFPB sur les patrimoines situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) permet aux organismes HLM de financer, en contrepartie, des actions de renforcement de la qualité urbaine aux locataires.

3. La mise en place de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) pour mettre la Communauté d'Agglomération comme chef de file de la politique locale d'attribution des logements sociaux.

→ une réunion technique en juin,

→ la désignation des membres avec arrêté préfectoral en août 2016,

→ une première conférence en mars 2017.

4. La constitution d'un groupe de travail sur le soutien à la parentalité (éducation nationale, CAF, CSC, Conseil Départemental...) dans le cadre de la cohésion sociale.

5. Un comité de pilotage en décembre 2016 pour la présentation du bilan 2016 aux institutions signataires du contrat, aux partenaires et aux représentants du conseil citoyen.

6. Le lancement de l'appel à projet 2016

Une enveloppe financière CGET permet de mettre en place des actions adaptées sur le quartier dans le cadre du contrat de ville. Plusieurs porteurs de projets ont bénéficié d'une aide financière pour les actions suivantes :

- participer aux projets d'école, Association des parents d'élèves des écoles du Guédeau, Jules Ferry,

- permettre à des enfants de poursuivre l'apprentissage de l'instrument suite au premier orchestre à l'école et lancement du deuxième orchestre à l'école avec une classe de J. Ferry, Conservatoire de musique du Bocage Bressuirais,

- poursuivre les Ateliers d'expression tous supports, CSC de Bressuire,

- accompagner des jeunes à la réalisation d'un journal de quartier, CSC de Bressuire,

- poursuivre la médiation prévention famille et médiation sociale, CSC de Bressuire,

- création d'un « spectacle vivant », Théâtre du Bocage,

- promouvoir les arts du cirque, Association le Cirque Lazuli.

- création d'un chantier participatif, Association La Colporteuse,

- tenir des permanences sur le quartier grâce au Dispositif « accueil santé social », Croix- Rouge,

- poursuivre l'accompagnement des personnes vers un accès à l'emploi, UR-CIDFF (Union Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles),

- encourager l'entrepreneuriat, Chambre des métiers et de l'artisanat.



Perspectives

• Appel à projets 2017 et comité de pilotage restreint d'étude des demandes.

• Rencontre avec les porteurs de projet et le conseil citoyen.

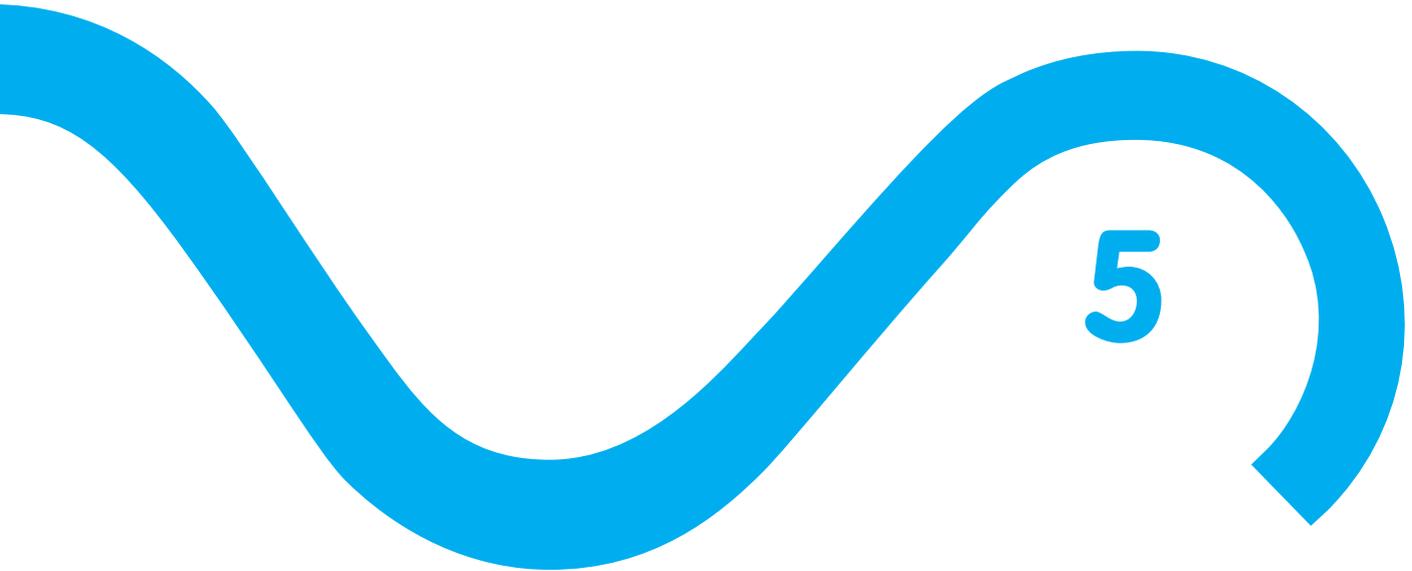
• Rencontre avec les partenaires (objectif : accentuer le travail autour de l'emploi).

• Signature d'une convention de gestion d'attribution des logements sociaux dans le cadre de la conférence intercommunale du logement.

• Poursuite de l'étude urbaine.

• Poursuite des réunions du conseil citoyen.

• Mise en place d'un plan de lutte contre la radicalisation.



5

**Technique, sport et
services aux communes**

Sport - centres aquatiques



Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, on recense cinq centres aquatiques.

Deux de ces centres (Coeur d'O à Bressuire et Aquadel Cerizay) sont ouverts tout au long de l'année et disposent d'un bassin sportif, d'un bassin aqualudique, d'une pataugeoire et d'un sauna-hammam ainsi que d'une salle de remise en forme sur Aquadel Cerizay.

On peut y retrouver de nombreuses activités aquatiques (aquagym, aquabike, circuit training, bébés nageurs, ...).

On dispose également d'une piscine semi-permanente située à Moncoutant, ouverte de mars à octobre, ainsi que de deux piscines estivales :

- Aquadel Mauléon,
- Argenton les Vallées.

Les centres aquatiques accueillent les scolaires sur les périodes scolaires et les accueils de loisirs, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

En 2016, les centres aquatiques ont accueilli 262 841 usagers (toutes entrées confondues).



CHIFFRES CLÉS 2016

Centres aquatiques	Fréquentation
Argentonnay	9 362
Coeur d'O - Bressuire	153 083
Aquadel - Cerizay	72 847
Aquadel - Mauléon	9 550
Moncoutant	17 999
Total	262 841





Application du droit des sols

La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais propose à ses communes membres une prestation pour l'instruction des demandes d'actes et d'autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire et permis d'aménager).



Nous avons pu observer pour l'année écoulée une relative stabilité du nombre total de dossiers traités (plus 5.8% par rapport à l'année 2015). Dans le détail, cette constance est visible pour tous les types de dossiers, hormis pour les déclarations préalables et les demandes de permis d'aménager, lesquelles ont connu des fluctuations plus significatives :

CHIFFRES CLÉS 2016

Certificats d'urbanisme : -2.4%
(-4.1 % pour les CUa, +15.2 % pour les CUb)

Déclarations préalables : +23.6%

Permis de construire : +8.3%

Permis d'aménager : -35.2%

Permis de démolir : -18%

Parallèlement le service s'est consacré à ses autres missions :

- accueil du public,
- veille juridique auprès des communes membres,
- participation à l'élaboration et à l'évolution des documents d'urbanisme,
- participation aux réflexions sur l'élaboration des lotissements.

Signe d'un premier rapprochement avec le service urbanisme de la commune de Bressuire, 2016 fut également marquée par la mise à disposition d'un de leurs instructeurs, à hauteur de 30% de son temps de travail.

A noter enfin, l'engagement de discussions avec le SIEDS concernant un éventuel basculement sur un nouveau progiciel.

Perspectives

L'année 2017 débute quant à elle par le transfert de l'instruction des demandes de CUa aux communes. Mise en œuvre concrète d'une mesure inscrite dans le schéma de mutualisation, cette démarche vise un triple objectif : accélérer le délai de traitement des CUa, redonner de la centralité aux communes dans le traitement des demandes d'urbanisme, et améliorer la qualité du travail du service.

Par ailleurs, nous devrions constater des avancées sur deux dossiers : le basculement sur le nouveau progiciel, et le rapprochement avec le service urbanisme de la commune de Bressuire.

Habitat

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) a été adopté lors du conseil communautaire, le 23 février.

Le service « Habitat » a poursuivi son rôle d'information auprès de l'ensemble de la population du territoire, sur toutes les questions liées à l'habitat, et notamment sur le financement possible des travaux envisagés (subventions nationales, départementales, aides fiscales, aides des caisses retraite,...)

Consultations (hors dossiers en cours)

Elles ont pour but d'informer et de conseiller les porteurs de projet, selon la nature de leurs travaux, leur situation personnelle, et financière. 501 consultants ont pu bénéficier des conseils de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais sur l'année 2016. Ces conseils ont porté essentiellement sur l'amélioration du logement. La construction neuve n'a représenté que 1% des consultations.

Les questions liées à la réhabilitation ont concerné les économies d'énergie à hauteur de 27,43%. Le ravalement des façades (27,58%) et les réfections de toiture (19,26%) sont aussi des interrogations récurrentes. L'autonomie et l'adaptation représentent 8,47% des entretiens, et la primo-accession : 2,47%.

A noter également que 12,79% des consultations ont eu trait à des renseignements divers : aménagements extérieurs, accessibilité, extensions, remises aux normes (électricité, plomberie, assainissement), diagnostics immobiliers, problèmes d'humidité, questions liées à l'urbanisme, l'amiante.

La majorité des consultants sont propriétaires occupants (84,43%). Toutefois, 7% représentent des propriétaires bailleurs, Le reste des consultations concerne des informations dispensées vers un autre public (entreprises, mairies, agriculteurs).



Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

Le PLH a été adopté lors du conseil communautaire réuni le 23 février 2016.

Dans le cadre des trois actions mises en place, 38 dossiers ont été validés :

- 36 dossiers relatifs au fonds « Embellissement des façades », pour un budget de 46 459,58 €, qui ont généré 338 032,51 € de travaux.
- 2 dossiers relatifs au fonds « Primo-accession », pour un budget de 4 000,00 €, qui ont généré 31 923,40 € de travaux.

75

En outre, la Communauté d'Agglomération apporte un soutien aux bailleurs sociaux implantés sur son territoire, par le biais des garanties d'emprunts. Ces garanties ont représenté un montant total de 1 866 000 € sur l'année 2016. Au 31/12/2016, le capital garanti restant dû s'élève à 30 179 437,69 €.

Autres actions du service "Habitat"

- La poursuite du partenariat avec les acteurs de l'habitat, notamment l'ADIL et le CAUE. A ce titre, 1 819 consultants ont pu bénéficier des conseils de l'ADIL (1 510 par téléphone, 255 sur rendez-vous et 54 par mail). En ce qui concerne le CAUE, l'architecte-conseiller a donné son avis sur 42 projets, essentiellement lors des permanences sur notre territoire.

- La communication (via notre site internet, dépliants, publications,...) sur les aides financières, fiscales, et les prêts possibles dans le domaine de l'habitat. Le site internet de la Communauté d'Agglomération informe également sur le logement social présent sur notre territoire. En outre, il oriente les jeunes dans leurs recherches de logement et les démarches afférentes.

- L'observatoire de l'habitat, notamment sur les logements vacants, la construction neuve et la typologie des logements.

- Enfin, la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais était présente au salon de l'habitat de Bressuire qui s'est tenu les 18-19 et 20 novembre 2016.



Transport scolaire

o TRANSPORT SCOLAIRE ET RDS

La commission Ruralité - Transport s'est réunie à 7 reprises en 2016.

Elle a travaillé sur des problématiques de transport scolaire sur les communes de Voulmentin et de Saint Aubin du Plain. Une étude pour la réalisation de circuits communs entre les écoles a été réalisée avec une concrétisation à la rentrée de septembre 2016.

La commission a également étudié des propositions de suppressions de services de transport scolaire et de transport RDS venant du Conseil Départemental. D'une part, il s'agissait des circuits primaires de Neuvy-Bouin et de Noirterre où il ne restait respectivement plus que 1 et 3 élèves inscrits. D'autre part, il s'agissait de 7 circulations sur les lignes partant de Bressuire et en direction de Parthenay, de Cholet, de Cerizay et de Moncoutant.

De plus, elle a débattu sur l'évolution des tarifs de transport scolaire pour l'année scolaire 2016-2017 et sur la tarification commerciale RDS mise en place à compter du 1er mai 2016.

Par ailleurs, 98 demandes de points d'arrêts pour le transport scolaire ont été traitées par la Communauté d'Agglomération afin de donner les réponses aux familles pour l'année scolaire 2016-2017.

La commission a également établi, en complément du règlement départemental des abribus RDS, un second règlement pour l'implantation d'abribus communautaires en milieu non aggloméré. 10 abribus ont été commandés au vu du recensement effectué auprès des communes.

o LA GESTION DES INSCRIPTIONS DE TRANSPORT SCOLAIRE

Au 19 septembre 2016, il y avait 4 745 élèves inscrits au transport scolaire pour l'année 2016-2017, soit une baisse de 7% par rapport à l'année précédente, à la même date. Cela représente 1 269 élèves en maternelle-primaire, 2 150 collégiens et 1 326 lycéens.

S'agissant des inscriptions sur les circuits intramuros de Bressuire, on en décomptait 71 au 31 décembre 2016.

Ces inscriptions sont gérées, selon les établissements scolaires, soit par la Communauté d'Agglomération en direct, soit par le Conseil Départemental ou soit par les communes AO2 (autorités organisatrices de second rang).

Cependant, la commission a proposé en fin d'année, pour des raisons d'harmonisation, que toutes les communes gèrent les inscriptions au transport scolaire en direction de leurs écoles maternelles et primaires et que le Conseil Départemental reprennent, sur la demande de la commune de Mauléon, les inscriptions des élèves en secondaire.



Transport public vers les piscines

La commission a proposé des modifications de circuits en direction de Cœur d'O et de la piscine d'Argentonnay ainsi que la mise en place d'un service de transport public sur le Moncoutantais durant les vacances estivales.

Transport urbain

Le début d'année 2016 a essentiellement été consacré à l'optimisation des 3 lignes urbaines de Bressuire. Puis le 29 février, un nouveau réseau a été mis en place où seules 2 lignes subsistaient avec une adaptation des horaires :

- d'une part la fusion des lignes 1 et 2 et la desserte de la zone d'activités de St Porchaire (Pôle Emploi et un cabinet médical notamment).
- d'autre part, la ligne 3 du mercredi après-midi en période scolaire, a perduré jusqu'à la rentrée de septembre où elle a finalement été arrêtée.

Au final, une seule ligne perdure, elle fonctionne de 9h22 à 16h05 du lundi au vendredi, hors jours fériés.

Perspectives

Un groupe de travail « Transport solidaire » composé de 5 membres de la commission Ruralité – Transport s'est constitué afin de réfléchir au développement du transport solidaire sur l'ensemble du territoire du Bocage Bressuirais. Ce projet est en cours de réalisation.

Le projet de création d'un pôle d'échanges multimodal à la gare de Bressuire est en cours d'étude pour son aménagement. Une réunion de lancement de l'étude a eu lieu le 15 décembre 2016 en partenariat avec le Conseil Régional, la SNCF, le Conseil Départemental et la ville de Bressuire. Un Bureau d'études a travaillé à sa faisabilité au cours de l'hiver 2016- 2017.

Enfin, le projet de garage solidaire à l'échelle du Nord Deux-Sèvres proposé par l'association niortaise AIME en 2015 est suspendu dans l'attente d'une démarche globale autour de la Cité de La Jeunesse et du Pole d'Echange Multimodal.



CHIFFRES CLÉS 2016

transport public

3 051 usagers :

- 1188 pour le transport vers piscines (258 vers Cœur d'Ô, 254 vers Aquadel Cerizay, 584 vers Aquadel Mauléon, 49 vers la piscine d'Argentonnay, 43 vers la piscine de Moncoutant),
- 1 629 pour le transport urbain de Bressuire,
- 234 pour le transport à la demande du secteur bressuirais,

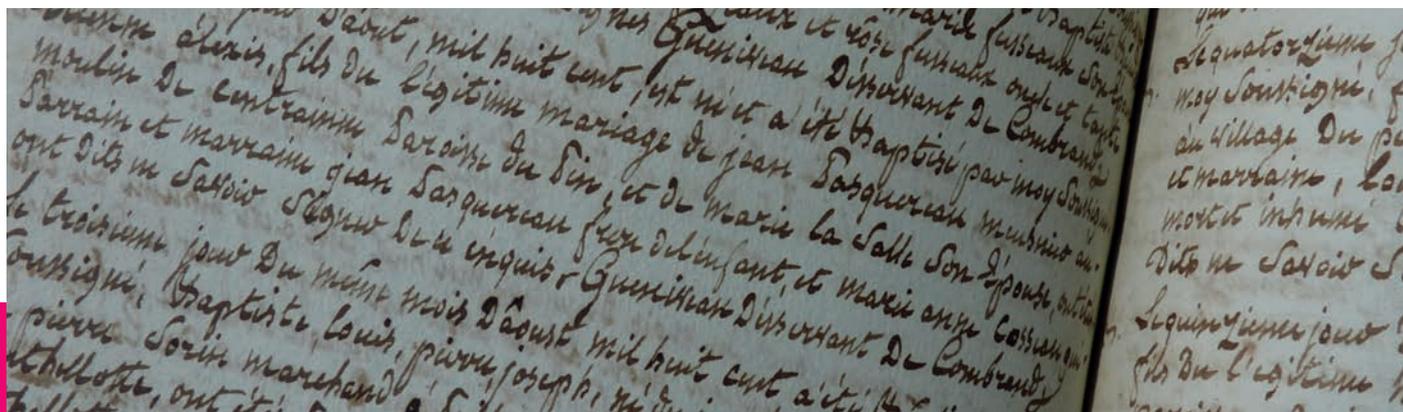
Soit **3 544 € de recettes**

+ **1 399 déplacements** pour le transport à la demande HironDel' dont 165 qui étaient mutualisés.

INFO EN PLUS

les différents gestionnaires

Agglomération du Bocage Bressuirais	Écoles maternelles - primaires de Bressuire intramuros École maternelles - primaires de L'Absie Écoles maternelles - primaires de Moncoutant Collèges de Moncoutant MFR de Moncoutant
Conseil départemental	Collèges et MFR d'Argentonnay Collèges, lycées et MFR de Bressuire Collèges de Cerizay Collège de L'Absie Élèves résidant dans la Communauté d'Agglomération et scolarisés dans des établissements extérieurs au territoire Élèves extérieurs à la Communauté d'Agglomération et scolarisés dans des établissements situés sur le territoire
Commune de Nueil-Les-Aubiers	Écoles maternelles - primaires de Nueil-Les-Aubiers Collège de NLA
Commune de Mauléon	Écoles maternelles - primaires de Mauléon et Saint-Aubin de Baubigné Collège, lycée et MFR de Mauléon
Autres communes de la Communauté d'Agglomération	Écoles maternelles - primaires



78

L'activité du service des archives est double :

Auprès des services de la Communauté d'Agglomération

Collecter, classer, conserver, communiquer les archives de la structure.

- D'une part les archives des anciennes intercommunalités ayant fusionné au 1^{er} janvier 2014,
- Et d'autre part, les archives produites par les services de la Communauté d'Agglomération.

En 2016, le service des archives de la Communauté d'Agglomération a été reconnu par le Service interministériel des archives de France (SIAF) comme service des archives constitué. A ce titre, il est intégré au réseau des services d'archives communaux et intercommunaux.

Le service des archives a continué le classement des archives des anciennes intercommunalités.

Un suivi annuel des éliminations d'archives est indispensable pour permettre de gérer au mieux l'espace disponible. En 2016, les éliminations ont représenté 7,20 ml. Ce qui représente 260 kg de papier pour un coût de 93.60 €.

Le service a également démarré une action de sensibilisation à l'archivage auprès des services dans l'attente de pouvoir prendre en charge ces archives conservées dans les services depuis la création de la Communauté d'Agglomération.

PERSPECTIVES

Le projet d'aménagement d'un local archives permettrait :

- De regrouper l'ensemble des archives des anciennes intercommunalités qui sont actuellement dispersés sur plusieurs sites de la Communauté d'Agglomération.
- De conserver ces archives dans des locaux adaptés à une meilleure conservation et sécurisés.
- D'améliorer la communication des dossiers aux services.
- Enfin, d'accueillir les archives des services de la Communauté d'Agglomération qui s'accumulent dans les bureaux.

Auprès des communes membres

- Collecter, classer, conserver et communiquer les archives des communes membres (La conservation des archives est maintenue dans chaque commune).
- Assurer un conseil en matière d'archivage aux communes.
- Sensibiliser et former le personnel communal.
- Collecter des archives privées intéressant l'histoire des communes membres.
- Garantir l'accès des usagers aux archives des communes membres.
- Mise en valeur du patrimoine archivistique des communes membres.

En 2016, le service des archives a été mis à disposition des communes suivantes :

- Moncoutant pour le classement des archives communales : 48h30 soit 12162,50 €,
- Le Pin pour la mise à jour du classement des archives communales : 27h30 soit 687,50€,
- Saint-André Sur Sèvre pour la mise à jour du classement des archives communales : 30h15 soit 756,25€,
- Mauléon pour la mise à jour du classement des archives de Mauléon, Moulins, Rorthais et La Chapelle Largeau : 154h soit 3850€,
- Saint-Pierre des Echaubrognes pour la préparation de la publication « Nos archives nous racontent » sur l'histoire de la commune et les recherches historiques pour le circuit découverte de la commune : 29h15 soit 731.25€.

La prestation de service auprès des communes de la Communauté d'Agglomération a représenté en 2016 un total de 727,30 heures soit 18187,50€.

Bureau d'études

2.8
ETP

Le service réalise dans un 1er temps, des missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Communauté d'Agglomération. De plus, le service a en charge l'entretien des 60 zones économiques que compte la Communauté d'Agglomération ainsi que celui du patrimoine bâti (250 bâtiments).

En fonction de la charge de travail du service, la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais propose à ses communes membres des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la carte dans le domaine des travaux de voirie et réseaux divers, ainsi que de bâtiment. Ce service proposé aux communes est facturé à hauteur du coût Unitaire de Fonctionnement s'élevant à 41 € de l'heure.



CHIFFRES CLÉS 2016

1 405 heures ont été effectuées pour le compte des communes ce qui représente un montant de **57 605 €**.

En 2016, le service s'est concentré dans ses missions principales et relatives aux projets menés par la communauté d'agglomération, à savoir :

- Lancement des travaux de l'Espace aquatique Aquadel de Cerizay,
- Lancement des travaux de l'extension de Bocapole à Bressuire,
- Maintenance des différents bâtiments communautaires,
- Poursuite des études d'aménagement de la zone d'activité de la Foresterie à Moncoutant,
- Lancement des travaux d'aménagement d'un parking sur la zone d'activité de la Javrelière à Moncoutant,
- Poursuite des études d'aménagement des quadrants Est et Ouest d'Alphaparc à Bressuire,
- Lancement des travaux d'aménagement de la zone d'activité du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres,
- Réalisation des travaux d'aménagement de la 3ème tranche du parc économique le Vivier à Saint Pierre des Echaubrognes,
- Réalisation d'études d'aménagements et de travaux, sur différentes zones économiques.

Par ailleurs, 23 communes ont fait appel à ce service pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre (créations de toilettes publiques, réfections de toitures, étude d'aménagement de mairies, étude de requalification de bourg, travaux de voirie rurale, aménagements d'espaces publics...).

Fourrière animale

La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais a conventionné avec deux fourrières animales déjà existantes sur le territoire pour gérer les demandes de prise en charge des chiens errants.

La Communauté d'Agglomération travaille donc avec Guismoservice de Bressuire et l'EARL la Maingotière de Saint André sur Sèvre.

Chaque commune de la Communauté d'Agglomération est rattachée à l'une ou l'autre des deux fourrières à qui elle fait appel en cas de chien errant sur son territoire.

Une délégation de service public devrait être mise en place courant d'année 2017.

CHIFFRES CLÉS 2016

163 chiens sont entrés en fourrière (85 ont été récupérés par leurs propriétaires et 658 placés à la SPA pour adoption).

14 198€ coût total de la fourrière



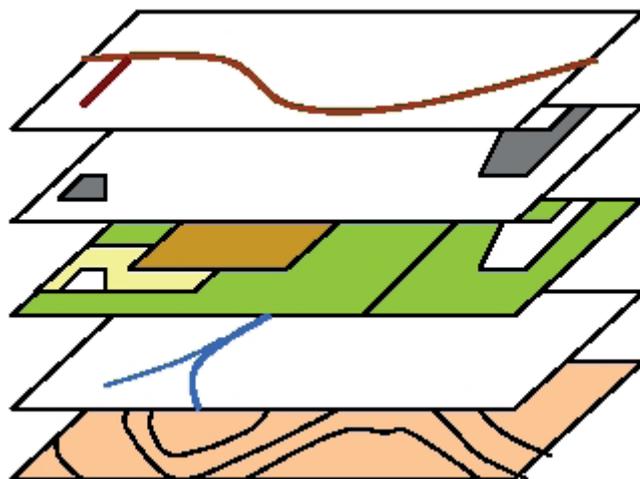
80

Missions principales du service

- Administration des outils SIG et intégration quotidienne des données produites par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais (Assainissement, Déchets...) ou récupérés auprès de partenaires extérieurs (SVL, IGN, SDIS, CD79, Orange, SEVT, GRDF, Enedis, Gérédis, Séolis, Sieds avec la BD ortho 2014 20cm, ...).
- Déploiement de la solution SIG Elyx WEB (SIG via internet) Cet outil permet la consultation de données géographiques (cadastre, données IGN, réseaux divers, développement économique, urbanisme, données environnementales...) dans les services de la Communauté d'agglomération ainsi que dans les communes.
- Signature d'une convention avec le SIEDS et déploiement des outils du SIGIL dans les communes membres de la Communauté d'Agglomération.
- Prestation de services aux communes pour le développement et la mise à jour de bases de données d'intérêt communal (éclairage public, bâtiment, données voirie, mobilier urbain...).
- Formation des agents communaux et communautaires aux outils SIG.
- Production de cartes à destination des services et des communes (150 cartes).
- Déploiement et administration du logiciel gestion du patrimoine (Astech) avec la mise en place d'un lien cartographique avec le SIG.

Perspectives

- Projet de mutualisation des services instruction des documents d'urbanisme de la Communauté d'Agglomération et du Grand Bressuire avec en perspective le choix d'une application métier commune consultable dans toutes les communes du territoire.



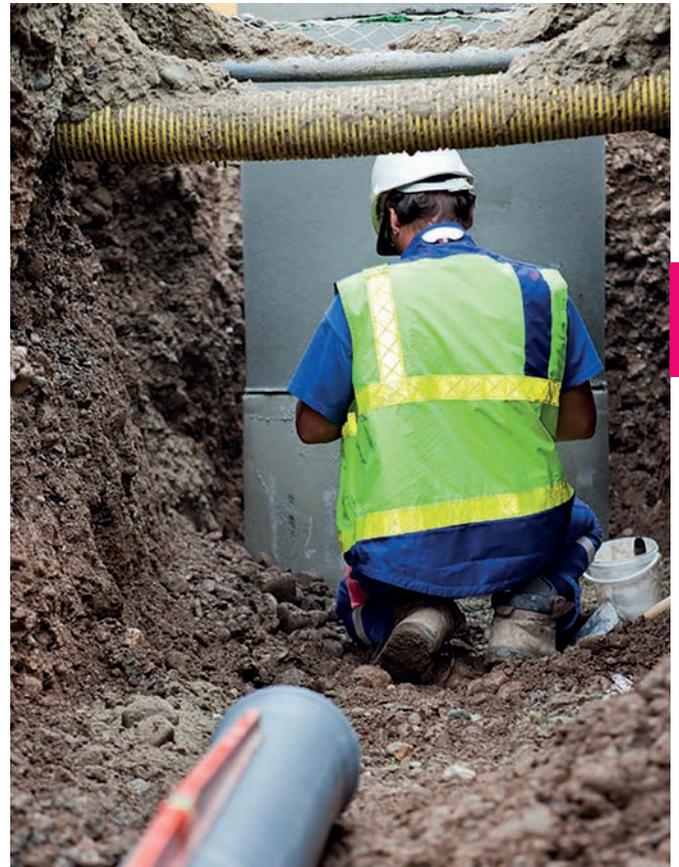
Services de la Communauté d'Agglomération

o SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Etudes de postes de travail sur différents services de la Communauté d'Agglomération,
- Réunion/sensibilisation thématiques,
- Relation avec les partenaires/prestataires extérieurs,
- Gestion des demandes d'aides au FIPHFP,
- Animation du réseau d'Assistants de prévention de la Communauté d'Agglomération,
- Préparation, animation et gestion administrative des C.H.S.C.T. ,
- Participation aux visites des services du C.H.S.C.T. ,
- Suivi des accidents de travail,
- Mise à jour des trousse de secours,
- " Info prévention " dans chaque lettre Info Agents (en collaboration avec le service communication).

o SÉCURITÉ - ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS

- Mise à jour des données et suivi des informations relatives à la sécurité depuis le logiciel ASTECH,
- Suivi des contrats de maintenance et d'entretien des bâtiments (vérifications techniques périodiques),
- Suivi et actualisation des registres de sécurité,
- Préparation, participation et suivi des commissions de sécurité,
- Mise en place ou mise à jour des procédures d'évacuation, plans d'évacuation, exercices d'évacuation,
- Accompagnement à la réalisation de travaux/projets divers pour la mise en conformité par rapport aux règles d'accessibilité et/ou de sécurité,
- Accompagnement et suivi des travaux de l'Ad'AP 2016,
- Veille réglementaire.



81

Services aux communes

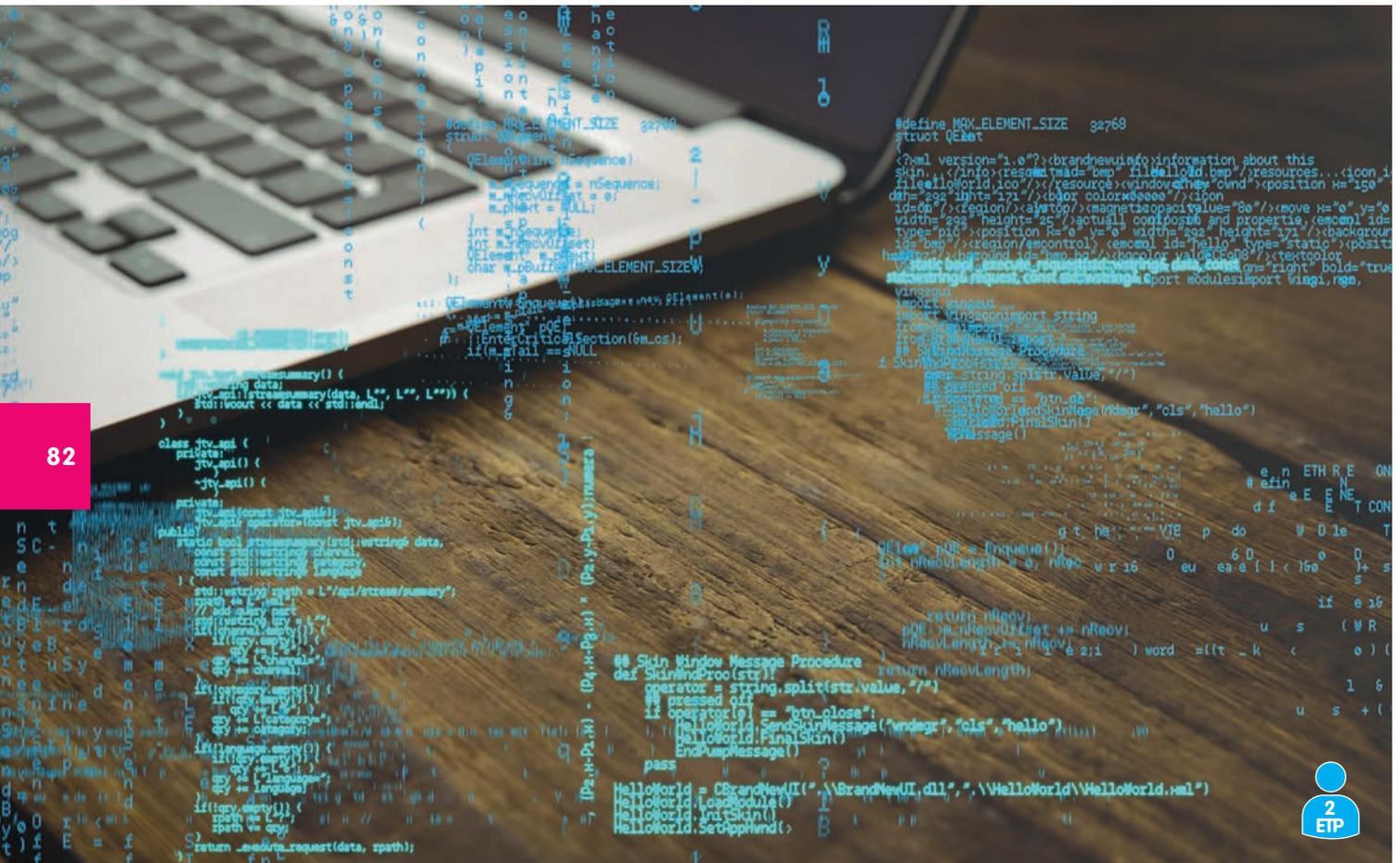
- Conseil et information réglementaire en Santé et Sécurité au travail en fonction des demandes des communes,
- Conseil et information réglementaire en Sécurité et Accessibilité dans les ERP en fonction des demandes des communes,
- Mise en place des procédures d'évacuation, plans d'évacuation, exercices d'évacuation,
- Conseils pour l'aménagement de poste de travail.

Mutualisation Agglomération et communes membres

- Mise en place des formations sécurité des agents de la Communauté d'Agglomération et des communes membres: planification et organisation des sessions



Informatique et téléphonie



Missions et réalisations pour 2016

Maintenance du parc informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de postes obsolètes ou hors service, • Surveillance des équipements, • Accompagnement des utilisateurs, • Maintenance générale, • Interventions curatives.
Mise en place solution de gestion des interventions AS-Tech	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la mise en œuvre de la solution de gestion de patrimoine et des interventions.
Refonte des réseaux locaux	<ul style="list-style-type: none"> • CIAS : mise en place d'un serveur pour partager les données (rôle serveur).
Mise en place de la TOIP (Téléphonie sur IP)	<ul style="list-style-type: none"> • Bascule de Moncoutant, • Bascule de Saint-Porchaire.
Signature électronique	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du circuit de signatures
Equiptement supplémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Afin d'améliorer la productivité de la GF suite de la mise en place des doubles écrans.
Réseau de Lecture Publique	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à l'élaboration de l'appel d'offre et sélection du prestataire concernant le renouvellement du SIGB.

o RATIONALISATION DES SERVICES DE TÉLÉPHONIE

- Regroupement de l'ensemble des lignes sous un même compte gestionnaire (recherche d'économies),
- Mise en œuvre de la solution BTIP sur l'ensemble des sites afin de diminuer les coûts de communications entre les sites,
- Reprise des offres de téléphonie mobile pour harmonisation des tarifs et services,
- Reprise des offres de téléphonie fixe pour harmonisation des tarifs et services,
- Recherche et suppression des couts cachés inutiles (abonnements et lignes inutilisées non résiliées).

o RATIONALISATION DES RÉSEAUX INFORMATIQUE

- Mise en conformité de l'ensemble des équipements réseaux pour une meilleure gestion technique,
- Révision du plan d'adressage pour permettre une supervision uniforme du réseau informatique,
- Généralisation du BVPN pour les sites distants,
- Mise en place d'une interconnexion haut débit avec la Ville de Bressuire en vue de mutualisation des systèmes d'information,
- Etude et première phase de déploiement d'interconnexions en radiofréquences sur le secteur de Bressuire,
- Etude et première phase de mise en œuvre des réseaux Wifi privés et publics.

o MISE EN ŒUVRE D'UNE INFRASTRUCTURE SERVEUR CENTRALISÉE ET SÉCURISÉE

- Déconstruction des domaines et gestion des données en préparation de la nouvelle solution technique,
- Acquisition et mise en œuvre des équipements et licences complémentaires nécessaires à la mise en place des serveurs au siège,
- Acquisition et mise en œuvre des équipements et licences nécessaires à la mise en place du PRA (plan de reprise d'activité) dans les locaux de la Ville Bressuire,
- Recentralisation de l'ensemble des données vers les nouveaux systèmes,
- Elaboration et mise en œuvre de la sécurisation des données.

o SOLUTIONS DE TRAVAIL COLLABORATIF

- Acquisition et mise en œuvre des outils de travail collaboratifs (annuaire unique, messagerie unique, espaces de travail partagés),
- Migration des messageries vers la nouvelle solution,
- Mise en œuvre des premiers éléments du portail collaboratif,
- Accompagnement des utilisateurs aux nouveaux usages.

o ACCOMPAGNEMENT SOLUTIONS MÉTIERS

- Bibliothèques : Accompagnement à la mise en œuvre du nouveau SIGB et du renouvellement du parc informatique,
- Piscines : Accompagnement à l'étude et mise en œuvre d'une solution de gestion et de billetterie,
- Tourisme : Accompagnement à la mise en service des bornes d'information publiques,
- SSIAD et SAD : Accompagnement à la mise en service de la messagerie sécurisée e-santé et à la mobilité,
- Assainissements : Accompagnement à l'étude du remplacement du logiciel du SPANC,
- Déchetteries : Accompagnement à la mise en œuvre des liaisons Data pour les Bacs en apport collectif,
- Services Généraux : Accompagnement à la mise en œuvre de la signature électronique de des dématérialisations.

Projets à moyen terme

- Carte de vie quotidienne

Mutualisation

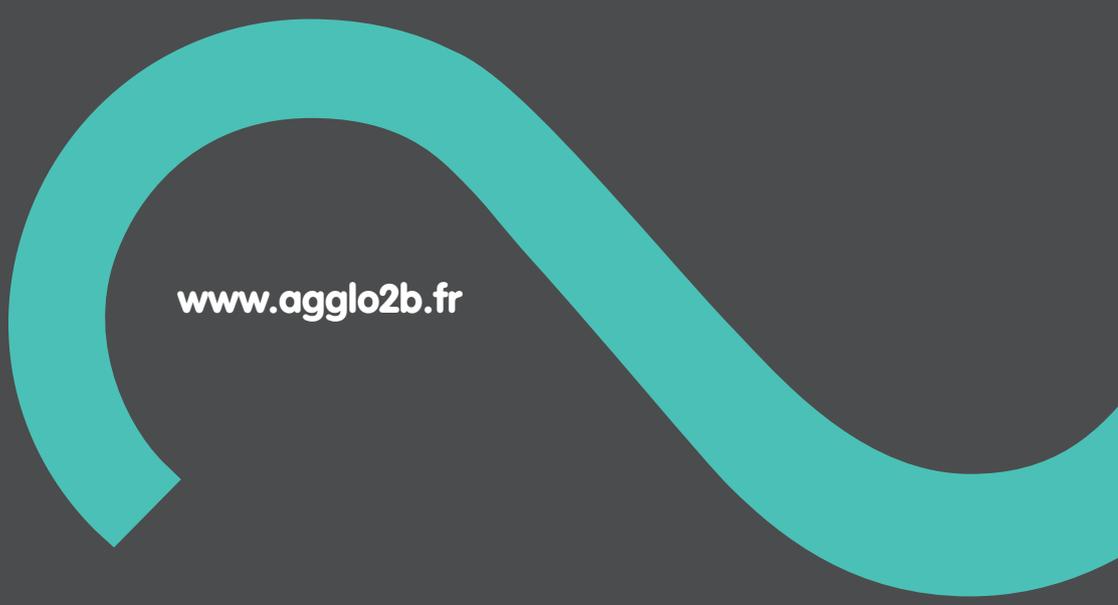
o UNIFICATION DES SERVICES INFORMATIQUES COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION / VILLE DE BRESSUIRE

- Rapprochement des équipes ;
- Définition des rôles ;
- Etude technique de fusion des systèmes ;

o SCHÉMA DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION

- Présentation de la démarche,
- Constitution et animation des groupes de travail,
- Audit des systèmes existants,
- Elaboration du premier schéma,
- Mise en œuvre des premières directives.

Conception : Agglomération du Bocage Bressuirais - Juin 2017 - Impression : Imprimerie Haye - Photos : Agglomération du Bocage Bressuirais - Fotolia - Freepik



www.agglo2b.fr

Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
Téléphone : 05 49 81 19 00
Fax : 05 49 81 02 20
contact@agglo2b.fr

